

# Les yeux de la commune

Plus d'une quarantaine d'habitants de Rurange et de Montrequienne ont répondu à l'appel de Joël Collotte, conseiller municipal chargé de la sécurité, en se réunissant au centre socioculturel de Montrequienne, afin de se voir expliquer dans le détail le programme de l'opération Voisins vigilants.

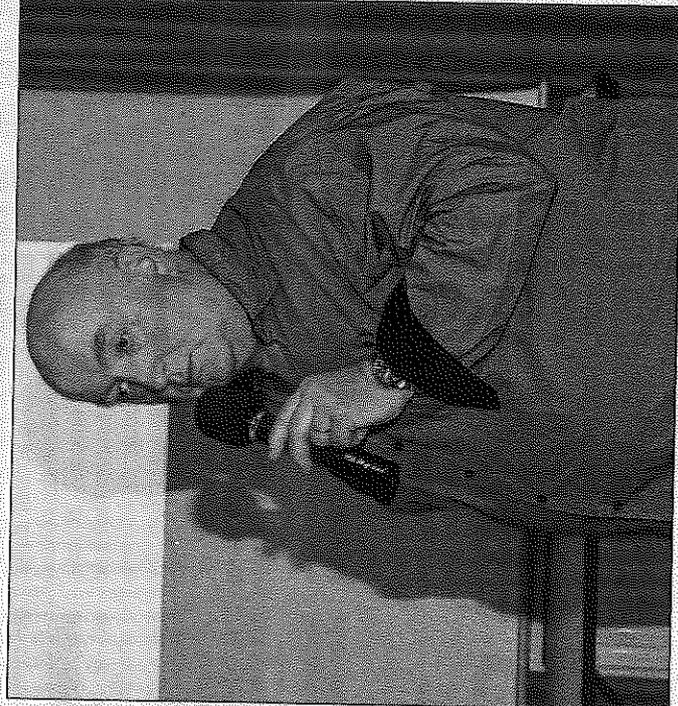
Les zones urbaines étant de plus en plus sécurisées (vidéosurveillance, zone police développée, etc.), les délinquants se rabattent de plus en plus dans le secteur rural. Et ce n'est qu'en ayant « l'œil » sur ce qui se passe dans son environnement que chaque commune sera mieux protégée.

## Cinq zones vigilantes sur la commune

Au cours de cette réunion, les cinq référents de quartiers (trois à Rurange et deux à Montrequienne) ont été présentés au public, ainsi que la zone du village dont ils seront les représen-

tants. Après de longues explications et un petit film vidéo sur une commune alsacienne ayant mis en place ce système de surveillance interne du village, Joël Collotte a demandé aux volontaires désirant devenir Voisin vigilant, de se faire connaître, soit à l'issue de cette réunion, soit par Internet ou en mairie. Il a toutefois expliqué que devenir Voisin vigilant ne revient pas à se poster continuellement derrière ses rideaux pour surveiller ce qui se passe dans la rue. C'est avant tout faire remonter l'information sur un fait qu'il juge inhabituel.

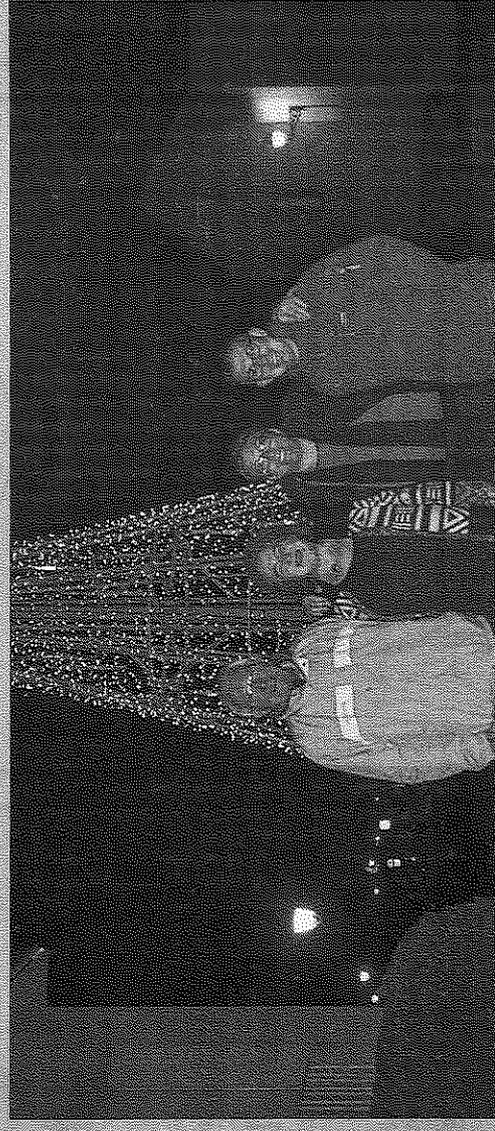
Être Voisin vigilant, c'est signer un contrat moral avec ses voisins pour développer la convivialité et réduire l'insécurité de celui-ci. Partage, entraide et solidarité sont des valeurs essentielles qui rassemblent les quartiers.



Joël Collotte, chargé de la sécurité au sein du conseil municipal, a répondu aux diverses questions de l'assemblée. Photo RL

# Maisons illuminées, le jury a fait sa visite

R.A. 2016

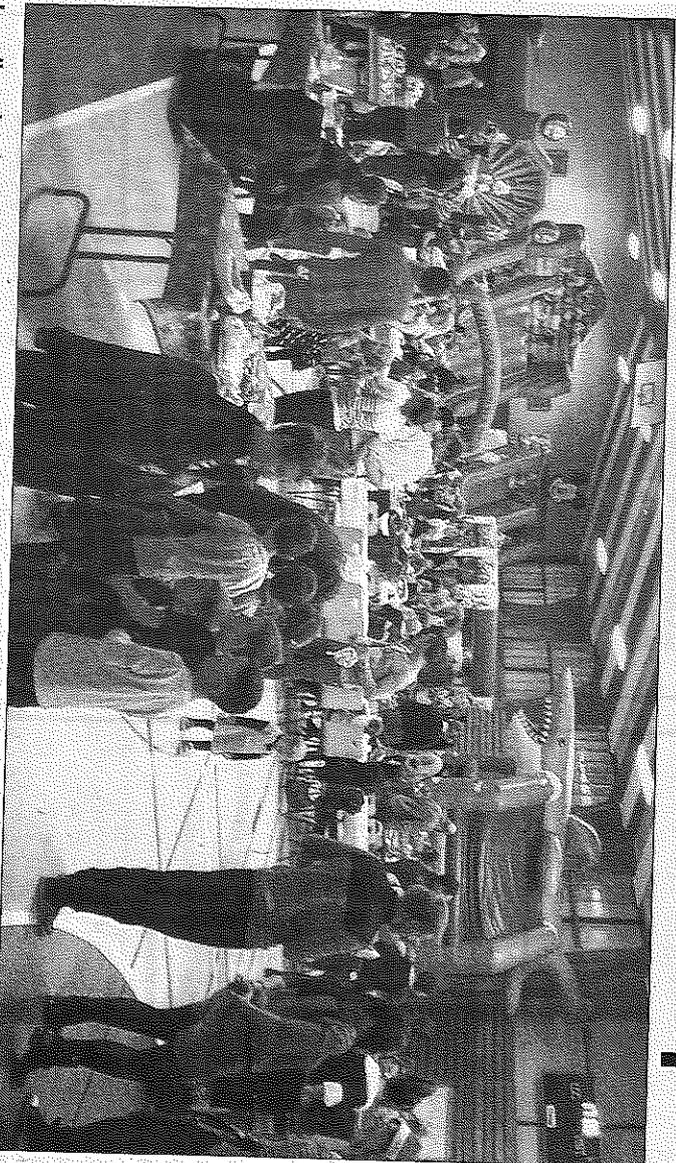


Cette année, la municipalité a décidé de réaliser un concours de maisons illuminées à Rurange-lès-Thionville et à Montrequienne. Huit candidats se sont inscrits, répartis dans les deux catégories, la première dans balcons et façades, la seconde dans maisons et alentours. Le jury était composé de trois membres du conseil municipal, Francine Tek, Géraldine Roche et de Gilbert Roncalli ainsi qu'un membre extérieur à la commune, Christophe Massaro. Ils avaient à départager les candidats d'après des critères bien définis. Une remarque du jury qu'il trouve dommage qu'il n'y ait que 8 inscrits, car en parcourant, de nuit, la commune, ils ont découvert de nombreuses maisons et façades illuminées d'une excellente composition, mais qui ne se sont pas inscrits.

■ RURANGE-LÈS-THIONVILLE

22/12/2015

# Mini-parc d'attractions pour Noël



La salle polyvalente de Rurange a été transformée en un mini-parc d'attractions le temps d'un après-midi. Photo RL.

Enfants et parents se sont déplacés en masse à la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville, afin de participer à l'animation de Noël offerte par la municipalité.

Après un premier essai en 2014, Francine Tek, responsable de la commission fêtes et cérémonies, a renouvelé cette action en transformant la salle polyvalente en un espace ludique. Cinq grosses structures gonflables ont attiré sans arrêt des centaines d'enfants, même le gérant n'avait jamais vu cela.

À ceci, il fallait ajouter deux maquilleuses qui, pendant toute la durée de l'animation, ont transformé des dizaines de minois de petites filles et petits garçons en chats, tigres, lapins et autres animaux tout aussi charmants.

Naturellement, il n'y a pas de fête de Noël sans le célèbre Père Noël, qui était l'attraction de la journée. Dans son petit village, accompagné par trois lutins jouant de l'orgue de barbarie et la Mère Noël, il a offert à près de 300 enfants un sachet de friandises avec, naturellement, la pose pour la photo souvenir.

La partie café-gâteaux était tenue par les membres de l'Association des parents d'élèves dont les clients n'ont jamais cessé d'investir les stands afin de compenser les estomacs suite aux efforts des enfants et l'attente des parents.

1 420 (12,59%)

ELECTIONS REGIONALES (2<sup>ème</sup> TOUR)

Metzervisse	13/12/2015					Liste Jean-Pierre MASSERET (Divers gauche)			Liste Florian PHILIPPOT (Front National)			Liste Philippe RICHERT (Union de la Droite)		
	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuis									
Aboncourt	262	145	139	2	4	29	65	45						
Basse-Ham	1 796	1 096	1 050	29	17	129	314	607						
Bertrange	2 126	1 287	1 244	23	20	200	400	644						
Bettelainville	517	322	311	6	5	47	125	139						
Bousse	2 427	1 464	1 416	30	18	269	497	650						
Budling	419	261	246	7	8	38	110	98						
Budling	160	96	96	0	0	17	39	40						
Distroff	1 363	745	713	21	11	130	266	317						
Elzange	587	330	316	6	8	66	134	116						
Guénange	5 715	2 864	2 770	62	32	690	1 054	1 026						
Hombourg-Budange	392	212	204	4	4	36	76	92						
Inglange	330	203	199	2	2	23	85	91						
Kédange-sur-Canner	826	514	497	12	5	97	193	207						
Kemplich	125	76	75	0	1	8	26	41						
Klang	184	105	99	1	5	10	41	48						
Koenigsmacker	1 757	916	873	19	24	115	363	395						
Kuntzig	981	674	651	16	7	138	190	323						
Luttange	730	433	415	12	6	86	192	137						
Metzeresche	664	429	409	11	9	84	157	168						
Metzervisse	1 551	877	836	25	16	148	273	415						
Monneren	262	164	158	1	5	21	79	58						
Oudrenne	636	353	337	11	5	52	139	146						
Rurange-les-Thionville	1 918	1 154	1 127	21	6	190	399	538						
Stuckange	794	505	487	14	4	71	146	270						
Valmestroff	220	130	124	5	1	26	41	57						
Veckring	527	316	302	10	4	60	117	125						
Volstroff	1 436	848	819	21	8	125	298	396						
Totaux	28 705	16 519	15 913	371	235	2 905	5 819	7 189						
%	57,55	96,33	2,25	1,42	78,26	36,57	45,18							

Régionales 2015, 1<sup>er</sup> tour :  
 Liste Sandrine BÉLIER (EELV et Gauche) 704 (5,85%); Liste Patrick PERON (Front de Gauche) 315 (2,62%); Liste Laurent JACOBELLI (Debout la France) 505 (4,20%); Liste Jean-Pierre MASSERET (Union de la Gauche) 2 489 (20,68%); Liste Florian PHILIPPOT (Front National) 4 585 (38,10%); Liste David WENTZEL (Divers) 179 (1,49%); Liste Julien WOSTYN (Extrême gauche) 189 (1,57%); Liste Jean-Georges TROUILLET (Régionaliste) 187 (1,55%); Liste Philippe RICHERT (Union de la Droite) 2 882 (23,95%).

Elections regionales 6-12-2015 1<sup>er</sup> TOUR

Metzervisse	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuis	Liste Sandrine BÉLIER (EELV et Gauche)	Liste Patrick PERON (Front de Gauche)	Liste Laurent JACOBELLI (Debout la France)	Liste Jean-Pierre MASSERET (Union de la Gauche)	Liste Florian PHILIPPOT (Front National)	Liste David WENTZEL (Divers)	Liste Julien WOSTYN (Extrême gauche)	Liste Jean-Georges TROUILLET (Régionaliste)	Liste Philippe RICHERT (Union de la Droite)
Aboncourt	262	130	124	1	5	8	5	4	21	55	0	2	0	29
Basse-Ham	1 796	830	796	24	10	40	16	31	144	263	12	14	9	267
Bertrange	2 126	970	940	24	6	50	27	41	232	307	18	8	14	243
Bettelainville	517	244	231	5	8	11	3	19	36	88	1	6	3	64
Bousse	2 427	1 129	1 094	21	14	64	25	49	246	431	8	15	11	245
Budling	419	197	185	4	8	11	8	5	34	73	4	2	7	41
Budling	160	67	66	1	0	0	0	5	8	34	2	0	2	15
Distroff	1 363	587	565	14	8	50	14	20	92	210	3	13	17	146
Elzange	587	254	239	14	1	13	5	6	39	108	5	8	4	51
Guénange	5 715	2 145	2 074	47	24	99	75	74	596	793	35	52	34	316
Hombourg-Budange	392	161	152	4	5	13	2	6	24	61	1	3	3	39
Inglange	330	155	153	2	0	8	6	2	22	67	2	3	0	43
Kédange-sur-Canner	828	387	374	9	4	18	13	21	65	142	7	1	5	102
Kemplich	125	67	63	3	1	2	0	2	6	30	0	1	0	22
Klang	184	94	91	2	1	1	5	2	9	36	2	0	1	35
Koenigsmacker	1 757	676	650	14	12	35	14	29	74	298	6	10	5	179
Kuntzig	981	525	499	19	7	47	19	16	117	145	3	6	12	134
Luttange	730	334	317	11	6	20	4	15	54	145	3	6	3	67
Metzeresche	664	321	297	17	7	20	7	19	62	116	3	3	5	62
Metzervisse	1 551	654	624	25	5	50	11	24	121	219	20	7	7	165
Monneren	262	137	134	3	0	6	1	3	20	64	2	3	5	30
Oudrenne	636	286	273	5	8	23	3	14	33	116	4	4	6	70
Rurange-les-Thionville	1 918	846	826	19	1	52	16	35	183	306	25	6	12	191
Stuckange	794	366	350	14	2	19	12	16	75	114	1	2	7	104
Valmestroff	220	97	90	5	2	6	1	12	24	30	0	0	1	16
Veckring	527	239	230	8	1	10	5	15	29	101	3	5	6	56
Volstroff	1 436	621	596	17	8	28	18	20	123	232	9	8	8	150
Totaux	28 707	12 519	12 033	332	154	704	315	505	2 489	4 584	179	188	187	2 882
%		43,61	96,12	2,65	1,23	5,85	2,62	4,20	20,68	38,10	1,49	1,56	1,55	23,95

# On remet les compteurs à zéro

*La CCAM a déboussière ses statuts et révisé la définition de ses compétences qu'elle exerçait de façon « atypique » depuis toujours. Elle conserve le service d'accueil périscolaire mais ce point a été adopté à une courte majorité.*

Lors du précédent conseil communautaire, on avait eu droit à un festival de petites phrases. Mardi soir à Guénange, ce fut tout le contraire. Il est vrai que de guerre lasse, le doyen, Guy Soulet, a appelé à laisser « les problèmes de basse politique » à la porte... mais l'ambiance glaciale n'a dupé personne.

On en a eu un aperçu rapidement lorsque les délégués ont dû se prononcer sur le maintien, ou pas, de la compétence périscolaire. Le point fait débat depuis plus d'un an. Surtout, la communauté exerce cette compétence « d'une façon atypique et peu conforme aux termes de la réglementation en vigueur », a rappelé le président Pierre Heine, pour reprendre les conclusions d'un audit commandé en début d'année.

Le sujet est complexe et à la fois structurant pour un territoire où l'on veut accueillir de nouveaux habitants - ce qui est le cas ici. D'ailleurs, rares sont les intercommunalités à ne pas s'être emparé des questions liées à la petite enfance. Pourant mardi, le scrutin a encore trahi les divergences : vingt-sept voix pour le maintien de cette compétence ; vingt-trois voix contre... Comme adhésion massive, on aurait pu faire mieux, mais bon...

Le transfert de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations a à peine fait mieux : vingt-huit pour, vingt-deux contre. Pierre Heine a expliqué avoir proposé ce point car les importants travaux qui se profilent sur la Bibiche (devis estimé à 850 000 €) sont subventionnables à 80 % à condition de se positionner rapidement. Ce sera donc le cas.

## Refonte totale

Les délégués ont fait preuve de davantage de cohésion sur la suite de l'ordre du jour. Et heureusement ! Car il s'agissait de remettre à plat le système des charges transférées entre les communes et la communauté et de réviser les statuts de la communauté de communes de l'Arc mosellan. Autrement dit, c'est une remise à zéro des compteurs qui était soumise au vote.

Ce point est le résultat d'un processus d'expertise commandé en début d'année à un cabinet spécialisé. La suspicion d'un mode de fonctionnement approximatif - et ce depuis les débuts de l'intercommunalité - s'est montrée exacte.

Sauf qu'en s'attaquant au mécanisme de compensa-

tion financière, c'est à toute la pyramide des compétences que l'on touche.

Concrètement, à l'avenir, l'Arc mosellan va se concentrer sur une logique de projets dont elle assurera l'intégralité du pilotage et du financement - ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

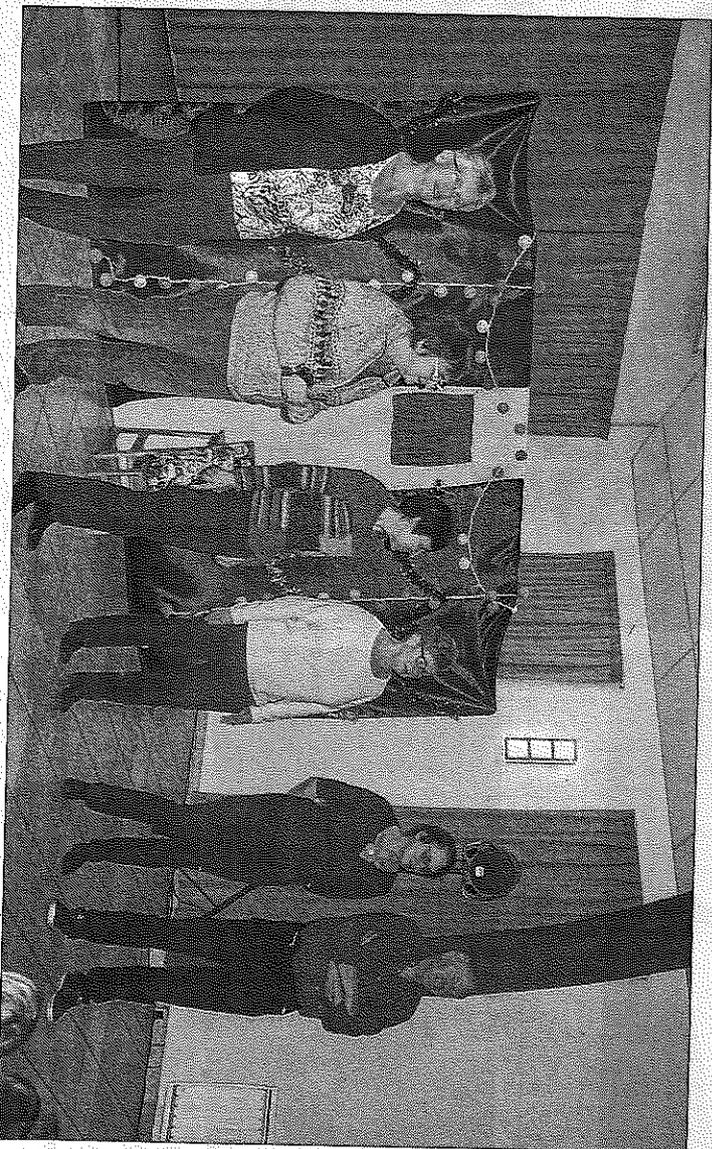
Des domaines d'intervention dont on estime qu'ils relèvent davantage d'un mode de gestion syndical seront restitués aux communes. C'est le cas par exemple des espaces verts, du balayage des voiries ou encore de l'éclairage public. Idem pour l'enseignement musical et les transports collectifs pour lesquels les communes concernées reprendront la main.

Cette fois, les délégués ont voté comme un seul homme, ce qui a appelé les remerciements du président. « Je crois que nous sommes à un moment important de notre collectivité », a-t-il dit. Un peu plus tard, il a avoué ressentir « un poids en moins sur le cœur ». Jean-Pierre La Vaullée a conclu avec une incantation : « Maintenant, il faut aller de l'avant ». C'est sûr.

# Instantants magiques avec la bibliothèque

Malgré la date et l'heure tardive, 60 enfants et 60 adultes ont répondu présents à ce "moment magique" organisé par la bibliothèque de Rurange, sur l'initiative du conseil départemental, dans le cadre de *Noëls en Moselle*. La soirée s'est déroulée en trois temps. Dès leur arrivée, les parents pouvaient voter (c'est la période) pour les réalisations faites en partenariat avec l'école élémentaire, autour du personnage imaginaire "Les Zorglubes". Toutes les classes ont participé et après le dépouillement les classes de CP, de Mme Labella et CM1, CM2 de Mme Lefèvre, ont obtenu le plus de voix dans leur catégorie. Un lot de livres a été offert à ces deux classes, ainsi qu'une récompense à chaque élève. Les cadeaux n'étaient que du vide. A l'ouverture des portes du centre socioculturel de Montrequeienne à 20 h, et après une courte présentation de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, le spectacle *Zélie et les Zorglubes* a débuté.

C'est l'histoire d'une petite fille, collectionnant à coup de publicité, et jalouse de sa voisine, des "Zorglubes" en n'en voulant toujours plus. Les cadeaux arrivaient, mais ce n'était que du vide, tant dans les paquets, que dans sa vie de petite fille et de celle de sa voisine. Alors pourquoi ne pas utiliser tous ces cartons vides pour jouer ensemble, et construire un château fort. Par leurs rires et leurs interventions, les enfants ont pris une part active dans le spectacle. L'heure tardive a réduit le nombre de participants pouvant se retrouver autour d'un vin chaud, agrémenté de gourmandises de Noël.



C'est grâce à l'équipe des bénévoles de la bibliothèque qui œuvrent toute l'année que le Conseil Départemental de la Moselle a offert ce spectacle gratuit. Photo RL

**Saint Nicolas a rendu visite aux écoliers des classes de maternelle des Vers Luisants à Montreuil-quiennes. Il a remis à chacun un sachet de friandises sous l'œil admiratif et parfois craintif des enfants.**



## ■ POLITIQUE

# Le conseil En situation de blocage

Le contentieux politique n'est-il qu'un symptôme passager ou va-t-il rester larvé jusqu'à la fin du mandat ? Vu la façon dont se déroulent les choses au sein de L'Arc mosellan, on est en droit de se poser la question. Quitté à laisser franchement l'auditoire et à laisser dubitatifs les quelques administrés s'intéressant encore à l'avenir du territoire où ils vivent.

L'objet du dernier achoppement renvoie à la refonte des statuts de la CCAM. Mi-novembre, les délégués communautaires en acceptaient le principe (notre édition du 19/11) à la majorité. Deux points cependant cristallisaient le débat : la compétence périscolaire et la gestion des milieux aquatiques. Un mois et demi plus tard, rien n'a changé. La fronde a ressurgi lors de la dernière commission locale d'évaluation de transfert de charges où le nouveau mécanisme des

attributions de compensation n'a pas été voté. Un blocage qui a obligé le président Pierre Heine à lâcher du lest. Mardi soir, lors du dernier conseil communautaire, il a expliqué quels avenants il allait apporter pour rassurer tout le monde. Une bonne fois pour toutes ? Il l'espère.

En tout cas, il n'a pas mâché ses mots : « Si le mécanisme financier ne tient pas en cohérence avec les statuts toiletés, alors c'est simple : nous allons devoir faire des choix drastiques au moment du vote du budget 2016. Je ne suis pas sûr que nous puissions réaliser nos projets. Je pense notamment aux travaux sur les espaces publics dans les communes ». Puis, anticipant la critique : « Non, ça n'est pas la baguette : c'est le principe de réalité [...] Les statuts quo et les non-décisions fatiguent tout le monde. Je vous le redis : il y a un

**La CCAM a voté le changement mais dans les faits, des points Lors du dernier conseil communal a fait une énième mise au poi**

temps pour tout et celui des échanges est revolu ».  
Fin du chapitre... Pour cette fois.

### Environnement, emploi, tourisme

Au milieu des affaires courantes, on retiendra la signature d'une nouvelle convention avec la Fédération européenne de recherche sur l'éducation et l'écologie de la personne (Fareepas). Le partenariat sert le volet environnemental sur lequel est engagée la CCAM depuis toujours (expositions, conférences, accompagnement de projets tels l'usage de zélo pesticide à l'horizon 2017 ou le développement d'une activité économique autour de l'abeille). De même, L'Arc mosellan demandera à la Fareepas de l'appuyer dans le positionnement de son installation de stockage de déchets d'Aboncourt.

# Mairie et voisins vigilants : l'union fait la force

Après Clouange et Marsilly, c'est au tour de Rurange-lès-Thionville de se lancer dans le dispositif mairie vigilante. Une réunion aura lieu le 11 décembre à Montrequienne pour informer les habitants et les inciter à adhérer.

Il y a deux semaines, un habitant de Montrequienne a été cambriolé. Il était 19 h. Pourtant sa maison était équipée d'une alarme et un chien était dans la demeure. « Preuve en est que ça peut arriver à tout le monde », déplore Joël Colloite, conseiller municipal à Rurange-lès-Thionville. Depuis trois mois, l'élu planche sur la mise en place du dispositif Mairie et voisins vigilants. Il en a parlé avec le conseil municipal qui a pris récemment une délibération pour y adhérer. Une première réunion a eu lieu en novembre pour définir les zones et les référents mairie. « Nous sommes quatre : le maire Pierre Rosaire, l'adjoint Norbert Baltazar, le policier municipal et moi-même. À présent, on doit fédérer les habitants, désigner des référents et suppléants pour les quartiers et constituer des communautés. Plus nous serons nombreux, mieux ça fonctionnera. »

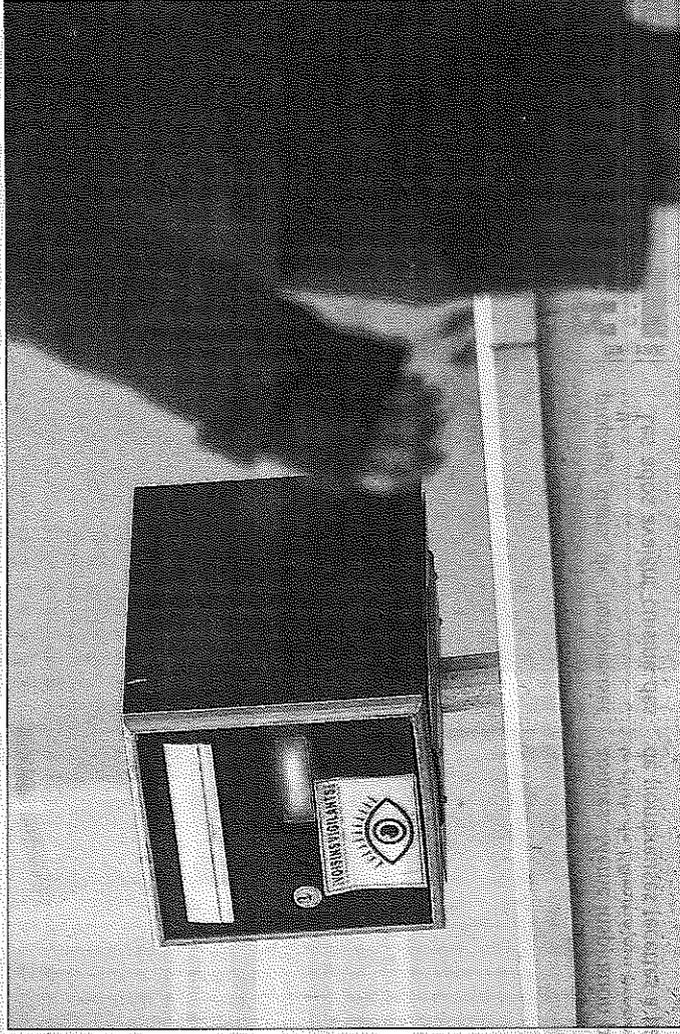
**Un cambriolage chaque minute**  
Joël Colloite a conscience que certains administrés pourraient être réticents ou trouver l'adhésion à Voisins vigilants inutile. « Beaucoup pensent qu'avoir un chien ou une alarme ça suffit. D'autres

s'imaginent que leur voisin veille sur leur maison en cas d'absence. Mais le risque zéro n'existe pas. Surtout lorsque l'on sait qu'un cambriolage a lieu chaque minute et que 80 % sont perpétrés en pleine journée. » D'où une réunion d'information programmée ce lundi 11 décembre, à 20 h, à Montrequienne. « Nous détaillerons le dispositif et expliquerons comment on devient voisins vigilants. »

C'est simple et complètement gratuit pour les habitants qui intègrent le processus. « Il suffit d'avoir une adresse mail, un numéro de téléphone portable, précise Norbert Baltazar. Les habitants recevront des autocollants à mettre sur leur boîte aux lettres. On organisera également des réunions pour faire le point sur l'opération. »

## Être informé et alerté

Le concept est simple : un habitant constate la présence d'un véhicule inconnu qui stationne dans une rue, ou il remarque un étranger dans le quartier voire il constate des dégradations ; bref il est attentif aux faits inhabituels. Il peut prévenir en envoyant un SMS. « Le message est centralisé par une plateforme. L'ensemble de la communauté est ensuite



En Lorraine, il existe 500 communautés Voisins vigilants. En Moselle, deux communes sont mairies vigilantes. En 2016, Rurange et Montrequienne entrèrent dans le dispositif. Photo Philippe NEU

informé. Police municipale et gendarmerie reçoivent également l'alerte. »

Le dispositif Voisins vigilants a déjà fait ses preuves. « Selon le ministère de l'intérieur, le nombre de cambriolages a chuté de 40 % dans les quartiers dits vigilants », encourage Joël Colloite. Et si la mairie est

partie prenante ce n'est pas un hasard. « En Moselle, seules Clouange et Marsilly se sont lancées dans Mairie vigilante. »

On souhaite être plus performant en pilotant. Ce sera discuté certainement pour les cambriolages et rassemblement pour les habitants. Voisins vigilants crée du lien social. Les

**Sabrina FROHNHOFER**

Réunion le vendredi 11 décembre à 20h au centre socioculturel de Montrequienne.

# Le terrain de tennis inaugure

ment. Compte tenu de son impact positif sur la santé physique et morale. Le sport, que ce soit en matière de santé publique, de loisirs ou d'éducation, est désormais reconnu à sa juste valeur.»

Concernant la pratique du tennis, il a précisé que dans le passé, ce sport était réservé à une élite de privilégiés, qui est devenue au fil des années, un sport très populaire qui rassemble actuellement 31 licenciés. Le tout par des séances d'entraînement dirigées par des bénévoles qui a su toujours privilégier la convivialité et la bonne ambiance du club.

C'est pour cela que la municipalité a décidé de rénover les deux terrains à l'extérieur, grâce à ses fonds personnels de

En présence de diverses personnalités de la Fédération de tennis régionale et départementale, ainsi que le président du Tennis-club de Rurange-Montrequoise, Jean-Luc Batzli, des entraîneurs et du président de l'ASCL Jean-Pierre Ramirez. Le maire, Pierre Rosaire a inauguré le nouveau terrain de tennis, qui a été entièrement recréé au même emplacement que l'ancien. Tout a été remplacé, un nouveau revêtement en béton poreux, la clôture extérieure et le rajout d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Comme la nuit commençait à se lever, c'est sur les terrains de la salle polyvalente que l'inauguration s'est déroulée.

Le maire a déclaré : « Notre commune se dévoue à un



Pour un coût de 43 359 €, la seule subvention reçue par la mairie, fut celle de la Fédération française de tennis, d'un montant de 3 000 €. Photo RL

Jeudi 5 Novembre 2015

## REUNION DEMAIN À RURANGE L'œil des voisins

Un dispositif, intitulé "Participation citoyenne et Voisins vigilants" se met en place à Rurange. Chaque référent quartier sera un relais entre voisins vigilants et les forces publiques. Une réunion d'information aura lieu en mairie, ce vendredi 6 novembre à 20 h. Contact : Joël Collotte au 06 08 48 26 50. Enfin, pour officialiser ce projet, une réunion publique sera organisée au CSC de Montrequoise, le vendredi 11 décembre, à 20 h, en présence des forces de l'ordre et des référents de quartiers identifiés. Dès maintenant, les personnes intéressées pour adhérer à ce dispositif comme voisins vigilants peuvent se faire connaître en mairie. Contact : 03 87 73 90 85.

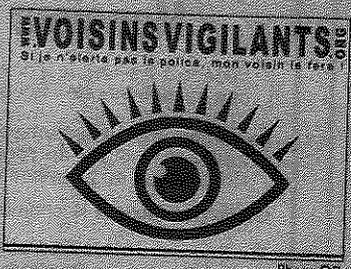
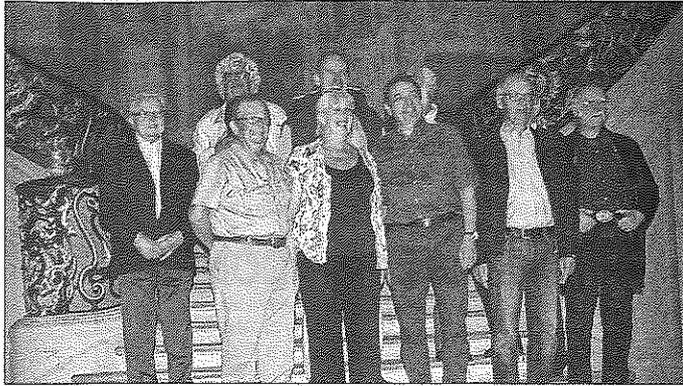


Photo DR

## ■ RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Les États Généraux<sup>A.M.A.S</sup> des Communes Libres de France se préparent



La délégation de la Commune Libre de Magny-Rurange, a été reçue en mairie de Nancy, pour préparer les États Généraux 2016. Photo RL

Les communes et républiques de France se sont retrouvées à Nancy, à l'invitation de la Commune Libre des Trois Maisons, afin de préparer les prochains États Généraux prévus les 23, 24 et 25 septembre 2016, dans la cité ducale. La délégation de la Commune Libre de Magny, avec son maire Jean-Luc Massaro et son adjoint Daniel Scher s'est retrouvée avec les responsables de communes et républiques libres de France, à l'hôtel de ville de Nancy, sous la conduite de Gérard Truchet, président de l'Association Nationale et président de la république des Canuts, à Lyon. Ils ont été reçus par Laurent Henard, maire de Nancy et plusieurs de ses adjoints, André Rossinot, prési-

dent du Grand Nancy, Jean-François Husson, sénateur et Frédéric Maguin, conseiller départemental et représentant Mathieu Klein.

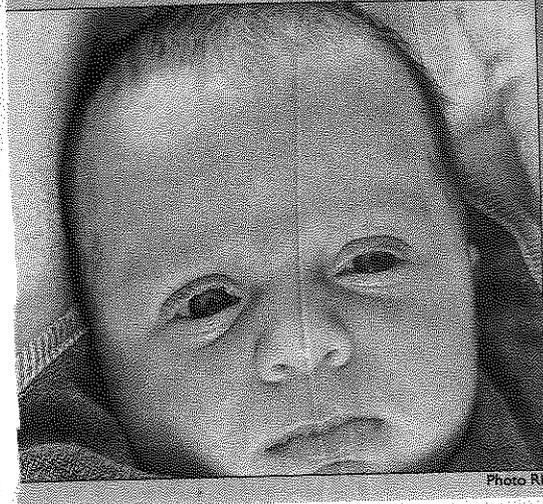
Un programme esquissé a été présenté pour ces journées de 2016, le vendredi 23, accueil et repas d'ouverture, le samedi 24 visites, repas, défilé en costumes folkloriques dans le centre-ville, ce qui est une tradition, puis soirée de gala. Le dimanche 25, assemblée générale des présidents et repas de clôture après la visite de la ville par les autres participants.

Au cours de ce séjour, la commune libre des Trois-Maisons s'attachera à faire visiter les principaux lieux remarquables de la ville et à faire déguster les produits du terroir tout au long du week-end.

## ■ CARNET ROSE À RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Bienvenue à Mia

25.10.2015



La petite Mia, a vu le jour le 11 septembre 2015 à Metz, elle est venue apporter joie et bonheur au foyer de ses parents Jérémie Herder et Margaux Frêche, de Rurange-lès-Thionville. Toutes félicitations au heureux parents et os vœux de prospérité au bébé.

Photo RL

## ■ EXPOSITION À RURANGE-LÈS-THONVILLE 16.10.15

# En route pour le Vietnam



Pendant ce mois d'octobre, la bibliothèque de Rurange-lès-Thionville invite le public à découvrir un pays lointain : le Vietnam.

Ce samedi 17 octobre, à la salle polyvalente, à 10 h, un atelier de fabrication de nems sera animé par Philippe Kremer. Le même jour, au même endroit, de 10 h à 18 h, exposition artisanale et vente de produits vietnamiens avec l'association Fleur Blanche, ainsi qu'un diaporama sur le Vietnam.

À 15 h, Etienne Sibille fera découvrir, à un public familial, les musiques de l'Asie et des contes et ombres chinoises pour découvrir les instruments vietnamiens. Entrée gratuite.

# Ça bosse 15.10.15 pour les vélos !

Sur l'initiative du conseil municipal des jeunes, la municipalité a tenu à réaliser leur demande, à savoir un terrain de bosses réservé aux VTT et BMX.

D'une longueur de 200 mètres et situé à côté du terrain de skate, entre Rurange et Montrequienne, il a été réalisé grâce au bénévolat de personnes de la commune.

Cette piste de bosses, très technique au départ, se compose vers la fin de bosses plus douces.

Par contre il est exclusivement réservé aux cyclistes de VTT et BMX de plus de 12 ans. Tout engin motorisé est strictement interdit.

Naturellement, les utilisateurs de ce terrain doivent

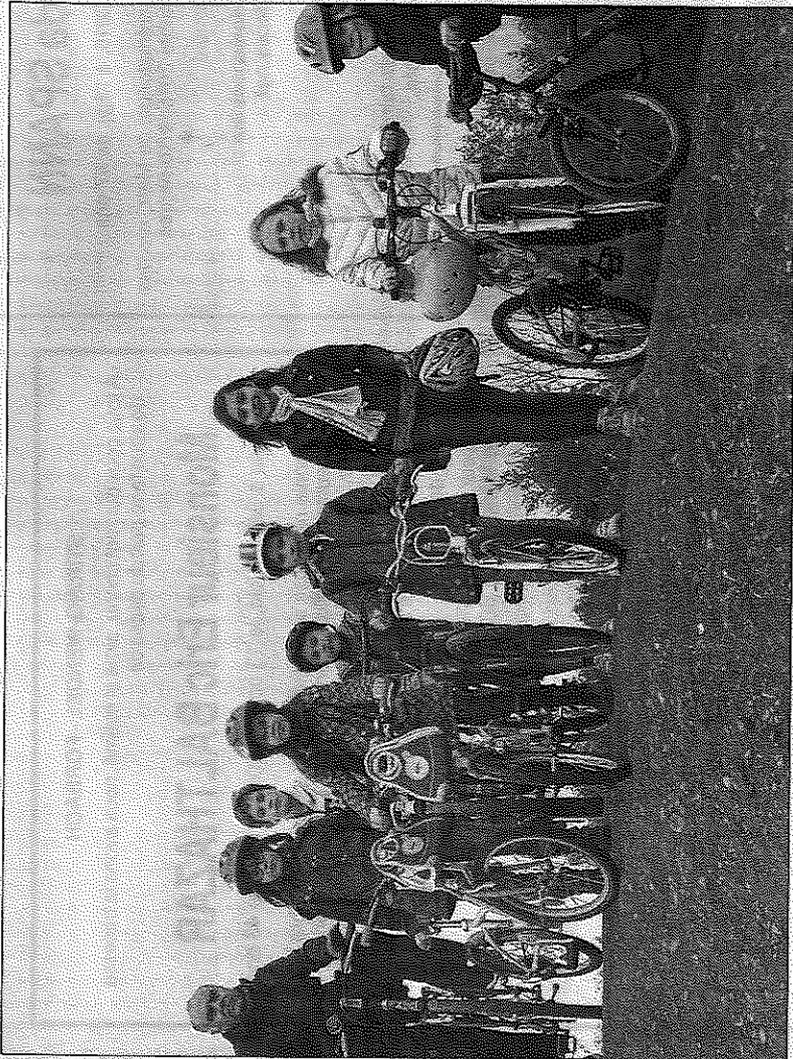
respecter les règles de sécurité et d'utilisation, affichées sur l'arrêté municipal situé à l'entrée du terrain.

Le port du casque qui est obligatoire.

Les principales bases de sécurité, avec le port de protections individuelles comme les gants, genouillères et coudières et vêtements adaptés sont fortement conseillés.

L'accès est interdit aux enfants de moins de 12 ans, non accompagnés de leurs parents ou tuteur légal.

L'accès au public a été officiellement prononcé lors de l'inauguration, en présence du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes et des premiers vététistes du jour ]



Les premiers usagers de ce parcours de bosses pour VTT et BMX ont effectué les premiers tours de circuit lors de l'inauguration. Photo RL

# Ça bosse <sup>15.10.15</sup> pour les vélos !

Sur l'initiative du conseil municipal des jeunes, la municipalité a tenu à réaliser leur demande, à savoir un terrain de bosses réservé aux VTT et BMX.

D'une longueur de 200 mètres et situé à côté du terrain de skate, entre Rurange et Montrequienne, il a été réalisé grâce au bénévolat de personnes de la commune.

Cette piste de bosses, très technique au départ, se compose vers la fin de bosses plus douces.

Par contre il est exclusivement réservé aux cyclistes de VTT et BMX de plus de 12 ans. Tout engin motorisé est strictement interdit.

Naturellement, les utilisateurs de ce terrain doivent

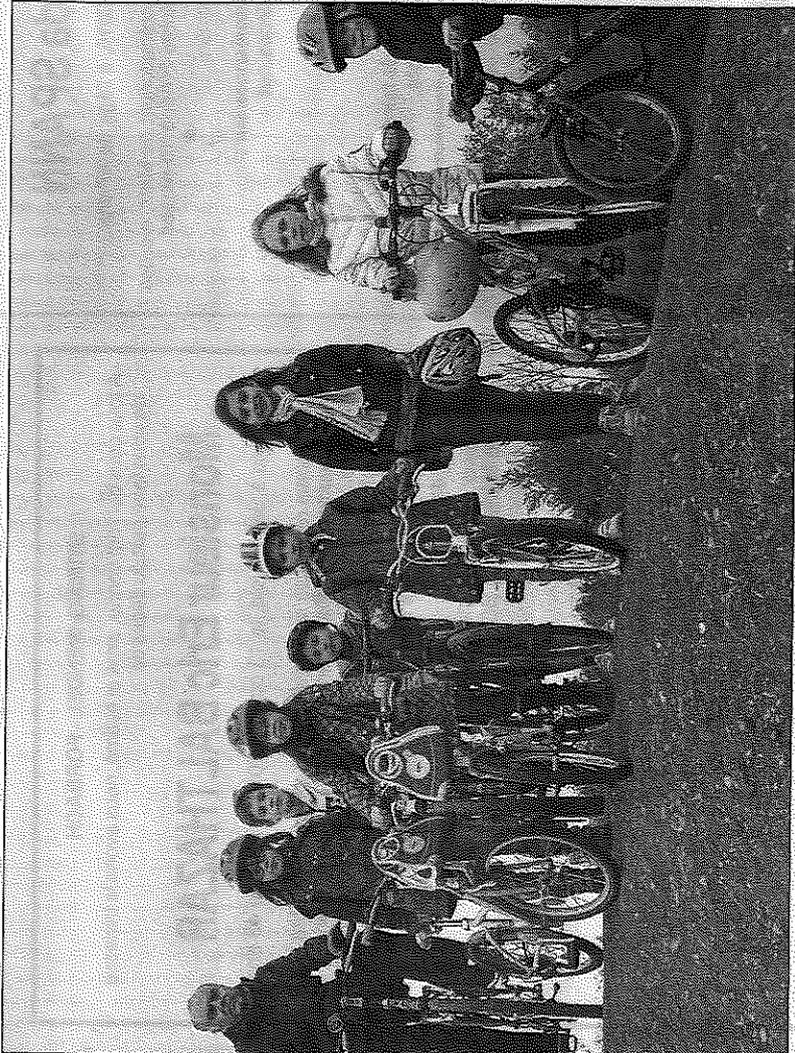
respecter les règles de sécurité et d'utilisation, affichées sur l'arrêté municipal situé à l'entrée du terrain.

Le port du casque qui est obligatoire.

Les principales bases de sécurité, avec le port de protections individuelles comme les gants, genouillères et coudières et vêtements adaptés sont fortement conseillés.

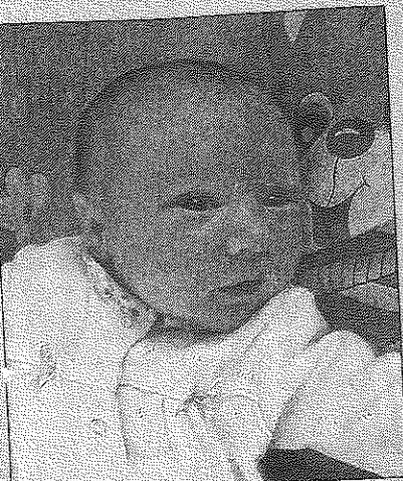
L'accès est interdit aux enfants de moins de 12 ans, non accompagnés de leurs parents ou tuteur légal.

L'accès au public a été officiellement prononcé lors de l'inauguration, en présence du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes et des premiers vététistes du jour J.



Les premiers usagers de ce parcours de bosses pour VTT et BMX ont effectué les premiers tours de circuit lors de l'inauguration. Photo RL

# Bienvenue Sophie !



29.9.2015

C'est à Metz, le 31 août dernier, que la petite Sophie est venue apporter joie et bonheur au foyer de ses parents, Olivier Elchinger et Stéphanie Martin, domiciliés dans la commune. Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

Photo RL

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Émilie et Arnaud 29.9.15

C'est en mairie, que se sont unis, devant Jean-Pierre Fovet, adjoint au maire, Arnaud Forêt, cadre commercial, domicilié à Bousse, et Émilie Gadault, assistante de direction, domiciliée à Bousse et résidant à Rurange-lès-Thionville. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



Photo RL

Vendredi 25 Septembre 2015

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Entretenir son corps et son esprit autrement

19.9.15

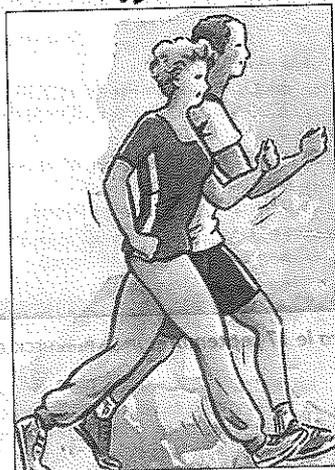
L'Acti'march'et la marche nordique, qui sont deux activités en pleine vogue, vont reprendre à partir de demain à Rurange-lès-Thionville.

Toutes deux sont encadrées par des animateurs habilités d'Éducation physique et gymnastique volontaire.

Le déroulement des séances se décompose en trois phases : un échauffement progressif, une marche active sur 45 minutes (en respect des capacités de chacun) et pour terminer une phase d'étirements.

Sur une recommandation de la Santé publique, 10 000 pas par jour sont nécessaires pour entretenir son corps. La marche est une pompe naturelle qui permet de mettre en mouvement le sang dans notre corps et lui donner vie. Il faut activer les quatre pompes de la circulation : le cœur, la plante des pieds, les muscles du mollet (en se contractant ils propulsent le sang vers le haut) et la pompe respiratoire du diaphragme. La marche étant en particulier la meilleure façon d'agir sur tous ces fronts.

Sur une périodicité trimes-



Acti' March' et Marche Nordique sont deux activités en vogue. Photo RL

trielle allant du 19 septembre au 19 décembre, les séances de marche nordique auront lieu tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30. Et l'Acti'March'chaque samedi, de 9 h 30 à 10 h 45.

Pour tous contacts ou renseignements : Joël Collotte au 06 08 48 26 50 ou par mail : association.actimarch@gmail.com.

## AMNÉVILLE - RURANGE-LÈS-THIONVILLE - METZ



Dans la peine, mais dans la foi et l'espérance, nous vous faisons part du décès de

# Madame Nicole DAUBER

née FELT

survenu le 24 septembre 2015, à l'âge de 75 ans.

Le culte sera célébré le lundi 28 septembre 2015, à 15 heures, au temple protestant d'Amnéville, suivi de la crémation.

La défunte reposera au funérarium d'Amnéville ce jour, à partir de 14 h 30.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Ses dons pourront être déposés pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer.

De la part de :

- Monsieur Raymond DAUBER, son époux ;
- Estelle HURÉ, née DAUBER et son époux Jean-Michel, Arnaud DAUBER et sa compagne Marie-José, ses enfants ;
- Anais, Noémie, et Ava, ses petites-filles ;
- Yvette FELT, sa sœur ;
- Madame Irma STEINERT, sa belle-mère ;
- ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

## ■ RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Claudine et Joël *À S. D. R. S.*

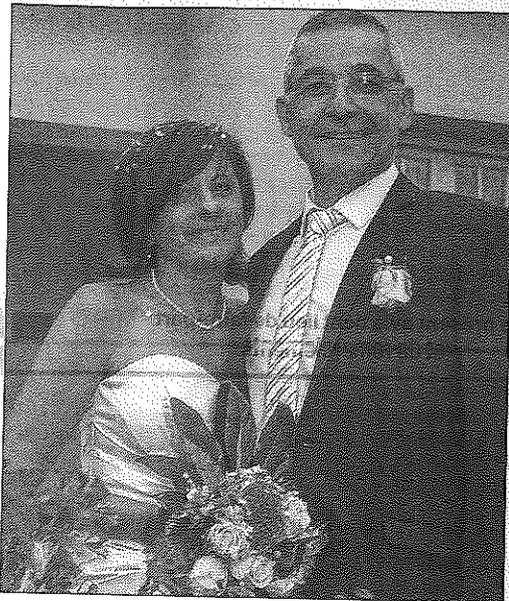


Photo RL

C'est devant  
Géraldine  
Roché, adjointe  
au maire,  
que  
se sont unis  
Joël Marchal,  
responsable  
d'activités,  
et Claudine  
Lamantea,  
domiciliés  
à  
Montrequienne.  
Tous nos vœux  
de bonheur  
aux nouveaux  
époux.

Mercredi 2 Septembre 2015

### C'est la rentrée !



**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** 178 élèves ont été recensés au primaire. Avec ce chiffre il y a possibilité d'une nouvelle ouverture de classe. Une réponse sera donnée par l'académie au directeur d'école, aujourd'hui mercredi. En attendant, tous les élèves ont été accueillis par leurs enseignants respectifs. Pour la classe du CP, les élèves ont eu la chance de se retrouver avec la même maîtresse, Isabelle Labella, qu'ils avaient l'année dernière en grande section maternelle, à l'école Les Vers Luisants de Montrequienne. Une nouvelle institutrice, Cyrielle Adam, s'est vu confier la classe double de CMI-CM2.

# 26 200 fleurs pour le corso fleuri

C'est dans un hall des anciens ateliers des TCRM, devenus un lieu de créations "TCRM BLIDA", que les membres des Bigophones de Metz-Rurange, avec l'aide de sympathisants de l'association, ainsi que quelques acteurs du Théâtre Amateur Des Auboris (Tada) de Serigny-lès-Sainte-Barbe. C'est jusqu'à 21 h, que les 26 200 fleurs furent piquées une à une sur les structures en polystyrène, devant participer, le lendemain, au corso fleuri des fêtes de la Mirabelle à Metz.

Deux mois auparavant, les techniciens de l'association, et principalement Pierre Ledrich, se sont activés à habiller de polystyrène les squelettes en bois, les différents sujets du char, puis de les tailler afin de donner naissance aux deux totems, au tipi indien et à un énorme cactus, symbolisant l'Ouest américain, d'après les des- sins d'Eric Ball, venu de Sélestat.

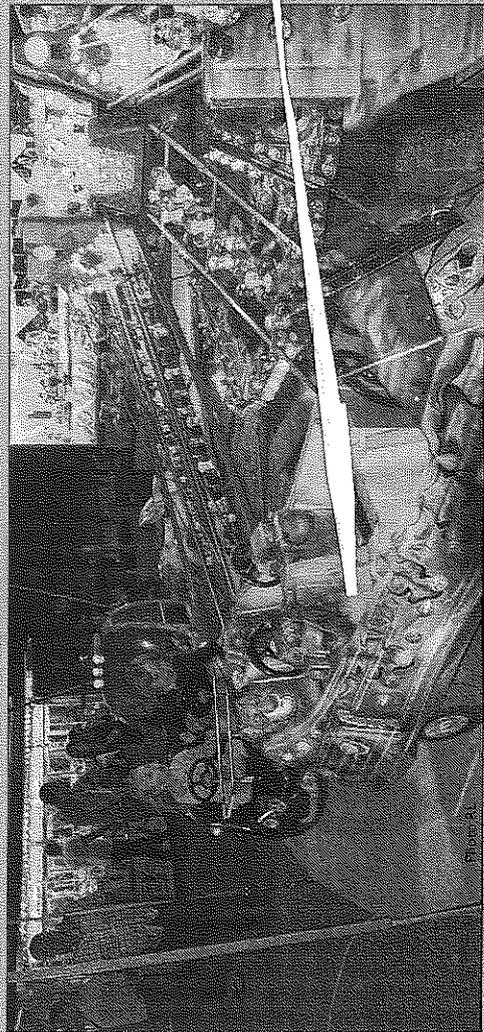
La récompense de ce travail fut la présentation au public messin de ce char accompagné de personnages issus directement de la conquête de l'ouest.



Le samedi, veille du corso fleuri des fêtes de la Mirabelle de Metz, 26 200 fleurs ont été piquées une à une sur les sujets en polystyrène jusqu'à 21 h.

Photo RL

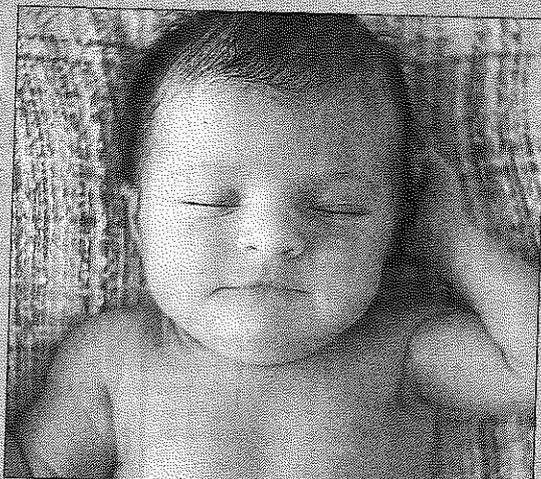
# Montrequienne fête St-Laurent



Le petit village de Montrequienne va vivre, pendant trois jours, sa fête patronale. La particularité de celle-ci est son caractère champêtre et convivial. Les festivités débuteront ce soir, dès 18 h, par l'inauguration de la fête. Après la restauration, de 21 h à 2 h, l'orchestre Nicky Michel, animera le premier bal champêtre gratuit. Ce qu'il fera également demain, dimanche 9 août, et lundi 10 août, jusqu'à 1 h. Pendant ces jours, la fête ouvrira ses portes à 18 h par des animations, stands forains, restauration et buvette. Venez nombreux à Montrequienne et vivre les fêtes de village à l'ancienne.

## ■ À RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Bienvenue à Romane



21.8.2015

C'est à la maternité de Mercy que la petite Romane est née, le 31 juillet, apportant joie et bonheur à ses parents, Grégory Mandervelde et Céline Klein, domiciliés à Montrequienne. Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

## ■ ANIMATION À RURANGE 26.8.15

# Vide-greniers dans le vieux village

L'Association Sport Culture Loisirs (ASCL) de Rurange-Montrequienne organise le dimanche 6 septembre sa 16<sup>e</sup> fête du Coquelet grillé avec un vide-greniers, de 6 h à 18 h, dans les rues du vieux village, attirant chaque année plus de 200 exposants. Ceux-ci seront accueillis à partir de 5 h 30, à l'entrée de la rue des Martyrs-de-la-Résistance. Le vide-greniers est accessible aux habitants de la commune, aux professionnels et particuliers. Chaque emplacement a une longueur de 5 mètres, au prix de 5 €. Sauf pour les commerçants professionnels, où le stand d'exposition sera facturé à 50 €. Il n'y a pas de réservations, il suffit, à chaque exposant de se présenter à l'entrée de la brocante, où un placier dirigera vers son emplacement. Du côté restauration, buvette, casse-croûte, ainsi que plus de 300 coquelets seront passés à la broche pour être dégustés sur la place de l'Église, convertie en zone de restauration. Animation musicale dans les rues et, pour les enfants, un château gonflable.



Photo Archives RL

# L'Arc mosellan surfe sur la modernité

A4-8-AS

L'Arc mosellan y songeait depuis plus d'un an. En ligne depuis peu, le nouveau site internet de la communauté de communes se veut plus moderne et pratique. Une mine d'informations sur le territoire.

Pour ses douze ans d'existence, l'Arc mosellan a décidé de se mettre à la page et de s'offrir un nouveau site internet. « On y pense depuis long », plaisante Pierre Heine, le président de l'intercommunalité.

Ceux qui ont connu l'ancienne version seront bluffés. C'est le jour et la nuit. Jusqu'à présent le site misait principalement sur son côté pratique se contentant d'informer sommairement la population. Il n'avait rien de ludique et du coup on ne s'y attardait pas plus de quelques clics. Mais tout cela c'est du passé. À présent le site est agrémenté de photos, de vidéos et même d'un destin animé qui explique en trois minutes ce qu'est une communauté de communes. Il est coloré, facile à utiliser et surtout on y trouve des renseignements très utiles sur les collectes des ordures ménagères et les horaires des déchetteries. Les 26 communes qui composent l'Arc y sont présentées. On peut aussi connaître les élus qui font partie de la communauté, les compétences de cette dernière ainsi que ses projets. Le moulin de Buding y est présenté. Dans l'onglet kiosque, on y trouve entre autres différents

règlements, des communiqués et des guides pratiques.

## Mises à jour quotidiennes

Fruit d'une réflexion entre les délégués communautaires et les services de la CCAM et l'aide précieuse de Didier Branzi, 1<sup>er</sup> adjoint à Metzervisse, le site a été conçu par Konik communication, société basée à Lessy.

« On le met à jour quotidiennement », précise Françoise Bertrand en charge de la communication. On espère étoffer la partie agenda et ajouter régulièrement des informations comme nous l'avons fait pour le festival de théâtre de la Camer. » Pour l'heure, la rubrique qui enregistre le plus de connexions est celle consacrée au tri des déchets. De bon augure.

Il est possible par l'intermédiaire de ce site de contacter l'Arc mosellan en cas d'interrogation. « On répondra ou orientera les internautes vers le bon interlocuteur. »

Maintenant y'a plus qu'à surfer sur [www.arcmosellan.net](http://www.arcmosellan.net) et apprécier. Quand la CCAM se met à la page, elle ne le fait pas à moitié.

S. F.



Pierre Heine présente le nouveau site de l'Arc mosellan qui est en ligne depuis quelques jours et qui a été pensé par les élus et les services de la communauté de communes. Photo Philippe NEU

16/7/13

# « Les instances de décision de l'Arc mosellan sont bloquées »

**Le décès du maire de Hombourg-Budange, Patrick Hippert, entraîne de profonds bouleversements au sein de l'Arc mosellan. Suite à la fin de son accord local, le conseil communautaire va devoir passer de 57 à 50 délégués.**

Le décès inattendu de Patrick Hippert va avoir de lourdes conséquences sur l'organisation de la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM).

A cause de plusieurs démissions au sein du conseil municipal, la disparition du maire de Hombourg-Budange entraîne l'organisation d'une élection partielle qui devrait avoir lieu en septembre. Suite à ce vote, l'Arc mosellan va alors devoir procéder à la recomposition de son conseil communautaire. En effet, jusqu'à présent, son accord local prévoyait un nombre plus important de délégués communautaires que nécessaire. « Nous avions souhaité qu'il y ait plus d'étus pour que les petites communes soient représentées », explique Séverine Badina, directrice générale des services de la CCAM.

Mais depuis plusieurs années, les accords locaux sont remis en cause. Différentes communes ont saisi le Conseil constitutionnel et souligné les problèmes de représentativité des habitants. Les Sages ont donc mis fin à ces accords ce qui oblige l'Arc mosellan à passer de 57 à 50 délégués. « L'accord local peut encore exister mais il y a 5 critères obligatoires et on ne rentre pas dedans ». L'intercommunalité était d'ailleurs déjà en train de réviser ses statuts puis-que tous les accords locaux tomberont d'ici 2020.

« Ce n'est pas banal, ce qui nous arrive, rappelle le président de l'Arc mosellan Pierre Heine. On a des conseillers qui sont traumatisés parce qu'ils tra-

vailent depuis 18 mois sur nos projets. C'est une frustration terrible d'être évincés comme ça ». Cette situation va également empêcher la tenue du conseil communautaire pendant plusieurs mois. « Notre nouveau conseil, on ne l'aura pas avant fin octobre », indique Séverine Badina. Les instances de décision de l'Arc mosellan sont bloquées ».

Après avoir été avertis oralement le 9 juillet, les maires ont reçu une lettre pour faire le point sur la situation. Dans cette réorganisation, douze communes vont voir leur nombre de conseillers diminuer : Distroff, Kédange-sur-Canner, Stuckange, Bettelainville, Buding, Elzange, Hombourg-Budange, Lutlange, Mallang, Met-

## « On est dans l'application de la loi »

zeresche, Oudrenne et Veckring. Pour celles de plus de 1 000 habitants, les conseils municipaux doivent procéder à l'élection des délégués communautaires parmi les sortants. Pour les autres, c'est le maire qui est titulaire. Mais pour que le conseil soit plus représentatif, trois communes gagnent des délégués : Bertrange, Bousse et Guénange. Là

encore conserver 12 vice-présidents. On verra au mois d'octobre », souligne Pierre Heine qui rappelle que tout se fait en concertation avec les services de la préfecture. « On n'est pas dans le coup politique comme on a pu l'entendre mais seulement dans l'application de la loi ».

Jérémie NADÉ



Même si le conseil communautaire perd 7 délégués, le président et la plupart de ses vice-présidents pourraient rester en poste.

Photo Archives Annuaire FLOHR

# L'Arc mosellan décide de ne pas décider

2/7/15

Lors du dernier conseil communautaire de L'Arc mosellan, les élus ont préféré différer leur décision sur les projets de piscine et d'abattoir communautaire en attendant d'avoir plus d'informations.

Réunis à Volstroff mardi soir, les élus de la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) ont largement débattu sur deux points : le man- que de clarté sur les futurs piscine et abattoir communautaires. Deux projets liés aux problèmes que rencontre actuellement L'Arc mosellan avec la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville (CAPFT).

Dès son introduction, Pierre Heine, le président de la CCAM, est revenu sur son départ du G6, le regroupement des six inter- communalités du Nord mosellan. Il a rappelé le conflit qui l'oppose à Patrick Weiten, président de Portes de France, dans la gestion des autorisations d'urbanisme. « On ne torpille pas des projets en cours avec je ne sais quels des- seins. Tant que je n'aurai pas de tête-à-tête avec Patrick Weiten, je n'irai plus au G6. »

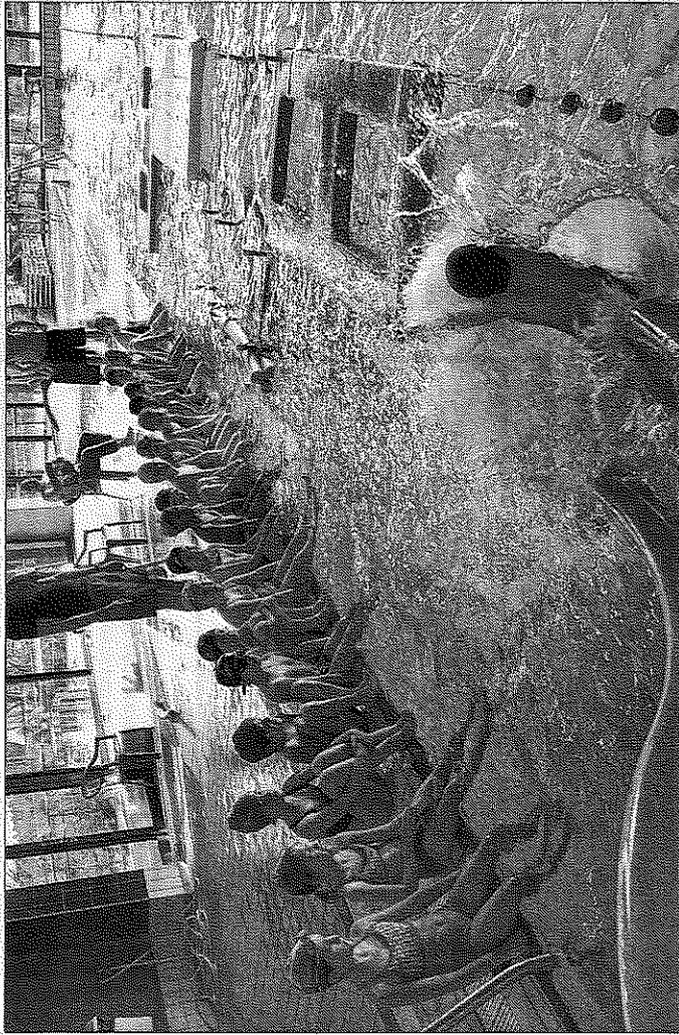
## Attendre pour avoir des réponses

Pour la piscine, la CCAM avait décidé de s'associer à la Commu- nauté de communes des Trois Frontières (CC3F) et la CAPFT afin de construire un centre aqua- tique intercommunautaire. Un équipement implanté à Bas- se-Ham avait été retenu en avril 2013. Le projet représentait

un investissement de 12 135 730 € avec une participa- tion de 3 214 228 € de la CCAM. Une forte somme, d'autant que la communauté de communes s'est engagée dans un investissement de 7 millions d'euros pour le haut débit. « Il y a une accumulation d'investissements, il faudra faire des arbitrages. Nous ne pouvons pas faire des emprunts ad vitam aeternam », a prévenu Hervé Wax, délégué aux finances.

Etant donné que de nombreu- ses modalités de fonctionnement n'ont pas été clairement définies par Portes de France, maître d'ouvrage, le président a proposé de surseoir sa décision sur ce projet. En attendant, il veut ré- crire à la CCPT pour qu'elle réponde à ces questions. « Cela montre qu'il y a 57 personnes qui attendent des réponses », a expli- qué Pierre Heine face à certains conseillers dubitatifs. La proposi- tion a été adoptée avec 52 voix pour et cinq abstentions.

Le futur abattoir a lui aussi fait débat. « En 2008, Michel Paquet avait été interpellé par des agri- culteurs sur la nécessité d'avoir un abattoir plus proche ». Les cinq EPCI (Etablissements publics de coopération intercom- munale) du Nord mosellan (CAPFT, CAVF, CCAM, CCCE et CC3F) se sont alors accordés sur



Tant qu'elle n'aura pas plus de précisions, la CCAM refuse de s'engager financièrement dans le projet de piscine communautaire destinée aux scolaires. Photo: Archives Armand FLOHR

la réalisation d'un abattoir à Met- zange, pour un coût de 3 150 000 € dont 271 800 (15 %) de la CCAM.

Mais n'ayant que deux éleveurs intéressés, le Val de Fensch s'est finalement retiré du projet. « Il y a donc 576 000 € à répartir. Si le Val de Fensch ne vient plus, il faut

se revoir à quatre ». De plus, sur les 1 200 tonnes prévues, seules 800 sont pour l'instant assurées. Un manque d'intérêt des éleveurs remettant en cause, pour cer- tains, l'utilité d'un tel projet. Encore une fois, face au manque de précisions, le président a pro- posé au conseil de suspendre sa

Jérémie NADE.

## ■ RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Émilie et Jean 2/7/15

Samedi, Norbert Balthazar, adjoint au maire, a uni par les liens du mariage Jean Adé, chauffeur, et Émilie Boucherie, assistante administrative, domiciliés à Montrequienne. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



Photo RL

## ■ RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Tournoi de clôture 24/7-15



*C'est sur un terrain entièrement rénové que les 52 participants au tournoi de fin de saison se sont affrontés dans une ambiance familiale.* Photo RL

C'est sur un terrain de tennis entièrement rénové que les 52 joueurs du Tennis-club de Rurange-Montrequoise ont participé à un tournoi interne, afin de fêter une année d'entraînements et inaugurer le nouveau terrain.

Après de nombreux matchs effectués sur la journée, les différents vainqueurs de ce tournoi sont les suivants : Jeunes : Thomas Lefort. Ados : Thiebault Machala. Chez les hom-

mes : Nicolas Navard et Patrice Rossi. Chez les femmes : Virna Gualtieri et Sylvie Grosdidier.

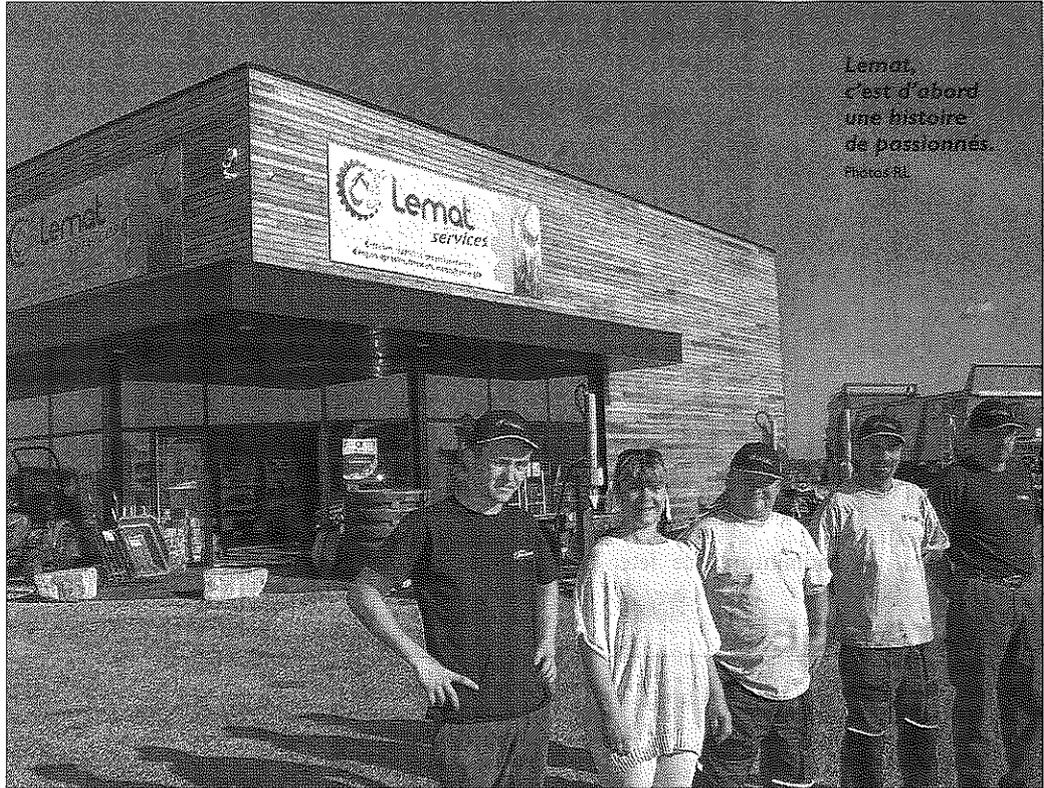
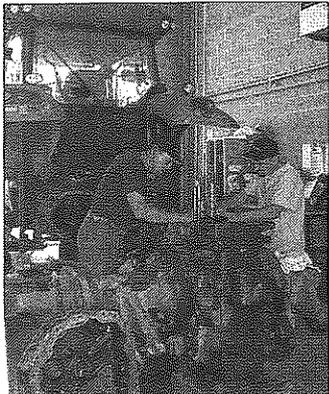
La journée s'est déroulée sous un soleil magnifique, avec un temps de pause, à midi, autour d'un barbecue offert par le Tennis-club et sous la houlette de François Raso, le préposé aux grillades.

Avec ces nouveaux terrains et de cette superbe journée conviviale, Jean-Luc Baltzli est un président heureux.

# Au bonheur des agriculteurs

137-2ds

Licenciés au moment de la crise, ils ont créé leur entreprise. Et cela rend bien des services aux mains vertes et aux agriculteurs. Bienvenue chez Lemat, à Metzervisse.



Lemat, c'est d'abord une histoire de passionnés. Photos RL

Il est 8 h, lundi matin. « Bonjour, mon mari a besoin d'un joint hydraulique pour son tracteur. » « Pas de problème, donnez-moi la référence. » Et le temps d'un éclair, Murielle a satisfait sa cliente. « Bonjour, je suis Fernand Zenner, d'Inglange, mon Ford 5 000 a une grosse fuite d'huile au pont. Mon frère m'a dit que vous étiez spécialiste pour cela. » « Pas de problème, apportez-le nous, on regardera cela en août car la moisson débute et on est sollicité pour intervenir au quotidien et... sur le champ », répond Patrice. Entre ces deux clients, une dame retapant des meubles s'est fait conseiller pour l'achat d'une éponge spéciale, et un agent d'une grosse commune du secteur est venu chercher du matériel commandé. Clients et coups de fil se succèdent à un rythme effréné.

On est chez Lemat, dans la toute nouvelle zone artisanale de Metzervisse où les Leclair ont acquis 1,5 ha à la Communauté de communes de l'Arc Mosellan (CCAM) pour agrandir leur entreprise créée à Rurange-lès-Thionville en 2010. Les voilà dans un superbe magasin de 300 m<sup>2</sup> en libre-service avec, excusez du peu, 14 500 références ! Il est relié à un atelier de 400 m<sup>2</sup>, l'ensemble entouré d'une cour pour exposer du gros matériel : de la remorque au tracteur en passant par les charrues et les herse, bref, tout le matériel agricole possible. Impressionnant ! Un bel ensemble aux quatre vents qui domine les vallées de la Bibiche et de la Moselle.

## Fils de paysan

Fils de paysans qui exploitaient 100 ha à Rurange-lès-Thionville, Patrice Leclair passe un BEP Conduite entretien machines agricoles au lycée agricole de Courcelles-Chaussy avant de se spécialiser en "diesel hydraulique électricité" à Somme-Suippe (Marne). Mécanicien pendant deux ans chez Richert, il rejoint le Luxembourg où il sera mécano puis responsable du service après-vente d'une grosse concession BTP pendant dix-huit ans. En 2010, à cause de la crise, les fonds de pension américains licencient le personnel. Patrice et son épouse et collabora-

trice, Murielle, ne chôment pas. De suite, dans l'ex-bâtiment de l'exploitation familiale, ils ouvrent Lemat, entreprise spécialisée dans le service réparation, dépannage de matériel agricole et motoculture. Succès immédiat couronné par l'obtention du Prix Coup de cœur de la création d'entreprise par la Chambre des Métiers. Avec un as de la réparation des tracteurs et autres matériels agricoles, Laurent Mellinger, le succès va croissant par le bouche-à-oreille, la meilleure des publicités.

Ils se retrouvent vite à l'étroit à Rurange. Voilà pourquoi ils délocalisent à Metzervisse, embauchent deux nouveaux mécaniciens, un stagiaire, et intègrent dans leur affaire familiale leur fille Gladys (19 ans, en BTS gestion comptable) et leur fils Guillaume (17 ans, électricien). « On a ouvert le 6 novembre 2014, après avoir fait bien des travaux nous-mêmes pour accélérer l'ouverture. Pour améliorer notre développement, on est passé par une centrale d'achat, la Société coopérative des artisans ruraux. Cela nous permet d'acheter moins cher, et les prix sont donc intéressants pour les particuliers. » Les rayons sont nombreux et pointus : boulonnerie, plomberie, vêtements de travail et sécurité, batteries, électricité, jardinage, matériels élevage et de soins animaux (seringue, etc.), jouets pour enfants, etc., etc., et la spécialité maison : les flexibles hydrauliques, la motoculture.

Le point fort de Lemat ? Le service dépannage sur place 7j/7 et 24h/24, la réactivité, le relationnel et cette confiance des clients en de vrais pros sont reconnus. Pierre Heine, maire de Metzervisse et président de la CCAM, confie : « On avait un projet avec Gamm vert qui est allé à Manom. On est heureux d'une entreprise comme Lemat qui fait finalement avec bonheur l'affaire mais sans le rayon fleurs... » Alors, Patrice et Murielle, c'est pour quand le rayon fleurs ?

En attendant, toute l'équipe se prépare au grand rendez-vous agricole de la rentrée, les Terres de Jim, qui aura lieu sur l'ancienne base aérienne de Frescaty. À cette occasion, Lemat devrait en surprendre plus d'un...

## Au départ, un licenciement...

# Un amour de diamant 16/6/2015

C'est en maine, en présence de leur famille et de quelques amis, que le maire, Pierre Rosaire, a accueilli Raymond et Georgette Ripinger, pour honorer leur 60<sup>e</sup> anniversaire de mariage, soit leurs noces de diamant.

Raymond est né le 18 octobre 1931 à Montrequienne et quatre jours plus tard, dans la maison en face, naissait Georgette. Leur vie à deux était déjà prédestinée puisqu'ils ont passé toute leur jeunesse ensemble et ce, jusqu'à leur mariage, célébré le 21 mai 1955, à Rurange-lès-Thionville. Dans leur vie, ils n'ont été séparés qu'une seule fois, lors de l'expulsion des habitants de Montrequienne en novembre 1940. Georgette a été accueillie dans le village de Nantiat, et Raymond à Vaulry, dans le Limousin, en avril 1941.

Employé à 18 ans à l'usine UCPLM de Hagondange, puis à la Soillac, Raymond bénéficie d'une retraite anticipée en 1982 qui lui permet depuis d'entretenir son jardin, une grande passion qu'il partage avec son épouse.

De leur union sont nés Denis, malheureusement décédé, et Alain. Raymond et Georgette sont également grands-parents d'Amandine et Eméline.

La municipalité a offert aux époux une assiette en émail de Longwy et un bouquet de fleurs, avant d'inviter tout le monde à un vin d'honneur.



Raymond et Georgette, c'est bien plus de soixante ans de vie commune ! Photo RL

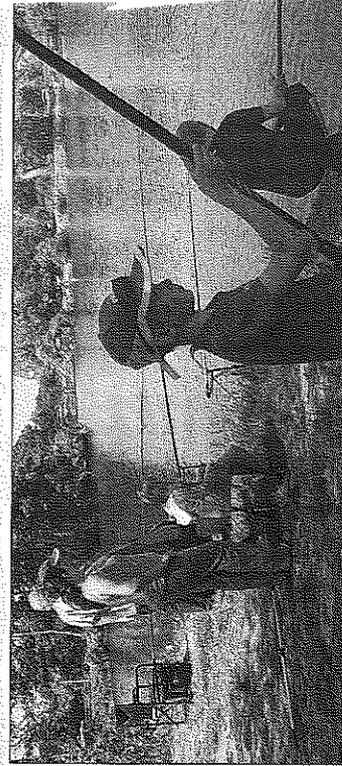
# Un étang à Rurange ? 14.6.15

C'est ce qu'ont pensé de nombreux habitants de la localité, à l'annonce de la commission d'animation qui organisait une journée pêche conjointement avec l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPMA) La Rousse de Florange, la Région Lorraine et l'Office municipal des sports de Florange.

En effet, beaucoup d'habitants, même des anciens, ne savaient pas qu'un étang était la propriété de la commune de Rurange-lès-Thionville. Celui-ci se situe sur le territoire communal d'Ay-sur-Moselle et la gestion est assurée par la société de pêche

de Florange. Sur une initiative de Georges Francoso de Rurange, qui désirait faire connaître cet étang aux habitants. Cette dernière avait organisé un concours de pêche au blanc, où plusieurs clubs et particuliers, repartis en une quarantaine de pêcheurs, y ont participé.

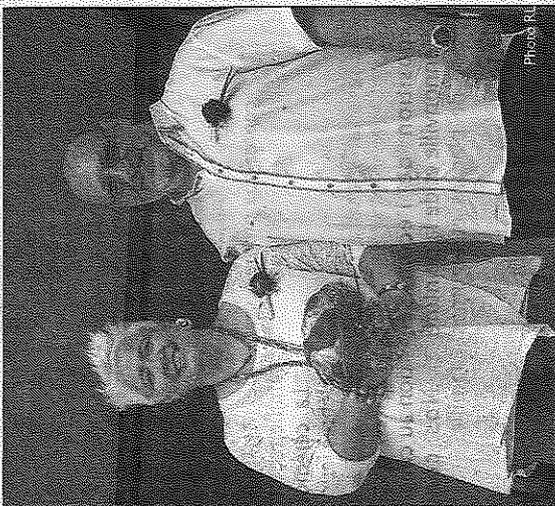
Une activité spécialement destinée aux jeunes offrirait la possibilité de découvrir ce sport sur les conseils d'un professeur de pêche. Les trois meilleurs pêcheurs du jour sont : Améline Cointot de L.J Pêche de Guénainge (3,880 kg de poissons), Jean-Paul Rabeisen de CD 57 (3,000 kg), Roger Bor-domé de CD 57 (2,720 kg).



Une activité a été mise en place pour initier les jeunes à la pratique de la pêche. Photo RL

# Gérard et Catherine

25.5.15



Devant Benjamin Deville, adjoint au maire Philippe Marx, agent d'exploitation et Catherine Gérard, éducatrice, domiciliés à Montreuil quienne se sont unis en mairie de Rurange-lès-Thionville. Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Photo RL

# Laure et Jérôme



C'est devant Benjamin Deville, adjoint au maire, que se sont unis, en mairie de Rurange-lès-Thionville, Jérôme Bour, ingénieur, et Laure Arquer, assistante maternelle, domiciliés à Rurange-lès-Thionville. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Photo RL

ne e,

es, de la première

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Invasion de Coccinelles



27.5.15

30 VW, principalement des Coccinelles et des Combis, ont pris le départ du 5<sup>e</sup> rallye VW Quiche Classic.

Photo RL

Dimanche, le rallye VW Quiche Classic organisé par l'association Lor'RetroSport a pris le départ, pour une 5<sup>e</sup> édition, devant la boulangerie *Le Moulin de mon Grand-Père* à Rurange-lès-Thionville. L'essai de coléoptères (majoritairement des Volkswagen Coccinelles et Combis) a parcouru les routes du département à la découverte de la brasserie d'Ay-sur-Moselle, de la ferme du moulin à Buding ainsi que son moulin.

Pour certains véhicules, avec leur équipage qui

ont joué le jeu en se costumant, on se serait cru au temps des hippies et de la génération Peace and Love, avec leurs Combis et les tenues à fleurs.

Les pilotes et copilotes aidés par un road-book mêlant orientation et culture automobile ont promené les trente autos de collection (dont la plus ancienne était une Coccinelle de 1952) à la découverte du patrimoine régional. Jusqu'à l'arrivée avec un verre de l'amitié offert par la commune de Monneren.

0202

## Un illustrateur à la bibliothèque

0202



**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** Dans le cadre de l'opération Mosef Lire, la classe de M. Jacquin, de l'école élémentaire, avait invité Loïc Froissart, illustrateur d'ouvrages pour enfants. Il est venu parler de la passion dont il a la chance d'avoir pu faire son métier. Toutes les étapes, de la naissance d'un livre, depuis sa conception dans l'esprit d'un auteur, jusqu'à son achat par un lecteur, ont été expliquées avec la complicité d'une chenille. Du crayonné à la mise en couleur, les enfants ont pu découvrir les différents stades du travail d'illustrateur. Avec plaisir, ils se sont ensuite essayés à l'illustration d'une petite annonce. Ce fut, pour les enfants, une rencontre riche d'enseignements et d'échanges qui s'est terminée par un goûter.

## Une soirée dans les années 70-80

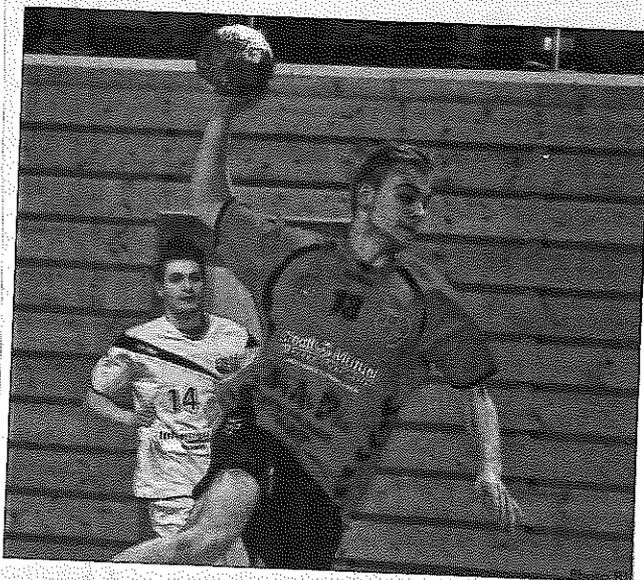


**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** La commission d'animation de la municipalité a organisé une soirée sur le thème des années 70-80, animée par Tony Collins. Les années d'une jeunesse *peace and love*, les cheveux longs, les pantalons pattes d'eff, le slogan « Oui à l'amour ! Non à la guerre ! » et sa génération hippie. Tout cela était réuni dans la salle polyvalente de Rurange, où plus d'une centaine de personnes ont répondu présent et une trentaine de personnes ont joué le jeu en venant costumées, faisant penser, en l'espace de quelques heures, à la génération Woodstock.

position dans le groupe C.

## BLR sauvé

19-5  
0202



**HANDBALL - PRÉNATIONALE HOMMES.** En s'imposant 27-24 face à Fensch Vallée, les joueurs de l'Arc Mosellan Bousse/Luttange/Rurange ont décroché leur maintien dans les ultimes minutes du dernier match de *play-down*. « On a souffert et la victoire est d'autant plus belle, commente le coach Jean-Pierre Lauer. L'émotion est forte car on mesure les efforts et la tonne de travail pour remplir l'objectif, grâce à un groupe équilibré ».

0202

## Hand et solidarité pour les écoliers

12-5



**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** Les enseignants et les élèves ont participé à une grande mobilisation à l'école, afin de préparer leur prochaine participation au tournoi de handball des écoles de l'Arc Mosellan. Nicolas Gratpanche, animateur du club de handball BLR Arc Mosellan, a accompagné soixante-dix élèves et enseignants de trois classes de la commune dans cette phase d'initiation à la pratique du handball. Au-delà du sport, une dimension citoyenne sera à nouveau apportée à ce tournoi qui se déroulera le 12 juin à Guénange, avec une collecte de bouchons au profit de l'association Les Bouchons d'amour.

Bienvenue *20-5 020*

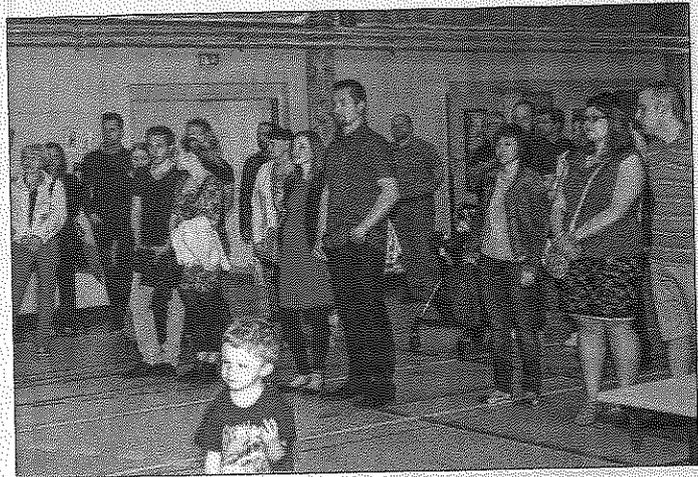


**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** Les nouveaux habitants, qui ont emménagé en 2014-2015 à Rurange-lès-Thionville ou à Montrequienne, ont été invités par le maire, Pierre Rosaire, et le conseil municipal, dans la salle polyvalente de Rurange. Un diaporama sur les différentes activités proposées par les associations du village était diffusé en boucle. Le maire a également présenté les membres de la municipalité et les représentants du conseil des jeunes. Une plaquette en couleur, avec tous les renseignements utiles, a été remise aux nouveaux habitants.

*oli succès*

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Nouveaux habitants bien accueillis



Les nouveaux rurangeois ont été accueillis et informés par la municipalité. Photo RL

Les nouveaux habitants qui ont emménagé à Rurange-lès-Thionville ou à Montrequienne en 2014 et 2015, ont été invités par le maire, Pierre Rosaire, et le conseil municipal, dans la salle polyvalente. Il leur a souhaité la bienvenue dans la commune et en a présenté les caractéristiques. Et sur un écran, un diaporama relatant les différentes activités proposées par les associations du village défilait en boucle. Le premier magistrat a également présenté les membres de la municipalité et les représentants du conseil des jeunes, présents à cette manifestation. Côté services, il a présenté les différents commerces, artisans, professions libérales installés dans la commune, accompagnant cette présentation d'une plaquette, où tous les renseignements utiles à chaque habitant sont répertoriés.

Samedi 23 Mai 2015

*23-5 020*

## DEMAIN À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Rallye Coccinelle



Ce dimanche 24 mai, la 5<sup>e</sup> édition du rallye VW Quiche Classic, organisée par l'association Lor'Retro Sport, prendra son départ devant la boulangerie Le Moulin de mon Grand-Père à Rurange-lès-Thionville. L'essaim, composé d'une quarantaine de ces coléoptères mécaniques, majoritairement des Volkswagen Coccinelle et Combi, parcourra les routes du département à la découverte du patrimoine. Les amateurs de ces véhicules devront se rendre sur les lieux du départ à 8h.

ville  
in

lye  
sé

Père,  
ne  
itaire-  
cinel-

t  
(r)  
noine  
ces  
ont  
e ren-  
à 8h.

# Du handball à dimension citoyenne

Les enseignants et les élèves ont effectué une grande mobilisation à l'école de Rurange-Thionville, afin de préparer leur prochaine participation au tournoi de handball des Ecoles de l'ARC Mosellan !

Nicolas Gratpanche, animateur du club de handball BLR ARC Mosellan, accompagne 70 élèves et enseignants de trois classes de la commune dans cette phase d'initiation à la pratique du handball.

Au-delà du sport, une dimension citoyenne sera à nouveau apportée à ce tournoi qui se déroulera, le 12 juin à Guénange avec une collecte de bouchons au profit de l'association Les bouchons d'amour.

Belle conjugaison pour ce sport - citoyen !



Les élèves s'entraînent à fond pour leur prochaine participation au tournoi de handball des écoles. Photo RL

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Hommage aux yéyé 70/80



Photo RL  
La commission d'animation de la municipalité a eu une riche idée d'organiser une soirée sur le thème des années 70-80, animée par Tony Collins. Les années d'une jeunesse peace and love, les cheveux longs, les pantalons pattes d'eff, tout cela était réuni salle polyvalente où plus d'une centaine de personnes, dont une trentaine costumées, se sont amusées.

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Loïc Froissart 12/5/15 à la bibliothèque



Loïc Froissart a captivé les élèves de la classe de M. Jacquin, en leur expliquant les étapes de la naissance d'un livre d'illustrations. Photo RL

Dans le cadre de Mosel'Lire, concours organisé au niveau départemental pour les enfants de 5 à 15 ans, sont organisées, chaque année, des rencontres entre participants et auteurs dans quelques bibliothèques de la Moselle.

La classe de M. Jacquin, à l'école élémentaire de Rurange-lès-Thionville, est l'une des 42 classes du département à avoir bénéficié d'une de ces rencontres. C'est à la bibliothèque que Loïc Froissart, illustrateur d'ouvrages pour enfants, est venu parler de la passion dont il a la chance d'avoir pu faire son

métier. Toutes les étapes de la naissance d'un livre depuis sa conception dans l'esprit d'un auteur, jusqu'à son achat ont été expliquées avec la complicité d'une chenille.

Du crayonné à la mise en couleur, les enfants ont pu découvrir les différents stades du travail d'illustrateur. Avec plaisir, ils se sont ensuite essayés à l'illustration d'une petite annonce.

Ce fut, pour les enfants, une rencontre riche en enseignements et en échanges qui s'est terminée par un petit goûter. De l'avis de tous ce fut une excellente matinée.

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Taxes communales : 20/4/15 les taux ne changeront pas

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le maire, Pierre Rosaire, a présenté le budget 2014 de la commune et différents petits travaux qui seront réalisés prochainement.

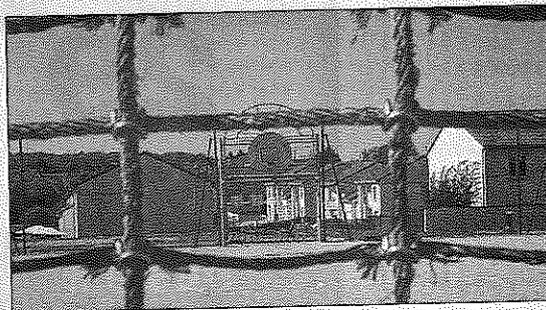
**Taxes communales** : les trois taxes communales restent inchangées par rapport à l'année précédente. Le taux de la taxe d'habitation reste donc à 13,39 %. Celui du foncier bâti à 13,62 % et celui du foncier non-bâti à 51,89 %. Par contre la base d'imposition affectée par le département sera augmentée, comme chaque année.

**Budget primitif** : le maire a présenté le budget primitif de fonctionnement. Celui-ci s'équilibre entre les dépenses et les recettes à 1 580 886 €.

Les points les plus importants du budget d'investissement ont été détaillés, comme les travaux à la maternelle pour 120 000 €, l'achat d'une forêt pour 10 000 € ou la pose d'un columbarium pour 30 000 €. Il s'équilibre en dépenses-recettes à 1 062 293 €.

### Travaux et subventions

Les terrains de tennis ayant près de vingt ans d'âge, leur revêtement était devenu friable, rendant impossible la pratique de ce sport. Il a été décidé de confier à l'entreprise Cré-Tennis la réalisation d'un nouveau revêtement en béton poreux, d'une superficie de 648 m<sup>2</sup>, pour un montant de 43 559,32 € TTC. Afin de protéger les habitations de l'arrivée de ballons depuis le city stade, un nouveau filet très résistant va être installé, sur une longueur de 37 m, par la société Mobidif, pour un



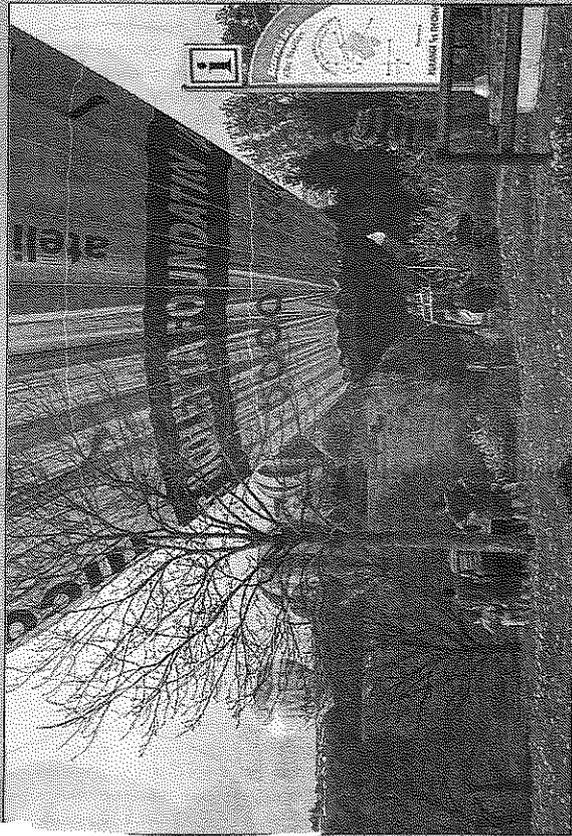
Afin d'empêcher l'arrivée des ballons depuis le city-stade, celui-ci va être équipé de filets très résistants.

Photo RL

montant de 8 507,71 € TTC. Un mât équipé d'un luminaire à LED, sera installé sur le skate-parc.

Le maire a invité Claude Muller, trésorier du Handball-club Bousse-Luttange-Rurange Arc Mosellan à présenter aux conseillers municipaux un bilan de la vie du club. Il a commenté le nombre de sportifs inscrits et l'excellente école d'arbitrage, la situation sportive du club, qui évolue au plus haut niveau régional et vient d'accéder aux quarts de finale de la coupe de France de handball 2015, et enfin, les frais qu'entraînent l'évolution du club à ce niveau. Après avoir écouté cette présentation, l'ensemble des élus ont accepté la dotation d'une somme de 4 700 €, dont 700 € exceptionnel au Handball-club Bousse-Luttange-Rurange.

Autres subventions : ASCL, 34 000 € ; Bigophones, 1 800 € ; Donneurs de sang, 500 € ; AAPPMA La Rousse, 817 € (dont 250 € pour la journée pêche) ; Association animation, 3 000 € ; Judo, 2 000 € ; Amicale du personnel, 2 300 € ; sortie classe de neige, 1 330 € ; sortie Vigy pour l'école : 250 € ; subvention aux étudiants, 1 000 €. Le tout pour, un montant de 51 697 €.



Un spectacle que les habitants n'ont pas voulu manquer. PHOTO RL

## Une pluie de... montgolfières

Elles sont parties de la Ballastière d'Hagondange pour arriver en masse et pleuvoir sur le village de Rurange-lès-Thionville. Elles ? Ce sont les nombreuses montgolfières, qui participent aux Montgolfiades du carnaval d'Hagondange. Dirigées par leurs pilotes, elles étaient environ une quinzaine à s'être posées dans les champs situés autour du village, non sans avoir légèrement perturbé certains bovins qui se sont demandés ce qui leur tombait sur les cornes. Cet événement, attisé par le bruit particulier des brûleurs, a attiré un grand nombre de spectateurs, ravis de contempler de près toutes ces enveloppes multicolores. Mais avant de toucher le plancher des vaches, certains ballons, pilotés par des aérostatiers chevronnés, ont donné des frissons aux habitants du lotissement du vieux village et de la Boucle du Bois. Ils ont assisté à un passage de nacelles au raz des toitures, cheminées et autres poteaux d'éclairage public. Mais souvent des illusions d'optique. Pour une concentration de ballons, c'était très réussi !

0290

reunis, culturels, sportifs et autres offerts par la ville.

## Une chouette nuit...



20-4

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** — Une soixantaine de personnes, de l'élève de maternelle au retraité, ont répondu à l'appel pour la 11<sup>e</sup> nuit de la chouette, organisée par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), à partir du centre socioculturel de Montrequienne.

La sortie d'écoute des rapaces nocturnes a conduit les participants aux alentours du village. Les abords d'un village rural doté de bâtiments agricoles ou religieux plus ou moins accueillants pour l'effraie des clochers, puis un milieu agricole de prés et de champs bordés de haies et de bouquets d'arbres, favorable à la chevêche d'Athéna, jusqu'à la forêt communale, milieu de prédilection de la chouette hulotte, avec quelques boisements de résineux prisés par le hibou moyen duc. Ces quatre espèces ont toutes été vues et entendues dans cette zone au cours de ces dernières années. Malheureusement, malgré une météo particulièrement clémente, ces nocturnes, s'ils étaient présents, sont restés silencieux, laissant les marcheurs sur leur faim.

La projection du film *Les ailes de la nuit* est venue combler ce manque en présentant, sur écran, la vie et les mœurs des rapaces nocturnes de France. Les spectateurs ont pu compléter leur information en dialoguant avec des membres bénévoles de la LPO, tout en consultant les panneaux informatifs d'une exposition et admirer les photos que Florent Rondel a consacrées à ces magnifiques oiseaux, qui, cette nuit encore, ont conservé une part de leur mystère.

# Le carnaval renouele avec ses plus belles heures

De toutes les soirées carnavalesques qui se sont déroulées à Rurange-les-Thionville, l'édition 2015 était la plus costumées. Allant du visage légèrement grîmé jusqu'au costume digne de personnages venus d'une série télé ou d'un tournage de film, plus de 50 % des convives ont joué le jeu.

Avec Benjamin 2<sup>e</sup> et Aloysia 1<sup>er</sup>, maîtres de cérémonie de cette soirée, et l'orchestre Nicky Michel à la musique, les cavaliers ont accueilli quinze délégations carnavalesques. Elles étaient venues de Sarre avec Uiberhern, d'Alsace avec Herbitzheim et de Lorraine représentée par Boulligny, en Meuse, mais aussi Carling, Creutzwald, Sarreguemines, Freyming, Saint-Avoid, Bambi, derstroif, Dieuze, Woippy, Metz-Austrasie, Bertrange, Moyeuve-Grande et Hagon-dange. Cette soirée 2015 a été fidèle aux plus belles connues dans la commune. En effet, les travaux d'agrandissement de la salle de Rurange, ayant entraîné une interruption d'une année dans la commune, 2013 et 2014 ont été les moins réussis.



Quinze délégations carnavalesques, venues d'Allemagne, Alsace et de Lorraine, étaient présentes à cette soirée. Photo RL

Le maire a remis au couple Rurange. Mais le couple carnavalier les clés de la Ville, en valier leur a promis l'arrivée du leur précisant que leur prochain jusqu'à Rurange-Montmessé 2014 n'a pas été réalisée, sur l'arrivée de la fibre optique à chaîne, car la saison 2014-2015

Un appel à candidature est lancé dès à présent.

Contact :  
Jean-Luc Massaro,  
06 80 23 78 89.

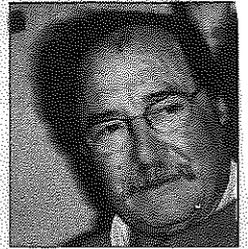
**NÉCROLOGIE**

**M. Joseph Camarda**

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE. —**

M. Joseph Camarda s'est éteint le 16 avril à Thionville, dans sa 85<sup>e</sup> année.

Né à Mammola, en Italie, le 14 juin 1930, il avait épousé Mlle Hilde Santini, à Metz le 20 avril 1957. De cette union sont nés quatre enfants : Chantal, décédée en 1958, Luc, Sylvie épouse Hue et Nathalie épouse Nauknaf. Il était l'heureux grand-père d'Alexandra, Thomas, Sarah et Sacha.



M. Camarda avait exercé la profession de coiffeur et notamment, durant de longues années, à Talange. Au moment de sa retraite, il s'était retiré à Montrequienne, où il s'adonnait au jardinage, sa passion.

Le corps du défunt reposera en la maison funéraire Les Colombelles, chemin de Silvange à Pierrevillers, ce samedi de 14 h à 17 h. Il sera ensuite transféré au funérarium de Talange, dimanche à partir de 10 h.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Jésus Ouvrier de Talange le lundi 20 avril à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

Samedi 18 Avril 2015

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE**

**Une webradio locale investit une habitation**

14/4/15



L'animateur Joan était accompagné de Houcine, Chris Sorrelli, le DJ Sam et de la Reine des Neiges avec son acolyte Olaf. Photo RL

Dans le cadre de l'émission Play débarque dans ton salon, Play FM, une webradio locale, a investi la maison de Murielle et Jean-Marie à Rurange-lès-Thionville pour son deuxième numéro, équipée de tout le matériel de studio nécessaire à la réalisation d'une émission radio.

Joan, l'animateur, est venu accompagné de Houcine, finaliste de la saison 2 de Star Academy, de Chris Sorrelli, un jeune et talentueux auteur-compositeur et interprète et de DJ Sam, célèbre DJ reconnu dans la profession.

Les enfants n'étaient pas en reste avec la venue de la Reine des Neiges et de son acolyte Olaf de David Fabien animation.

L'entente sportive Bousse-Lutange-Rurange, représentée par Paul-André Bauer et Claude Muller, a également pu intervenir pour présenter le club et ses projets.

Durant 1 h 30 se sont mêlés musique, interviews et jeux pour la trentaine de convives autour d'apéritifs et de pizzas apportés par la radio. Petits et grands étaient ravis de leur soirée.

**Le conseil municipal se réunit ce soir**

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, mardi 14 avril, à 20 h, en mairie, en séance ordinaire.

A l'ordre du jour : vote des trois taxes ; vote des subventions ; vote du budget primitif ; rénovation des terrains de tennis ; mise en place de filets au City stade et éclairage de la piste de skate.

**MONTREQUIENNE - AMNÉVILLE - TALANGE - STRASBOURG**



Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Joseph CAMARDA**

survenu à Thionville, le 16 avril 2015, dans sa 85<sup>e</sup> année.

Joseph reposera en la maison funéraire « Les Colombelles », chemin de Silvange à Pierrevillers ce samedi, de 14 h à 17 h, puis sera transféré au funérarium de Talange ce dimanche, à partir de 10 heures.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 avril 2015, à 14 h 30, en l'église Jésus-Ouvrier de Talange, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

**PAS DE PLAQUE.**

Une urne sera déposée à l'église pour l'UNICEF.

**Prière de s'abstenir de condoléances.**

De la part de:

Madame Hilde CAMARDA, son épouse ;

Luc et Cathy CAMARDA, Sylvie et Bruno HUE-CAMARDA, Nathalie et Tawfik NAUKNAF-CAMARDA, ses enfants ;

Alexandra, Thomas, Sarah et Sacha, ses petits-enfants ;

ses sœurs Norma et Marie-Rose, sa belle-sœur Yvonne ; ses neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir sa fille

**Chantal**

décédée en 1958.

Le présent avis tient lieu de faire-part

Ex-novo des communes

2e Tour  
29.3.2015

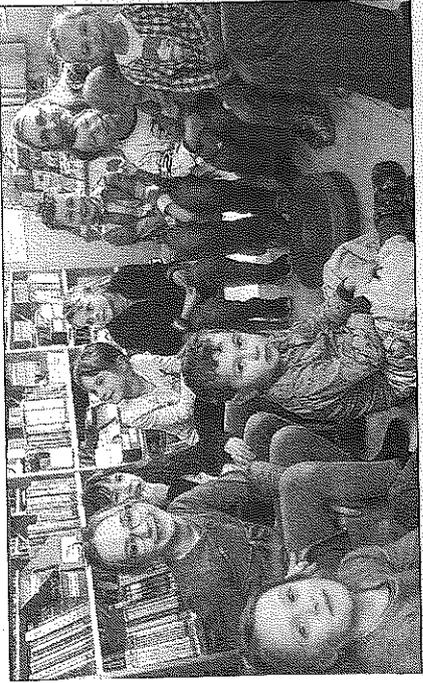
**Metzervisse**

	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls	M. J.-M. Bertram / Mme J. Contou (BC-FN)	Mme I. Rauch / M. P. Zenner (BC-UDI)
Abontcourt	267	120	106	11	3	58	48
Basse-Ham	1775	782	725	44	13	263	462
Bertrange	2112	923	853	58	12	285	568
Bettelainville	524	263	239	21	3	98	141
Bousse	2377	1134	1038	75	21	422	616
Buding	418	205	184	19	2	91	93
Budling	158	82	78	3	1	21	57
Distroff	1348	549	496	44	9	185	311
Elzange	587	247	229	10	8	105	124
Guénange	5694	2202	1957	173	72	824	1133
Hombourg-Budange	406	172	159	12	1	58	101
Inglange	332	164	156	5	3	68	88
Kédange-sur-Canner	822	403	365	34	4	148	217
Kemplich	131	63	57	5	1	18	39
Kläng	184	84	79	4	1	30	49
Koenigsacker	1749	771	721	42	8	256	465
Kurtzig	956	476	430	39	7	135	295
Luttange	729	353	316	19	18	130	186
Metzervisse	648	324	288	30	6	118	170
Mohrenen	1553	660	611	39	10	230	381
Mohrenen	262	126	114	9	3	52	62
Oudrenne	631	286	247	37	2	99	148
Rurange-lès-Thionville	1891	794	742	40	12	281	461
Suckange	784	362	329	26	7	102	227
Valmestroff	213	101	83	13	5	30	53
Veckring	519	223	208	13	2	97	111
Volstroff	1362	602	567	25	10	221	346
<b>Totaux</b>	<b>28432</b>	<b>12471</b>	<b>11377</b>	<b>850</b>	<b>244</b>	<b>4425</b>	<b>6952</b>
%		<b>43,86</b>	<b>91,23</b>	<b>6,82</b>	<b>1,96</b>	<b>38,89</b>	<b>61,11</b>

**Résultat**

**Élus**  
 Départementales 2015, 1er tour :  
 Mme A. Hackenheimer / M. D. Meil (BC-COM) 467 (3,87%); M. J.-P. La Vaulée / Mme M. Lenard (BC-SOC) 3192 (26,42%); M. J.-M. Bertram / Mme J. Contou (BC-FN) 4194 (34,72%); Mme I. Rauch / M. P. Zenner (BC-UDI) 3402 (28,16%); Mme N. Quadah-Werman / M. G. Rieffel (BC-FE) 826 (6,84%).

**RURANGE-LÈS-THONVILLE**  
**Bibliothèque comble**  
**pour Pâques 8.4.2015**



Des ateliers plébiscités par parents et enfants. Photo RL

Mercredi après-midi, presque tous les bénévoles de la bibliothèque municipale étaient sur le pont, au service des enfants, qui ont bénéficié de l'atelier "Autour de Pâques".

Pour les plus grands, la lecture de *Mimi Loup et le Lapin de Pâques* a regroupé huit enfants de plus de 6 ans, qui ont ensuite confectionné des paniers. Les douze plus petits, qui étaient accompagnés de leurs parents ou grands-parents, furent attentifs à l'heure du conte, avec la présentation d'un théâtre d'images et de la lecture autour de Pâques.

Pour terminer cette fête, pas moins de trente personnes ont participé à la chasse aux œufs semés, entre deux aveuses par le lapin de Pâques, dans le gazon de l'école.

Ces deux animations ont lieu tous les mois "Autour de..." pour les plus de 6 ans à la bibliothèque. Cette activité nécessitant préparation et matériel, il est préférable de se pré-inscrire. Pour les enfants de 3 à 6 ans, ou bébés lecteurs, il est prévu : tapis lecture, raconte tapis, théâtre d'images, qui auront lieu, selon le thème, à la bibliothèque ou au centre socioculturel de Montrequienne.

Site internet : <http://bibliotheque-rurange.e-monstite.com>

**RURANGE-LÈS-THONVILLE**  
**Hervé et Jennifer** 13/4/15



Photo RL

Devant Francine Tek, adjointe au maire, Hervé Maton, militaire de la Gendarmerie nationale, domicilié à Dineault (Finistère) et résidant à Montrequienne, et Jennifer Ladenburger, domiciliée à Dineault, sont dit oui à leurs meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Rendez-vous avec la poudreuse 27/3/2015

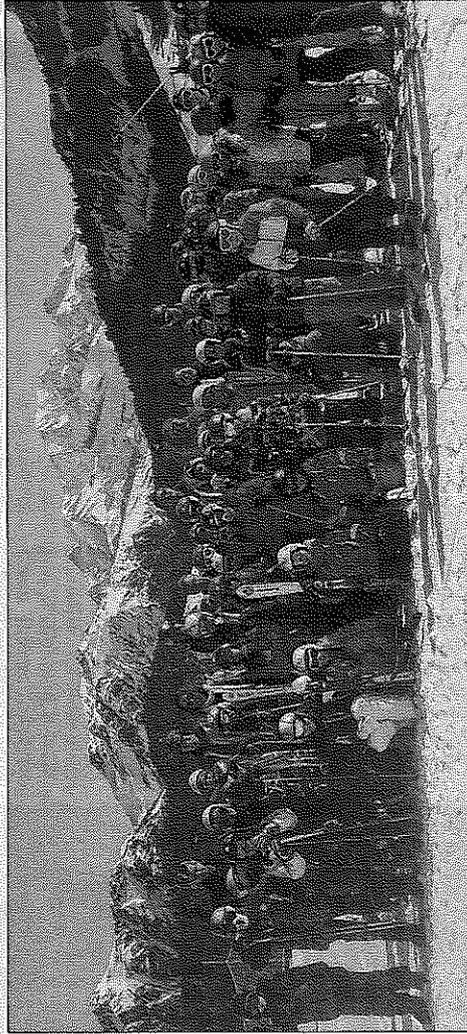
Les 46 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Rurange-lès-Thionville sont actuellement dans les Alpes où ils participent à une classe de neige.

Une session organisée par la MJC Hayange-Marspich dans le centre de vacances Azureva à Arêches en Savoie.

Les enfants sont arrivés à bon port le dimanche soir. Après l'installation dans les chambres et une bonne nuit de repos, la première rencontre avec les pistes de ski a débuté le lundi matin. La pratique de ce sport de neige se fait tous les jours, soit le matin, soit l'après-midi.

Le reste du temps sert à la découverte du terroir savoyard et de son environnement, avec une visite d'une fromagerie à Beaufort et des balades en raquettes. Le soir, après les différentes activités obligatoires (courrier-douche-cahier de bord) et le repas, une séance d'information sur les règles de conduite sur les pistes, le CERNA et des veillées ont lieu jusqu'à 22 h.

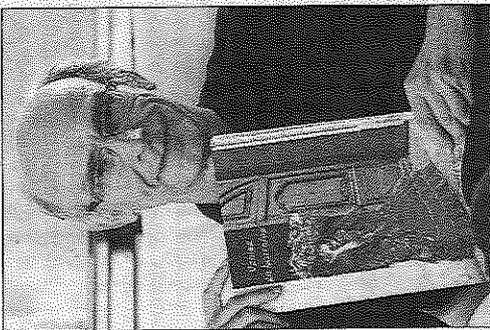
Le merveilleux ensoleillement qui règne actuellement sur la région, apporte encore plus de plaisir à ce séjour, qui se terminera ce samedi, où l'on attend les enfants à Rurange vers 19 h.



Avec le Mont-Blanc en arrière-plan, les élèves des classes de CM1 et CM2 de Rurange, passent en ce moment, à Arêches, Une agréable classe de neige sous le soleil de printemps. Photo RL

# RURANGE-LÈS-THONVILLE

## Un peu de la magie / 19.3.15 de Venise en Lorraine



Pascal Kwiatkowski demeure à Rurange-lès-Thionville et est enseignant à Mondelange. Il est l'auteur d'une dizaine de livres régionaux et de trois recueils de poésie. Il a aussi présenté de nombreuses expositions, dans la région, avec principalement, des photographies sur la sidérurgie et les paysages lorrains.

Il vient de publier un nouveau livre photographique sur les carnavals vénitiens en Lorraine, intitulé : *Venise en Lorraine* et préfacé par Yves Duteil.

Venise est réputée par son caractère naval omirique où, chaque année, des personnes richement vêtues déambulent silencieusement le long des canaux. Plus de la moitié des costumés sont... des Français ! De retour chez eux, ils ne veulent pas que s'éteigne la flamme merveilleuse du rêve. Ainsi en Lorraine, à Ay-sur-Moselle, Dieuze, Longwy, Moyeuville-Petite, Remiremont et Verdun, des carnivals vénitiens y sont organisés.

Pascal Kwiatkowski a réalisé des clichés en couleur de ces nobles personnages qui prennent la pose. Il a saisi un regard furtif, le reflet dans un miroir, l'éventail qui s'ouvre sur le rêve. Page après page, découvrez costumes et masques, soie et velours, voiles et

**Venise en Lorraine est le nouveau livre publié par le Rurangeois Pascal Kwiatkowski.** Photo RL

broderies. Le photographe joue avec les couleurs, les lumières. L'ouvrage est un hymne à la beauté, une invitation à un voyage hors du temps.

« Venise alors a du génie » chante Yves Duteil. Dans sa préface, il ajoute encore : *Le talent du photographe nous transporte de Lorraine... jusqu'en Italie.*

Pour contacter l'auteur du livre par email : [passion.venise@orange.fr](mailto:passion.venise@orange.fr)

### Metzervise

	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls	Mme A. Hackenheimer / M. D. Mehl (BC-COM)	M. J.-P. La Vaillée / Mme M. Lenard (BC-SOC)	M. J. Bertram / Mme J. Contou (BC-FN)	Mme I. Rauch / M. P. Zerner (BC-UDI)	Mme N. Oudah-Werrain / M. G. Rieffel (BC-VEC)
Aboncourt	267	124	121	3	0	23	15	56	22	5
Basse-Ham	1775	777	738	31	8	24	132	245	301	36
Bertrange	2112	922	893	25	4	38	263	273	265	54
Betrainville	525	252	249	3	0	14	45	98	75	17
Bousse	2377	1123	1072	43	8	36	285	387	279	85
Buding	418	234	227	6	1	6	63	89	59	10
Budling	158	78	74	3	1	0	14	22	37	1
Distroff	1348	532	511	21	1	17	128	172	155	39
Eizange	587	237	231	4	2	15	38	104	58	16
Guenange	5694	2319	2247	60	12	87	889	759	386	126
Hombourg-Budange	406	184	177	5	2	9	38	66	49	15
Inglange	332	160	151	8	1	5	29	71	39	7
Kédange-sur-Canner	822	392	368	23	1	12	89	142	103	22
Kemplich	131	68	60	6	2	0	5	18	31	6
Klang	184	90	85	4	1	3	10	30	39	3
Koeningmacker	1748	743	706	30	7	12	99	220	346	29
Kuntzig	954	493	465	26	2	38	124	127	121	55
Lurtange	729	353	342	11	0	7	102	119	97	17
Metzersche	648	332	319	10	3	15	89	117	73	25
Metzervisse	1553	665	639	21	5	29	160	224	182	44
Monneren	262	125	121	3	1	2	25	47	42	5
Oudrenne	631	296	270	20	6	8	41	106	92	23
Rurange-lès-Thionville	1891	765	743	17	5	18	194	276	195	60
Stuckange	783	373	352	19	2	12	102	101	107	30
Valmestroff	213	106	98	8	0	3	23	26	35	11
Veckring	519	239	227	11	1	6	53	99	62	7
Volstroff	1362	621	595	24	2	28	137	200	152	78
<b>Totaux</b>	<b>28429</b>	<b>12603</b>	<b>12081</b>	<b>445</b>	<b>77</b>	<b>467</b>	<b>3192</b>	<b>4194</b>	<b>3402</b>	<b>826</b>
%		44,33	95,86	3,53	0,61	3,97	26,42	34,72	28,16	6,84
		<b>Résultat</b>		<b>Bal.</b>		<b>Bal.</b>		<b>Bal.</b>		<b>Bal.</b>

Electrons de poste en boîtes  
19.3.15  
22/03/2015

**SOLIDARITÉ À RURANGE** 14/3/15



**Collecte alimentaire, dernière semaine**

La municipalité de Rurange organise une collecte de denrées alimentaires non-périssables, au profit du Secours catholique. Débutée courant février, cette collecte se termine cette semaine. Il est encore possible de déposer des produits en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Une permanence sera également assurée à cet effet, le samedi 7 mars, par un dernier dépôt en mairie de Rurange-lès-Thionville et au centre socioculturel de Montrequienne, de 9 h à 12 h. Ces denrées permettront d'assurer une aide alimentaire à des familles démunies du secteur de Rurange.

Photo Julio PELAEZ

**RURANGE-LÈS-THONVILLE**

**Christelle Laurent** 13.3.15  
**monte en puissance**



Après avoir tout remporté dans la catégorie benjamine, Christelle, jeune judoka du judo club de Rurange-Montrequoise, a débuté cette saison en changeant de catégorie pour devenir minime.

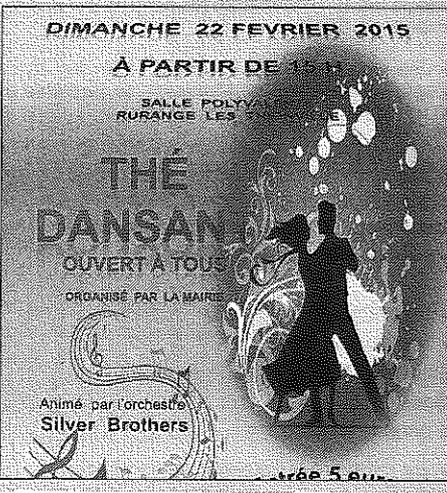
En remportant par deux fois le critérium départemental, elle s'est qualifiée pour les championnats de Lorraine à Saint-Avold, qui se sont déroulés le dimanche 8 mars 2015. Quatre jours plus tard, la voilà sur la plus haute marche du podium avec un nouveau titre dans son judogi : championne de Lorraine.

Ce titre lui donne la possibilité de combattre au niveau interrégional et peut-être remporté un nouveau titre..

Christelle Laurent a été sacrée championne de Lorraine, à Saint-Avold, dans la catégorie minimes. Photo RL

**ANIMATION À RURANGE-LÈS-THONVILLE**

**On danse le 22 février**

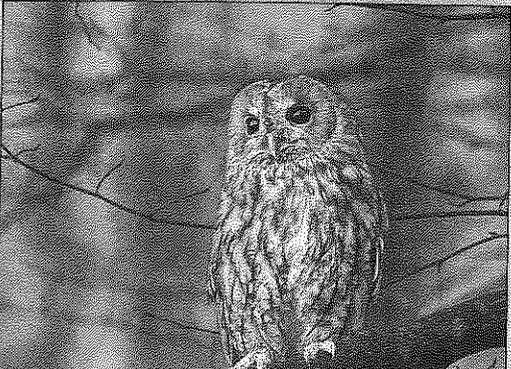


13/2/15

La commission animation communale organise un thé dansant, le dimanche 22 février, à partir de 15 h, dans la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville. Il sera animé par l'orchestre Silver Brothers. Le prix d'entrée est de 5 €, avec un café ou thé et une part de gâteau offerts.

**L'IDÉE SORTIE À RURANGE-LÈS-THONVILLE**

**Nuit de la chouette** 13.3.2015



Organisée tous les deux ans, vous pourrez participer à la nuit de la chouette le 21 mars prochain.

Tous les deux ans, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) organise une nuit de la chouette. À Rurange-lès-Thionville, le samedi 21 mars, des bénévoles de l'association proposeront au public de découvrir les rapaces nocturnes au travers d'une série d'animations. Elles commenceront à 19 h à partir du centre socioculturel de Montrequienne par une sortie nocturne d'écoute (bonnes chaussures de marche indispensables), puis vers 21 h un film Les ailes de la nuit sera projeté. Une exposition documentaire, visible durant la quinzaine précédente à la bibliothèque municipale de Rurange, complètera l'information des participants, ainsi que des photos de Florent Rondel (photographe naturaliste habitant la commune) sur le même thème.

# Au bonheur des dames

9/3/2015

La 2<sup>e</sup> Journée de la femme dans tous ses états a eu lieu hier à Rurange. Cinquante-six exposants ont séduit les nombreux visiteurs sans oublier les ateliers cuisine qui ont attiré les gourmands.

On les sait gourmandes, coquettes, créatives et dynamiques et hier, tout avait été pensé pour elles à Rurange. A l'occasion de la Journée de la femme dans tous ses états, deuxième du nom, la municipalité a mis le paquet pour séduire les visiteurs. « Les femmes aiment les vêtements, les bijoux, la peinture, la déco. Elles s'intéressent à tout, assure Francine Tek, adjointe à l'animation. C'est pour elles que cette manifestation a été imaginée. » Il y a deux ans, c'est à Montrequiennes que la première édition avait vu le jour, de façon plus modeste autour de vingt stands. « Là nous accueillons 56 exposants. On a rapidement été complet. »

## 56 exposants

Des artistes, des producteurs, des créateurs de Paris, Strasbourg, de Meuse mais aussi une dizaine de Rurange-Montrequiennes. « Pour nous, municipalité, c'est aussi l'occasion de les rencontrer, de les découvrir. Parfois on ignore tout de leur existence et de leur talent. »

Au gré des stands, les visi-



Les ateliers salés et sucrés ont séduit les apprenties cuisinières qui ont fait le plein d'astuces, hier à Rurange à l'occasion de la Journée de la femme dans tous ses états proposée par la municipalité. Photo RL

teurs, venus en couple ou en famille, les hommes étaient évidemment les bienvenus, ont pu admirer des bijoux faits main, acheter des chocolats et de confiserie réalisés maison par Damien de Rurange. Il y avait aussi du thé, des produits de beauté, des cures minceur et même des échoppes pourvuées de lingerie. Bref, il y en avait pour tous les goûts, les humeurs et les envies du public

fémmin qui a apprécié d'être chouchouté.

## Ateliers cuisine

Et pour répondre encore plus aux attentes des dames, accros aux bonnes choses et qui aiment recevoir en mettant les petits plats dans les grands, des ateliers cuisine, plein d'astuces et de conseils, leur ont été proposés par Guy Demarle. Au menu : café gourmand, apéritif dînatoire, brioche et pain mais aussi douceurs.

« Tous les ateliers affichent complet, constate Francine Tek. On souhaite pérenniser ce rendez-vous en variant éventuellement la thématique. Notre volonté étant d'animer la commune comme on l'a fait pour la Saint-Syvestre et hier avec le conseil municipal des jeunes. Dès qu'on réalise des bénéfices on les réinjecte dans des projets comme une sortie à Disney et à la Japan Expo. »

A Rurange, les bonnes idées ne manquent pas et hier, du côté des exposants comme des visiteurs, on a apprécié cette délicate attention.

# La hausse fiscale devra être modérée

La hausse fiscale soumise au débat d'orientation budgétaire a poliment mais fermement été retoquée par une majorité de conseillers. Président et vice-président en charge des finances ont accepté de retravailler la copie.

**A** l'Arc mosellan comme dans toutes les collectivités, les années à venir s'annoncent complexes. Augmentation des charges d'un côté et baisse des dotations publiques de l'autre (-1,25M€ de dotation globale de fonctionnement entre 2014 et 2017) : nouvelles compétences à assumer et obligation morale de ne pas assasiner le contribuable davantage qu'il ne l'est... Une équation difficile à tenir, aujourd'hui encore plus qu'hier.

« Il faudra faire des choix. Il y aura des arbitrages difficiles », a averti Hervé Wax, l'autre soir, en préambule du débat d'orientation budgétaire.

Les élus ont bien saisi le message du vice-président en charge des finances.

D'ailleurs, beaucoup ont exprimé leurs premières réticences. Notamment lorsqu'il a été suggéré d'augmenter de 0,5 point (point de base) la part intercommunale de la taxe d'habitation. Cette projection amènerait 170 000€ de plus dans les caisses de la CCAM. Pour le contribuable, cela représenterait une dépense supplémentaire d'environ 5€ par an.

André Glaude (Distroff) a été le premier à faire les comptes : « 20€ par foyer, ça fait dans les 100€ d'augmentation en fin de mandat... » Michel Chibaud (Bertrange), avec moult effets de manches, a dit tout le mal qu'il pensait de pareille proposition alors que les pères de l'intercommunalité « avaient promis » en leur temps « zéro

fiscalité sur les ménages ». Jean Zordan (Valmestroff) a regretté « que l'on ne soit pas plus inventif que ça » afin de faire rentrer de l'argent. Jean Kiffer (Kédange) a averti : « Si vous maintenez la hausse d'un demi point au moment du vote du budget, je voterai contre. À 0,25, je réfléchirai... »

Le vice-président Hubert Ditsch (Vostroff) a suggéré « une ambition politique sobre » et préconisé que l'on attende d'avoir « remis les choses à plat » avant d'augmenter la pression fiscale.

En face, le président Pierre Heine s'est voulu rassurant : « Pour l'instant, nos finances sont saines mais il faut réfléchir à long terme [...] Il faut bien trouver comment faire, sinon, on peut aussi barrer des

projets... » Hervé Wax a usé de toute sa pédagogie et de son expertise : « On essaie de raisonner sur la durée du mandat, tant du côté des investissements que des économies à réaliser ». Une vision partagée par Jean-Pierre La Vaullée : « Les affaires sont difficiles mais il faut éviter de broyer trop de noir. Nous sommes sur un territoire en voie de développement ».

Visiblement, les inquiétudes d'une majorité d'élus ont été entendues : le débat s'est achevé sur l'optique nouvelle de bâtir le budget primitif sur une augmentation de 0,25 point. Rendez-vous dans un mois pour le vote, cette fois.

C. F.

## La feuille de route 2015

Pour autant que la situation soit contrainte, l'Arc mosellan ne va pas s'interdire de faire vivre le territoire. Mais il y aura des ajustements.

Pour commencer, un audit sur l'intérêt communautaire et les compétences va être réalisé. Dit comme ça, cela n'a l'air de rien. En réalité, cela va aider la collectivité à mieux cerner ses obligations, donc indirectement ses dépenses. Ceci est particulièrement vrai sur les chapitres "petite enfance" et périscolaire. Tout le monde s'accorde pour dire qu'en 2013 « on a pris ces compétences trop vite » sans réellement savoir ce que cela pouvait impliquer (légalisation, assurances etc.). Aujourd'hui, pas mal de choses coïncident et l'audit se montre de plus en plus nécessaire.

De même, le mécanisme de transfert de charges sera remis à plat. Là encore, un bureau d'études est sollicité.

Toujours dans l'optique d'économiser sur le fonc-

tionnement, l'instruction des autorisations d'urbanisme sera faite par les services de la communauté de communes de Cattenom.

La force de la CCAM étant son faible taux d'endettement (2,5M€ seulement, soit 77€ par habitant - deux fois moins que la moyenne nationale -), on devrait avoir recours à l'emprunt pour les travaux liés au très haut débit.

L'aménagement des zones d'activités économiques se poursuivra, à Koenigsacker et Metzervisse. À Distroff, la vente d'un bâtiment industriel devient prioritaire pour rentabiliser l'investissement. À Buding, la zone historique et emblématique de la CCAM, pourrait enfin sortir de l'ornière. Après de nombreux rebondissements, la gestion du restaurant vient d'être confiée à l'Addepa de Vigy.

Enfin, il n'est pas question de renoncer au programme pluriannuel d'investissement en faveur des communes.

## Par ici les petits...

Hormis quelques dissidences, dont celle de Rurange-lès-Thionville - qui n'a pas réussi à se mettre d'accord avec la CCAM sur le lieu d'implantation d'une future structure d'accueil - le schéma petite enfance a été validé par le conseil communautaire.

Les jeunes habitants du territoire seront sans doute ravis d'apprendre que des micro-crèches (10 places chaque fois) feront leur apparition à Metzervisse, Kédange-sur-Canner et Bertrange. De même, un multi-accueil de 25 places verra le jour à Koenigsacker.

Alors que le territoire souffre d'un manque cruel de places pour les tout petits, et que le multi-accueil de Guenange arrive à quasi-saturation, ce schéma devrait soulager pas mal de (futurs) parents.

Il faudra tout de même patienter une grosse année - au bas mot - pour profiter de ces installations : le temps d'instruire les projets de construction puis de les réaliser. Y'a plus qu'à...

## L'IMAGE DU JOUR

rurange-lès-thionville



## À l'eau !

Depuis plusieurs mois, un canard issu de la basse-cour d'un particulier, prend plaisir à déambuler dans les rues du village de Rurange-lès-Thionville, à la recherche d'un point d'eau. La moindre flaque se transforme, pour lui, en un lieu ludique de détente pour un bain rêvé. Notre photographe l'a surpris sur le trottoir de la rue des Martyrs, en train de s'ébrouer, après une averse, dans une flaque d'eau improvisée.

Photo RL

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

31/2 0200

# Conseil: la fibre optique arrive... oui, mais quand ?

Lors du dernier conseil municipal de l'année, un sujet intéressant pratiquement la totalité des habitants de la commune a fait l'objet du premier point: l'internet à haut débit.

La Communauté de commune de l'arc mosellan (CCAM) veut pouvoir installer la fibre optique le plus rapidement possible. Pour cela, il est indispensable que les communes acceptent le transfert de cette compétence au sein de la CCAM et d'intégrer un syndicat mixte. Ce qui éviterait, petit avantage non négligeable, de payer la part de 0,50€ par habitant.

Même si la municipalité de Rurange-lès-Thionville est incertaine quant aux délais de cette installation, les élus ont approuvé, avec dix-huit voix pour et une contre, le transfert de compétence à la CCAM, la modification des statuts de l'intercommunalité, mais aussi la mise à disposition et l'adhésion à un syndicat mixte.

En revanche, la municipalité de Rurange étudie la possibi-



Les voies et réseaux divers, ainsi que les espaces communs et les équipements du lotissement Les Résidences du club hippique, sont passées dans le domaine communal. Photo RL

lité et le coût pour que l'ADSL desserve les villages de Montrequoise et de Rurange, via un raccordement sur Trémery, en attendant la venue de la

fibre par la communauté de communes.

### Domaine public

Après l'enquête publique et

avis favorable du commissaire enquêteur, les élus ont accepté à l'unanimité d'incorporer dans le domaine public communal, les voies et

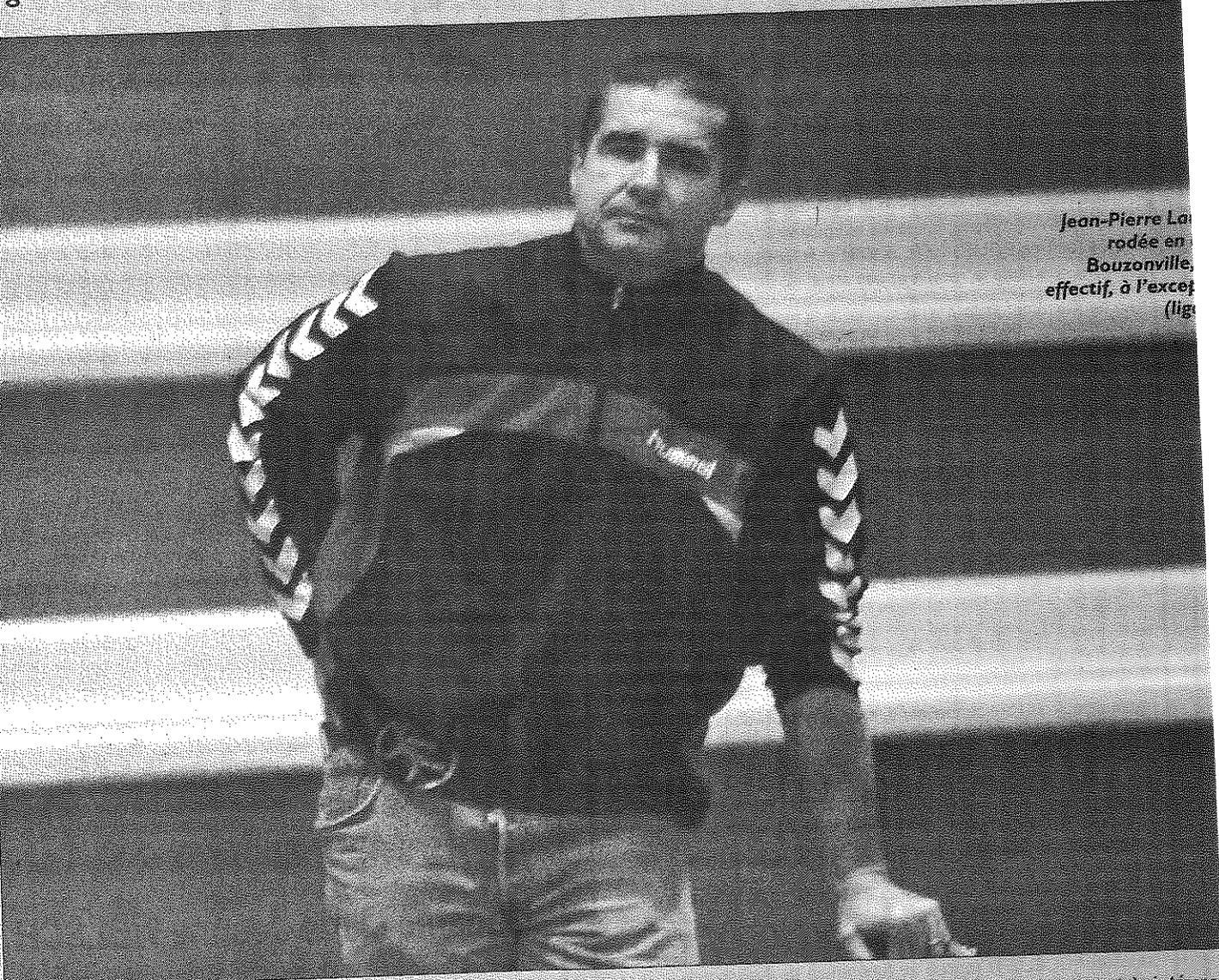
20/12/2015 0800

HANDBALL

coupe de france régionale hommes (I)

# « Essayer de prolonger l'histoire »

Arc Mosellan n'était jamais allé en finale de secteur. Après-demain, la formation de Prény va tenter de gagner deux matches afin de se hisser en quarts. Pas impossible selon son coach, Jean-Pierre Lauer.



Jean-Pierre Lauer, coach d'Arc Mosellan, rodé en Coupe de France. Bouzonville, champion de lorraine, effectif, à l'exception de la ligue.

## ARC MOSELLAN - RAMBERVILLERS (dimanche 12h30, à Langres)

Ce seizième de finale, l'événuel huitième qui suivra, sont-ils plus importants que le derby en championnat contre Amnéville, dans huit jours ?

Jean-Pierre Lauer : « Ce sont deux choses très différentes. Dans un cas, on fait des matches intéressants, mais sans répercussions immédiates sur le maintien. Il y aura beaucoup d'engagement, le plaisir d'essayer de prolonger l'histoire. Le match de la semaine prochaine nous ramènera dans une réalité : l'obli-

gation d'avoir des résultats pour permettre le maintien, notre projet ».

BLR n'a rencontré que des équipes d'Excellence ou d'Honneur en Coupe de France. Faut-il avoir de la chance au tirage pour arriver en seizièmes ?

« Jusqu'à présent, le tirage était plutôt favorable. Ça supposait quand même d'aller gagner les matches, pas toujours de façon évidente. Ça se prolonge, car on retombe sur une équipe d'Excellence ».

Que savez-vous de Rambervillers, justement ?

« C'est une équipe particulièrement vive en montée de balle. Il faudra conserver intelligemment la balle en attendant que pour ne pas leur procurer d'occasions. On devra être capables de proposer une défense compacte, organisée pour leur poser des problèmes ».

En cas de succès, vous affronterez un club de Prénatation, Villers ou Bogny. Le niveau montera...

« On a déjà rencontré Villers deux fois cette année. On a perdu chez eux de trois buts (27-24), on a gagné chez nous de quatre buts (25-21). C'est une équipe

très intéressante à contrer. Je ne connais pas Bogny, car nous (14 h)

Le huitième de finale d'après-midi, le ca-

gue ?  
« L'équation est simple. Notre situation est telle qu'on joue l'aller-retour. Il faudrait retrouver en s'étendant sur deux matches que l'équipe devra tenir

2/2/15

# Marche nordique

Après avoir créé en octobre 2014, Acti'March, les villages de Bousse et Rurange ont une nouvelle fois la volonté commune de créer une activité sportive qui sera également affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. Et c'est finalement sur la marche nordique que le choix s'est arrêté. C'est une marche "active", d'une durée de 1 h 15, avec la participation d'un animateur certifié par la fédération. Cette activité extérieure se déroulera sur des terrains divers et s'adresse à toutes personnes, hommes ou femmes, de 18 à 65 ans, exerçant un métier sédentaire ou non, retraités ou non, souhaitant reprendre une activité physique. Les candidats à cette nouvelle activité devront bénéficier d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la Marche Nordique. A noter que, en supplément, pour les candidats de plus de 45 ans, un test de l'effort est recommandé.

Une réunion d'information est prévue en mairie de Rurange-lès-Thionville, le vendredi 6 février à 19 h. Un animateur sportif habilité présentera les conditions et le déroulement des séances hebdomadaires en s'appuyant sur une expérience personnelle démontrant les bienfaits d'une telle activité.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Joël Collotte, au 06 08 48 26 50 ou par mail : [association.actimarch@gmail.com](mailto:association.actimarch@gmail.com).



Photo: Serge THIOURET

2/2/15  
0222

## Acti'March'et nordique : balades à la mode



**RURANGE-LÈS-THONVILLE.** L'Acti'March'et la marche Nordique, sont deux activités encadrées par des animateurs habilités par la Fédération française d'Éducation physique et de gymnastique volontaire.

Dans ces deux disciplines très complémentaires, le déroulement se décompose en trois phases. Un échauffement progressif, une marche active sur 45 minutes, (en respectant les capacités de chacun) se terminant par des étirements.

- **Acti'March'** : les séances se déroulent, chaque samedi matin, au stade de Bousse, 1<sup>re</sup> séance à 9h et 2<sup>e</sup> séance à 10h30. Rendez-vous aujourd'hui, samedi 21 février, jusqu'au vendredi 31 juillet (puis reprise en septembre)

- **Marche nordique** : les séances se déroulent chaque vendredi à 18h. Rendez-vous à la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville, du vendredi 27 février au vendredi 31 juillet (puis reprise en septembre). Les deux premières séances seront consacrées à la technique et à la maîtrise des bâtons, spécifiques à la marche nordique. Les autres séances se dérouleront sur différents endroits se situant notamment sur les territoires de Bousse et Rurange.

Contact : Joël Collotte, 06 08 48 26 50, ou [association.actimarch@gmail.com](mailto:association.actimarch@gmail.com)

# Privilégier le jeu plutôt que la compétition

Le Tennis-club de Rurange-Montrequoise (TCRM) a tenu dans le foyer de Rurange, son assemblée générale, présidée par Jean-Luc Baltzli. Une vingtaine de membres de l'association avaient fait le déplacement.

Le club actuel fut repris en 2008, par Raymond Daubert, Bernard Willaume et Jean-Luc Baltzli, et comptait une dizaine de membres adhérents et plusieurs dizaines de personnes qui possédaient la clé des courts sans être abonnés. Un an plus tard, la structure s'affilia à la FFT avec cinquante-six licenciés, dont un gros effectif de jeunes. Cela s'est traduit par la mise en place du tennis jeunes, avec le mini tennis pour les ados et le happy tennis pour les plus petits.

**Comment se porte le club ?**

**JEAN-LUC BALTZLI :** « L'année 2013-2014 a vu une forte baisse de l'effectif à cause des travaux de la salle polyvalente qui, pendant l'hiver, n'était pas chauffée. Ce qui rendait difficile l'entraînement des jeunes. Aujourd'hui, nous avons retrouvé notre effectif, et même avec une légère hausse. Le Tennis-club de Rurange-Montrequoise a participé au 14-Juillet de la municipalité. Et nous avons organisé des tournois internes, la fête de Noël



Jean-Luc Baltzli, président du TCRM (au premier rang, 4<sup>e</sup> en partant de la droite), a présenté une association saine, favorisant la pratique du tennis par le jeu plutôt que par la compétition. Photo RL

président à clos l'assemblée générale en donnant la parole à Pierre Rosaire, maire de la commune : « Comme je l'ai déjà dit aux autres associations, c'est grâce à vous, les bénévoles, que notre club existe et qu'il apporte de l'activité sportive à la commune. Nous envisageons la réfection du sol des deux terrains extérieurs, et nous faisons notre maximum pour que la salle soit libre le samedi et le dimanche matin, tout en favorisant une bonne entente entre les clubs. »

engendrier un gros bénéfice, le Sur un budget positif, sans

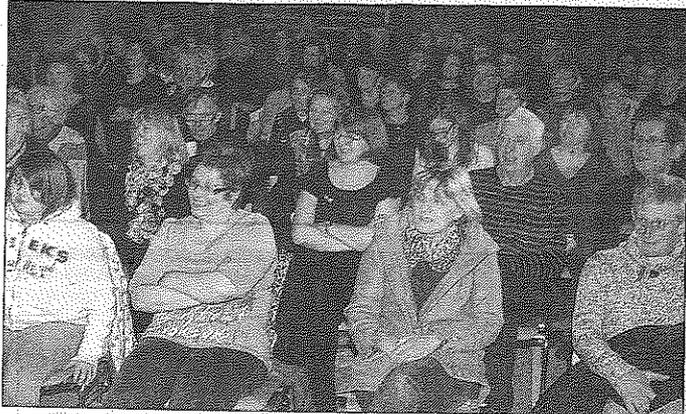
des idées pour ça. Concernant les jeunes, une charte a été conclue entre eux, avec une séparation des groupes, les plus petits étant scindés en deux. Car l'orientation primaire du TCRM est l'apprentissage du tennis par le jeu. »

7/2/2015

7900

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE**

**Il a neigé sur le village le temps d'une soirée** 4/2/15



Quelque 150 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité. Photo RL

La municipalité a invité toute la population de Rurange et des environs à venir assister à une représentation théâtrale intitulée *Qu'importe le flocon*, de Anny Daprey. Une pièce présentée par la troupe du TADA, de Servigny-lès-Sainte-Barbe, dont c'était la neuvième année consécutive qu'elle se produisait dans la salle polyvalente de la commune.

Ce sont quelque 150 personnes qui ont répondu présents à cette invitation et apprécié cette pièce, où les acteurs sont vraiment entrés dans la peau de leur personnage. Les époux Montcoq, habitant en rase campagne, ont la visite de nombreux naufragés de la route suite à d'importantes chutes de neige paralysant les infrastructures routières du secteur. L'arrivée dans cette maison, de toutes ces personnes a, durant près de deux heures, fait découvrir aux spectateurs, des caractères aussi différents

qu'imprévus. Les nombreux quiproquos se sont enchaînés, rendant hilare l'ensemble du public. À l'issue du spectacle, les acteurs ont remercié les spectateurs, sans oublier de faire un petit clin d'œil à *Charlie Hebdo*. Car, comme le soulignait le président du TADA, Joël Simon : « *La liberté d'expression ne concerne pas seulement la presse, elle concerne également le théâtre avec le dialogue des pièces et le jeu des acteurs.* » À la fin de la pièce, les spectateurs, ravis, ont quitté la salle en passant sous la haie d'honneur que leur avaient réservé Joël et son équipe de comédiens amateurs.

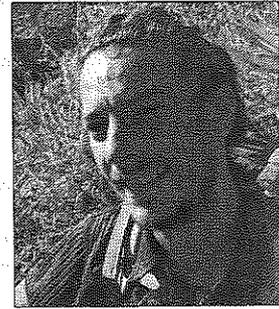
Une botte a été mise à disposition à la sortie afin de récolter des dons. Cet argent ainsi que le bénéfice des boissons et gâteaux vendus pour l'occasion, ont permis de récolter la somme de 483 €, qui sera reversée intégralement à l'association Un enfant, un rêve.



Les quiproquos se sont enchaînés, il n'en fallait pas plus pour amuser les spectateurs. Photo RL

**NÉCROLOGIE**

**M. Stéphane Pelliscek-Wilsdorf** 3/2/15



**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** — Nous apprenons le décès de M. Stéphane Pelliscek-Wilsdorf, survenu le 1<sup>er</sup> février à Vandœuvre-lès-Nancy, à l'âge de 31 ans.

Né le 4 novembre 1983 à Thionville, il était domicilié à l'île de la Réunion depuis huit ans.

M. Pelliscek-Wilsdorf était entouré de l'affection de ses parents, Werner et Nada, de ses frères, Sylvain et Jérôme, et de sa sœur, Sophie.

M. Pelliscek-Wilsdorf était magasinier.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 4 février, à 15 h, en l'église de Rurange-lès-Thionville. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE**

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

**Monsieur Stéphane PELLISCEK-WILSDORF**

survenu à Vandœuvre-lès-Nancy, le 1<sup>er</sup> février 2015, à l'âge de 31 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février 2015, à 15 heures, en l'église de Rurange-lès-Thionville, suivie de sa crémation.

Stéphane repose au centre funéraire Saint-François de Thionville.

De la part de :

Monsieur et Madame Werner - Nada PELLISCEK-WILSDORF, ses parents ;  
Sylvain, Sophie et Mickaël, Jérôme, ses frères et sœur ;  
Lara, Lilya, ses nièces,  
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

■ RURANGE-LÈS-THONVILLE 6/2/15

## Premier conseil des jeunes



Pour la première fois, les membres du conseil des jeunes se sont réunis en séance publique, en mairie. Photo RL

Mis en place au deuxième semestre 2014, le conseil des jeunes de Rurange-lès-Thionville a tenu son premier conseil public officiel en mairie, en présence du maire, Pierre Rosaire, et des adjoints de la commission inter-génération.

En première partie, ils ont dressé le bilan des actions menées en 2014.

C'est la commission loisirs qui a ouvert le débat, en faisant le point sur les actions qu'ils ont réalisées. La soirée Halloween, réservée aux jeunes de moins de 18 ans, après-midi récréatif spéciale jeux de société, et leur participation au Noël des enfants, organisé par la municipalité.

Puis, ce fut la commission aménagement des espaces qui a fait son bilan. Elle a émis cinq projets pour 2015 : le premier, l'élaboration d'un

champ de bosses, puis la mise en place de lignes de bus supplémentaires. La construction d'un local pour les jeunes, l'éclairage de la piste cyclable et l'aménagement d'un city stade à Montrequienne. Seuls les trois premiers projets ont été retenus, pour être étudiés.

### Perspectives 2015

La commission loisirs organisera une soirée carnaval, réservée aux ados (âgés de 13 ans à 17 ans), le samedi 7 mars. Une sortie pour tous les habitants, le jeudi 14 mai à Disneyland Paris et une autre le 4 juillet pour découvrir la Japan Expo à Paris. Pour ces deux sorties, la mairie prend en charge les frais de transport, les entrées étant à la charge des candidats au voyage. Enfin la soirée Halloween sera reconduite avec

quelques améliorations.

Pour la commission aménagement, le projet du champ de bosse est à l'étude, il se situera au niveau du terrain de skate. Réalisé en terre, d'une dimension de 50m sur 10, il comportera une première partie facile et d'une seconde plus technique. Puis concernant les lignes de bus supplémentaires, les réponses au sondage concluent à un départ de Metz à 16 ou 17 h. Des souhaits ont également été émis pour prolonger la ligne de Thionville à Bousse, jusqu'à Montrequienne. Il reste à étudier une piste cyclable reliant ces deux communes.

Pour terminer, tous les conseillers des jeunes ont décidé de participer à toutes les activités organisées par la commission loisirs de la municipalité.

# La Commune libre de la route de Magny-Rurange réforme ses statuts

C'est dans le foyer de la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville, que la Commune libre de Magny-Rurange et Les Bigophones de Metz-Rurange, ont tenu leur assemblée générale devant vingt-cinq membres.

Suite aux nouvelles réglementations intervenues au fil des ans dans le domaine associatif, l'association a dû modifier en profondeur ses statuts. Le président en a fait lecture à l'assemblée. Et après quelques observations des membres présents et leurs corrections, les statuts ont été adoptés. Rencontre avec le président, Jean-Luc Massaro.

**Pouvez-vous nous rappeler ce que sont les Bigophones et la Commune libre de la route de Magny-Rurange.**

**Jean-Luc MASSARO :** « C'est en 1967, à Metz, que l'association a vu le jour, avec son groupe de musique international L'Orphéon des Bigophones de Metz, qui existait déjà sur Metz-Sablon depuis 1957. Faisant le succès et l'originalité des fêtes populaires dans toute la moitié Est de la France, de Valenciennes à Nice, en passant par la Suisse, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique. Et ce, jusqu'à la fin des années 90. Puis, le déclin a débuté, avec une absence de relève par la jeunesse, comme beaucoup de fanfares de l'époque. La Commune libre a été créée en 1967 dans le quartier de la Route de Magny (Avenue André-Malraux actuellement), qui lui a donné son nom. Elle a mis en place le Carnaval de Metz en 1976 et faisait le bonheur de la



Le nouveau conseil d'administration de la Commune libre de Magny-Rurange et des Bigophones, élu lors de leur assemblée générale. Photo RL

population messine avec la Fête des Vendanges du Schouff de Magny. »

**Qu'en est-il aujourd'hui ?**

« Ayant des difficultés à recruter sur Metz, nous avons été obligés, pour trouver de nouveaux membres, de chercher ailleurs, notamment à Rurange-lès-Thionville et dans les villages alentours, d'où le nom de Rurange s'ajoutant à celui de Metz. Depuis, nous sommes res-

tés sur la commune de Rurange-lès-Thionville pour toutes les manifestations que nous organisons dans l'année. Il nous reste seulement, sur Metz, la participation aux défilés des fêtes de la Mirabelle et de la Saint-Nicolas. »

**Que prévoyez dans l'avenir ?**

« Nous poursuivrons l'organisation de la soirée carnavalesque et du beajoulois nouveau, très prisés par la population rurant-

geoise. Et nous continuons à apporter notre aide aux différentes manifestations organisées sur la commune par la municipalité ou d'autres associations. Quand aux chars de Metz, ils sont toujours au programme, même si un problème de lieu de construction s'est posé voici un mois. Le plus gros souhait que j'ai, c'est de ressusciter le groupe musical, en réactualisant la conception, mais en gardant toujours l'objet don-

nant la facilité de jouer sans connaître le solfège. Le Kazoo. »

Avant de clôturer cette assemblée, Pierre Rosaire, maire de la commune, a déclaré : « Les Bigophones ont une association très active au niveau communal. Avec son carnaval et le beajoulois, elle apporte le côté festif au village. Sans la participation des bénévoles, rien ne pourrait être réalisé, car le monde associatif est le fer de lance d'une commune. »

7/2/15 0800

oelle

22/2/2015

■ INCIVILITÉS À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

24.2.2015

## Dégradations volontaires

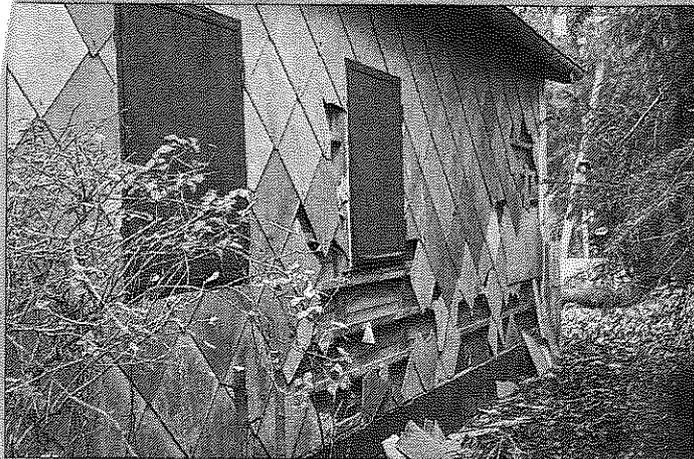


Photo RL

Un petit coin bien tranquille de la commune, au milieu des sapins mais proche du village, fait l'objet depuis 2009, de dégradations volontaires. Ont été visées : les bâtiments, installations et équipements de ce lieu, appartenant à un propriétaire privé dont un fils réside dans la commune. Cinq plaintes ont été déposées en gendarmerie de Guénange, une en 2009, deux en 2011, une en 2012 et la dernière en 2015, la semaine passée. Depuis 2009, des dégradations gratuites ont touché tous les endroits de cette propriété, toiture cassée, revêtements de façade arrachés, WC détruit. Un puits de huit mètres de profondeur a été rempli de troncs et branches d'arbres et la semaine dernière, le revêtement extérieur du chalet a été saccagé. Sans parler de la tentative d'effraction. Ces actes gratuits, qui ne font que décourager le propriétaire, démontre une nouvelle fois l'incivisme de personnes responsables.

■ ENVIRONNEMENT

## Collecte toutes les deux semaines

Ils en parlaient depuis quelques semaines. Cette fois, l'expérience va être lancée. À compter du mois d'avril, dans plusieurs communes de la CC3F, le ramassage des ordures ménagères aura lieu toutes les deux semaines.

Le test se fera à Flastroff-Zeurange, Grindorff-Bizing, Halstroff, Rémeling, Waldwisse-Gongelfang-Betting, Kerling-Fréching-Haute-Sierck, Laumesfeld-Calembourg-Hergarten, Montenach-Kaltweiller, Waldweistroff, Kirschnaumen, Obernaumen-Evendorff. En vue de communiquer sur le concept, deux réunions d'informations sont programmées. La première aura lieu ce vendredi 27 février, à 20 h, à la salle des fêtes de Waldwisse, la seconde le vendredi 6 mars, à 20 h, au Mille-club d'Obernaumen. A noter que durant la période de test, d'avril à décembre, les levées ne seront pas facturées.

Renseignements au 03 82 88 73 97.

30/1/15

# Recyclons ici pour éclairer là-bas

Les élèves de la classe de CM2 ont relevé le défi Recylum. Il s'agit de la deuxième édition proposée par cet éco-organisme, en charge de la collecte des ampoules usagées, en partenariat avec Electriciens sans frontières.

## défi recylum pour les cm2

C'est la seule ONG de solidarité internationale, qui a comme domaine l'électricité. Reconnue d'utilité publique, elle agit, depuis bientôt trente ans, pour l'accès durable aux populations, les plus démunies, à une énergie efficace, abordable et la plus propre possible, grâce à la mobilisation de ses 1 000 bénévoles.

### Trois obligations à réaliser

Autour du recyclage des lampes pour le défi Lum'invit, les enfants avaient trois obligations à réaliser. La première, commentée par Noé : construire une mini box pour recueillir les ampoules basses consommation. En deuxième, mettre une affiche dans un magasin partenaire à l'opération, en l'occurrence E.Leclerc Hauconcourt, et en troisième défi, la réalisation d'un livre racontant l'histoire du recyclage des ampoules électriques dans la vie de tous les jours.

Ils ont accueilli, dans leur classe, Didier Issen et Jacques Moyne de la délégation Lorraine Champagne Ardennes d'ESF qui leur ont préalablement projeté

par ESF dans le monde. À l'issue de la projection, les deux invités ont organisé un débat avec les élèves et fait le point sur les défis et projets dans des écoles au Bénin, Togo et Burkina Faso.

Au total, ce sont 15 écoles en Afrique qui vont bénéficier de la lumière. Là-bas, l'électricité apporte beaucoup aux quotidiens des villages de communes rurales, isolées des réseaux électriques. Accéder à l'électricité, c'est permettre à un enfant de naître en toute sécurité, aux élèves de rester dans leur classe éclairée pour faire leurs devoirs, aux adultes de suivre des cours d'alphabétisation et à toute la population de se déplacer en toute sécurité.

### Un débat

#### très enrichissant

Au cours de ce débat, les enfants ont posé de nombreuses questions aux deux électriciens, dont Maëlle : « Combien de personnes vont dans les écoles installer l'électricité et avez-vous des femmes ? »

« En général ce sont des groupes de trois personnes qui se déplacent dans les écoles. Et afin



La classe de CM2 de Mme Lefèvre, a participé au défi Recylum, permettant d'installer l'électricité dans les pays africains. Photo RL

apporter une certaine confiance avec les femmes des pays visités, nous en avons une parmi nous qui est ingénieur en électricité.»

Et Dorian : « Vous fabriquez de l'électricité sans utiliser de combustible ? »

« Oui, grâce principalement aux panneaux solaires, et parfois avec l'eau qui fait tourner des moulins turbinés ou le vent avec les éoliennes »

Avant de quitter les élèves, Didier Issen et Jacques Moyne, ont rappelé aux enfants, qu'il n'y a pas seulement les ampoules à recycler, mais aussi les piles, les lunettes, c'est inimaginable le nombre de paires de lunettes qui dorment dans les tiroirs des habitations, alors qu'elles pourraient servir pour des pays pauvres. Il y a aussi, les piles, le verre, cartons, métaux, papiers, plastiques, textiles et déchets alimentaires.

2015 arne

# Tennis-club: privilégier le jeu à la compétition

Le Tennis-club de Rurange-Montrequoise (TCRM) a tenu son assemblée générale dans le foyer de Rurange, devant une vingtaine de membres de l'association, le point avec le président, Jean-Luc Baltzly.

**Quelle est l'histoire du club ?**

**Jean-Luc BALTZLY :** « Le club actuel a été repris en 2008

par Raymond Daubert, Bernard Willaume et moi-même, avec une dizaine de membres adhérents et plusieurs dizaines de personnes qui possédaient la clé des courts, sans être abonnés. Un an plus tard, le club s'est affilié à la FFT (fédération française de tennis), avec cinquante-six licenciés, dont un gros effectif de jeunes. Cela s'est traduit par la mise en place du tennis jeunes, avec le mini-tennis pour les ados et le happy tennis pour les plus petits. »

**Et actuellement, comment se porte le club ?**

« L'année 2013-2014 a vu une forte baisse de l'effectif, à cause des travaux de la salle polyvalente qui, pendant l'hiver, n'était pas chauffée, rendant très difficile l'entraînement des jeunes. Actuellement, nous avons quand même retrouvé notre effectif, et même avec une légère hausse. Le Tennis-club a participé au 14-Juillet de la municipalité, rendu difficile suite aux aléas de la météo. Nous avons également organisé des tournois internes, la fête de Noël et grâce à la subvention de 1 300 € de l'ASCL, nous avons

**Jean-Luc Baltzly, président :**  
« Nous préférons la pratique du tennis par le jeu plutôt que par la compétition. »

Photo RL

pu équiper le club de matériel pédagogique pour les jeunes joueurs. »

**Quels sont vos projets ?**

« La FFT voudrait "fabriquer" des compétiteurs, contrairement au club de Rurange, qui a comme objectif d'apprendre à jouer au tennis dans une ambiance ludique. À part quelques adultes qui sont bien placés dans la grille des joueurs. Cet objectif nous empêche de faire des tournois, car nos locaux ne sont pas adaptés. Notre espoir est de renforcer le

nombre de femmes dans notre club, actuellement elles ne sont que quatre. Concernant les jeunes, une charte a été conclue entre eux, avec une séparation des groupes, les plus petits étant scindés en deux. Car l'orientation primaire du TCRM est l'apprentissage du tennis par le jeu.

**Courts extérieurs : les sols bientôt refaits ?**

Sur un budget positif, sans engendrer un gros bénéfice, le

président a clos l'assemblée générale en donnant la parole à Pierre Rosaire, maire : « Comme je l'ai déjà dit aux autres associations, c'est grâce à vous, les bénévoles, que votre club existe et qu'il apporte de l'activité sportive à la commune. Nous envisageons la refaçon du sol des deux terrains extérieurs, et nous faisons notre maximum pour que la salle soit libre le samedi et le dimanche matin, en favorisant une bonne entente entre clubs. »



Les membres du tennis club ont constaté que l'association est saine et favorise la pratique du tennis, notamment du côté des jeunes. Photo RL

# RURANGE-LÈS-THIONVILLE

## Conseil: des projets ajoutés au budget

Lors du dernier conseil municipal, présidé par le maire, Pierre Rosaire, les élus ont pris les décisions suivantes.

### Personnel communal: deux remplacements

Le conseil a débuté sur des notes optimistes, puisque deux postes seront remplacés au niveau du personnel communal. Le premier sera un poste d'agent technique à trente-cinq heures par semaine, en contrat d'aide à l'insertion, d'une durée d'un an, avec la possibilité de le reconduire quatre fois. Le maire sera chargé du recrutement de l'agent et est habilité à conclure le contrat.

Le second, afin de renforcer les effectifs des services administratifs, sera un poste d'adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe à temps complet, soit trente-cinq heures par semaine. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire catégorie C, filière administrative.

### Vacations funéraires

Suite au départ en retraite du garde champêtre, les vacations funéraires seront assurées par la police municipale, au tarif de 25€, qui seront versés au Trésor Public.

### Chasse

La chasse communale, qui était auparavant divisée en deux lots, a été rassemblée en un lot unique. Suite à l'appel

d'offres lancé par la municipalité, deux dossiers sont parvenus en mairie.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer le lot de chasse sur le territoire de Rurange à Sébastien Schlegel, pour une période allant du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2024.

### Budget

Afin de faire face aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015, il a été accordé la somme de 209 641 €, classée dans le reste à réaliser 2014.

Parmi les projets les plus importants: l'achat de forêt, l'acquisition d'un columbarium, la construction d'une école maternelle, mais aussi l'achat de mobilier et de matériel de bureau.

### État civil

L'ensemble des membres du conseil a approuvé la convention avec l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), concernant la dématérialisation des avis électoraux et de l'état civil.

### Éclairage

Les élus ont également approuvé l'adhésion de la commune de Moyeuve-Petite au sein du Siscodipe (Syndicat intercommunal de suivi de la concession de distribution publique), qui gère l'éclairage public dans le pays des trois frontières.

## La marche nordique arrive à Rurange



**RURANGE.** Après avoir créé en octobre 2014, l'activité Acti'March, les deux villages de Bousse et de Rurange-lès-Thionville ont une nouvelle fois la volonté commune de créer une nouvelle activité sportive: la marche nordique. C'est une « marche active » d'une durée de 1h15, avec la participation d'un animateur, certifié par la fédération. Cette activité extérieure se déroulera sur terrains divers et variés durant 1h15 et s'adresse à toutes personnes, hommes ou femmes, de 18 à 65 ans. Les candidats à cette nouvelle activité devront bénéficier d'un certificat médical de non-contre indication, à la pratique de la marche nordique. À noter que, en supplément, pour les candidats de plus de 45 ans, un test de l'effort est recommandé. Une réunion d'information est prévue en mairie de Rurange-lès-Thionville, le vendredi 6 février, à 19h.

Contact : Joël Collotte :

association.actimarch@gmail.com ou au

06 08 40 26 50

# Deux remplacements de postes

L'un des sujets à l'ordre du jour du conseil municipal, qui s'est tenu dernièrement en mairie, a été le remplacement de postes suite à deux départs en retraite.

Présidée par le maire, Pierre Rosaire, le conseil municipal a débattu sur des notes optimistes puisque deux postes seront remplacés au niveau du personnel communal. Le premier sera un poste d'agent technique, à 35 heures par semaine, en contrat d'aide à l'insertion d'une durée d'un an, avec possibilité d'être reconduit quatre fois. Le maire sera chargé du recrutement de l'agent et est habilité à conclure le contrat. Le second, afin de renforcer les effectifs des services administratifs, sera un poste d'adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe, à temps complet. Cet

emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire catégorie C, filière administrative. Suite au départ en retraite du garde champêtre, les vacances funéraires seront assurées par la police municipale, au tarif de 25 € qui seront versés au Trésor Public. Le maire est autorisé à appliquer le contrat de vacation funéraire.

**Chasse.** La chasse communale, qui était auparavant divisée en deux lots, a été rassemblée en un lot unique. Suite à l'appel d'offres lancé par la municipalité, deux dossiers sont parvenus en mairie. Les élus ont décidé d'attribuer le lot de chasse sur le territoire de Rurange-lès-Thionville, à Sébastien Schlegel, pour la période du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2024.

**Budget.** Afin de faire face aux dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2015, il a été accordé la somme de 209 641 €, classée dans le reste à réaliser 2014. Au menu : achat de forêt, achat d'un columbarium, construction d'une école maternelle, achat de mobilier et matériel de bureau.

**Divers.** L'ensemble des membres du conseil a approuvé la convention avec l'INSEE, concernant la dématérialisation des avis électoraux et de l'état civil. Ils ont approuvé l'adhésion de la commune de Moyeuvre-Petite au sein du Siscodipe (Syndicat intercommunal de suivi de la concession de distribution publique) qui gère l'éclairage public dans le Pays des trois frontières.

## L'INITIATIVE À RURANGE-LÈS-THONVILLE 28/1/15

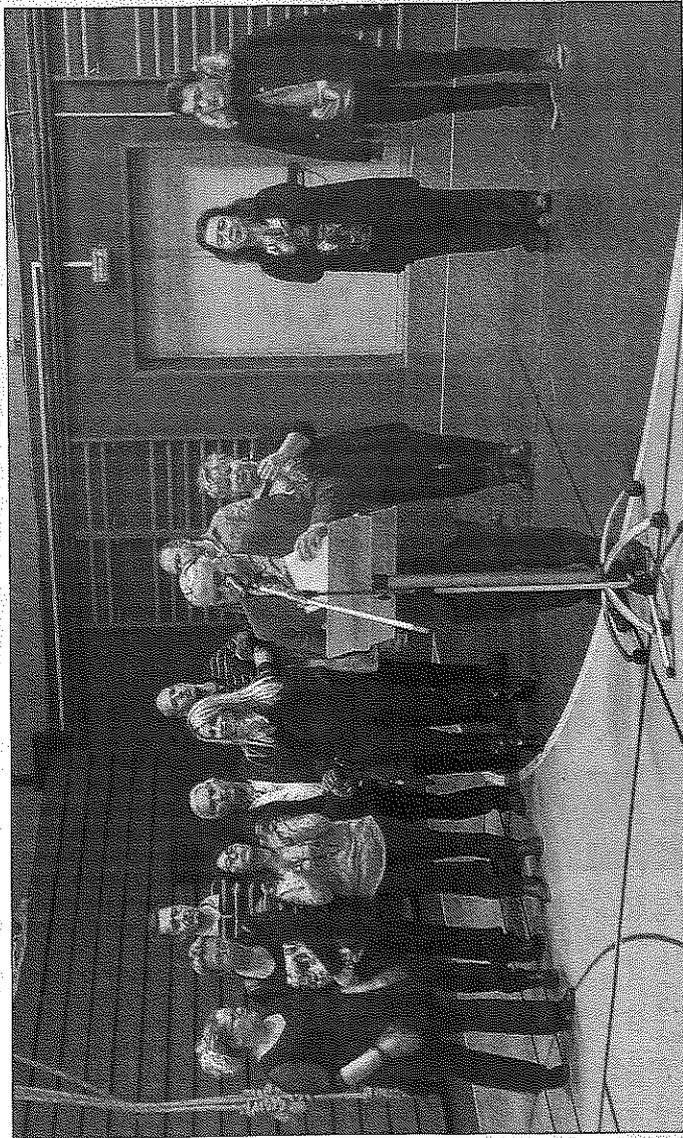
# Concours de dessins et caricatures



En soutien aux victimes des attentats de ces dernières semaines et pour défendre la Liberté d'expression, la municipalité de Rurange-lès-Thionville organise un concours de dessins et de caricatures ouvert à tous, habitants ou non la commune. Venez donc nombreux apporter vos œuvres, avant le samedi 14 février, en mairie de Rurange-lès-Thionville, aux horaires habituels.

Celles-ci seront exposées du samedi 14 février au samedi 7 mars, en mairie, où vous pourrez choisir votre dessin préféré. « Nous sommes tous Charlie, c'est pour cela que ce concours est ouvert à tous et toutes, jeunes et moins jeunes... ! Un livre d'or sera à votre disposition pour vous exprimer. » Les gagnants seront dévoilés le vendredi 13 mars, à 19 h 30, lors de la soirée jeux de cartes à la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville. Alors à vos crayons !

# « La commune, un état d'esprit »



Avant de présenter ses vœux à la population, le maire de la commune a rendu hommage aux victimes des attentats. Photo FL

Message de l'Association nationale des élus, minute de recueillement... Avant de prononcer ses vœux, le maire Pierre Rosaire a rendu hommage aux victimes des attentats terroristes. « Pour apporter notre soutien et sur proposition de Mme Hirtz, conseillère municipale, un concours de caricatures sera proposé. Nous souhaitons y associer toutes les forces vives de notre commune », a-t-il souligné.

Il s'est adressé aux employés et ouvriers communaux, à la police municipale, aux commerçants et responsables d'associations, les remerciant des tâches, parfois difficiles, qu'ils ont accomplies pour le bien-être des habitants.

Sur le budget, le maire a insisté sur la diminution des dotations de l'État dans les années à venir, rendant difficile la gestion financière de la collectivité. « Elle va nous imposer une gestion rigoureuse de nos dépenses, sachant que certaines d'entre elles sont incompressibles et d'autres prioritaires. Cela implique donc un certain nombre de choix ou nous nous devons d'être exemplaires ».

Ainsi, au menu des projets 2015 : une étude visant à renforcer le réseau ADSL en attendant la fibre optique, la construction d'un columbarium à Rurange, la mise en place d'un terrain de foot synthétique à Montrequienne ou la réfection des terrains de tennis.

« La notion de "commune" [...] qualifie un état d'esprit, tel que celui de bien vivre ensemble. La solidarité, [...] les relations de proximité et l'esprit d'appartenance font que chaque citoyen se sent véritablement un habitant de notre commune », a-t-il conclu.

TURE

à rurange-lès-thionville



## Qu'importe le flocon par la troupe du Tada

Une représentation théâtrale sera donnée samedi 17 janvier, à 20 h 30, dans la salle polyvalente, par la troupe du Tada (Théâtre Amateur Des Auboris) de Servigny-lès-Sainte-Barbe. Cette pièce choisie pour le programme de la saison 2015 s'intitule *Qu'importe le flocon*, le texte est d'Anny Daprey. Il s'agit d'un vaudeville en trois actes, d'une durée d'1h45. L'histoire, c'est celle d'un couple contraint d'accueillir des naufragés de la route bloqués par la neige. Cette pièce observe avec tendresse et humour les rencontres entre individus qui n'avaient aucune chance de se croiser dans la vie de tous les jours. L'intrigue prête à de multiples quiproquos dans une réelle tension narrative.

Les portes ouvriront à 19 h 45. L'entrée est libre, mais la capacité des places est limitée à 300 personnes. Lors de la soirée, une animation de gâteaux et boissons sera organisée au profit d'un enfant, un rêve.

### THÉÂTRE À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

## En route pour un vaudeville

AZALAS



La municipalité invite la population à assister à une représentation théâtrale présentée par la troupe du TADA (Théâtre Amateur Des Auboris) de Servigny-lès-Sainte-Barbe, qui interprétera leur nouvelle pièce de la saison 2015 :

« Qu'importe le flocon », d'Anny Daprey. Une comédie Vaudeville en 3 actes d'une durée de 1 h 45.

Synopsis : un épisode neigeux contraint un couple contrasté à accueillir des naufragés de la route bloqués en pleine campagne.

Cette soirée aura lieu ce samedi, à 20 h 30, à la salle polyvalente.

Ouverture des portes à 19 h 45.

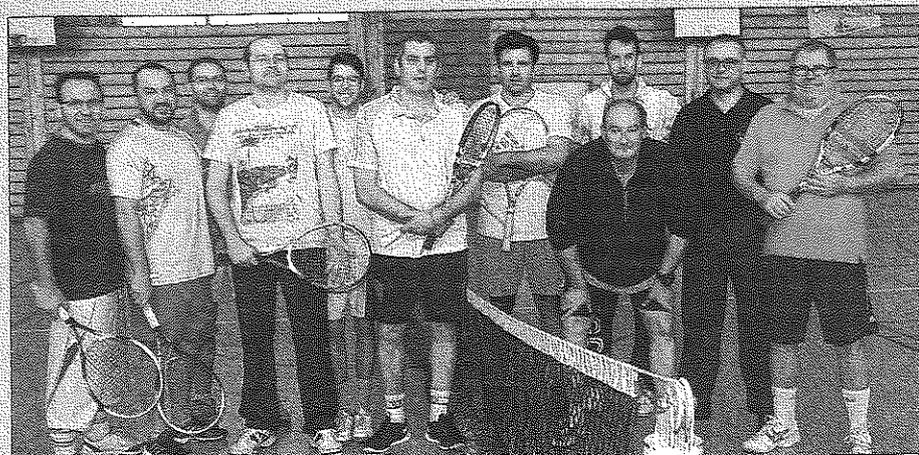
L'entrée est libre, mais la capacité des places est limitée à 300 personnes.

: un tournoi  
ès disputé

### TENNIS À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

## Un tournoi bon enfant !

AZALAS



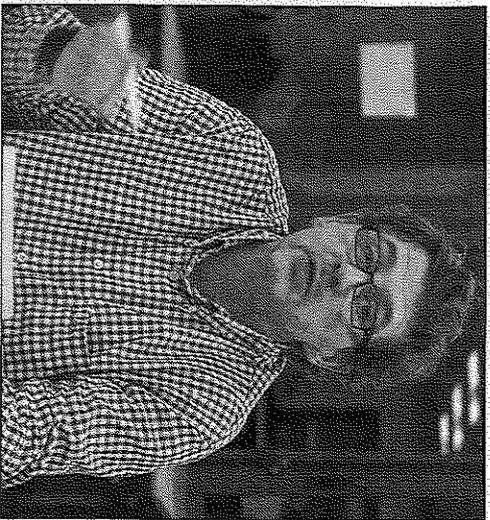
Le Tennis-club de Rurange Montrequienne a eu le plaisir d'accueillir, lors d'un tournoi amical, une équipe de Peugeot Bailly Metz spécialement préparée pour celui-ci.

L'ensemble des matches en double furent très disputés. Malgré une résistance et un niveau de jeu élevé de la part du club invité, le TC Rurange Montrequienne s'est imposé lors de cette journée. Le président, Jean-Luc Baltzli, n'en attendait pas moins de ses troupes, surtout avec deux éléments fraîchement classés. Ce tournoi, qui s'est déroulé dans la bonne humeur malgré l'enjeu, s'est terminé par une collation bien méritée. En attendant la revanche, le président a remercié chaleureusement l'ensemble des participants.

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

SL/AS

# Trente-deux ans d'existence pour le judo-club



Le président, Jean-Christophe Bertrand, est serin quant à l'avenir de son club.



Quelques judokas, accompagnés de leurs parents, ont assisté à l'assemblée générale. Photo RL

Lors de l'assemblée générale du club, son président, Jean-Christophe Bertrand, a dressé le bilan de la saison écoulée. Celui-ci est très positif concernant le nombre de judokas. Quant aux finances, elles ont été déclarées saines par les réviseurs aux comptes.

**Comment s'est déroulée la saison ?**

**JEAN-CHRISTOPHE BERTRAND** : « Concernant les activités, la rencontre parents-judokas, en début de saison, est très

enrichissante car elle permet aux parents de découvrir les infra-

structures du club. La bourse aux

jouets a été un grand succès, la

salle polyvalente était complète

et quinze exposants ont vu leurs

demandes d'inscriptions retu-

sées. Seul bémol, la salle de

Rurange sortant de plus d'une

année de travaux n'avait pas son

chauffage opérationnel. La pre-

mière opération sapsins de Noël

fut un vrai succès. »

**Et du côté sportif ?**

« La journée Senshi a servi à

former et faire découvrir le monde

de la compétition aux plus jeunes

judokas. Et pour terminer la sai-

son, le gala de fin d'année, suivi

d'un barbecue, a attiré plus de

vingt familles, soit une certaine

de personnes. La judoka, Chris-

tion dans la compétition et a

terminé championne de Lorraine

2014, en se faisant même crain-

dre par les judokas masculins lors

des entraînements. Sébastien

Weinsberg est devenu, quinze

ans après, la première, la

deuxième ceinture noire du club

depuis trente-deux ans d'exis-

tence. »

**Quelles sont les perspectives**

**2015 ?**

« Toutes les activités et opéra-

tions qui ont fait le succès de

2014 seront reconduites, que ce

soit la rencontre parents-judokas,

la vente de sapsins de Noël, la

journée Senshi et la bourse aux

jouets. Malgré le fait que cette

année, il y avait moins d'expo-

sants, cela étant peut-être dû au

chauffage non opérationnel. Il

faut dire aussi que de nombreuses

bourses avaient lieu dans le sec-

teur ce jour-là. »

Pour terminer, l'ensemble du

comité a été reconduit.

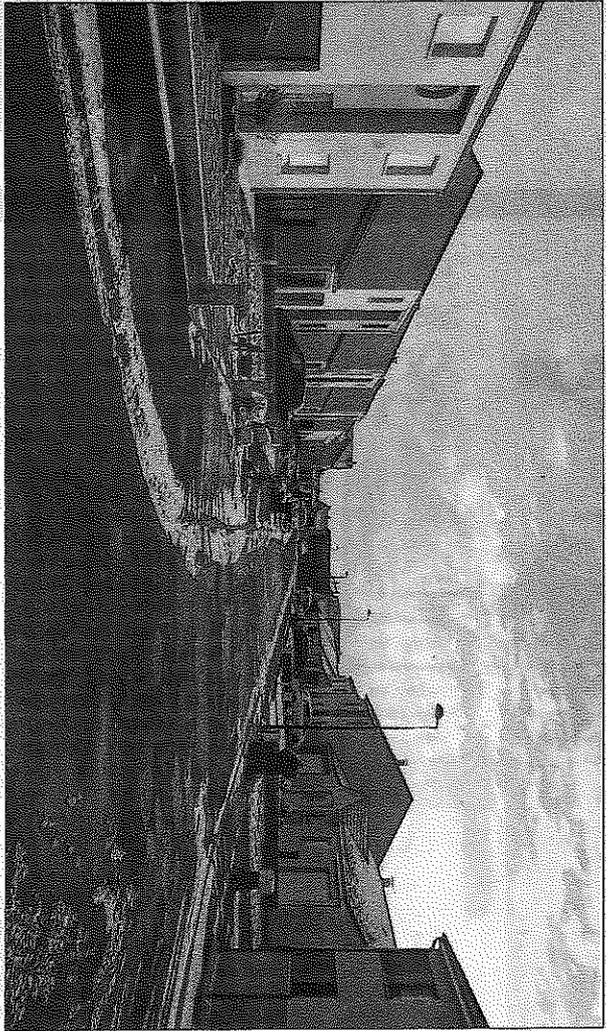
# La fibre optique bientôt installée dans la commune ?

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2014, il fut débattu d'un sujet intéressant pratiquement la totalité des habitants de la commune de Rurange-lès-Thionville, l'internet haut débit.

La communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) souhaiterait installer la fibre optique le plus rapidement possible sur le territoire. Pour cela, il est indispensable que les communes acceptent le transfert de cette compétence au sein de la CCAM et intègrent un syndicat mixte. De plus, cela éviterait de payer la part de 0,50 € par habitant.

Même si la municipalité de Rurange est incertaine sur les délais d'installation de la fibre, les élus ont approuvé, à dix-huit voix pour et une voix contre, le transfert de compétence à la CCAM, la modification des statuts de la CCAM, la mise à disposition et l'adhésion à un syndicat mixte. Par ailleurs, la municipalité étudie également la possibilité et le coût d'une ligne ADSL qui desservirait les villages de Montrequienne et Rurange, via un raccordement sur Trémery. En attendant la venue de la fibre optique, Les Résidences du club hippique dans le domaine communal. Après enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur, il a été accepté, à l'unanimité, d'incorporer dans le domaine public communal, les votes et réseaux divers, les espaces communs et les équipements du lotissement. Les Résidences du club hippique pour l'euro symbolique. Le maire, Pierre Rosaire, a été autorisé à entreprendre toutes les démarches et à signer l'acte.

**Adjudication.** Le maire a été autorisé à participer à l'adjudication d'une parcelle de forêt dans le bois de Montrequienne, d'une superficie de 5 ha 42 a 92 ca. Pour que la commune puisse participer à cette adjudication, une modification budgétaire de 1 000 € a été réalisée. Il a aussi été décidé de modifier les lots de chasse. Le domaine de Rurange étant, à l'origine, divisé en deux lots, il a finalement été décidé que celui-ci ne serait plus formé que d'un seul lot de 468 ha 64 a 34 ca, dont 210 ha 86 a 30 ca de forêts. Le



Les voies et réseaux divers, ainsi que les espaces communs et les équipements du lotissement Les Résidences du club hippique sont passés dans le domaine communal. Photo RL

prix de la chasse pourra être révisé chaque année, en fonction de la variation du prix de blé fermage. Divers. Des indemnités de fonction seront payées au trésorier percepteur de Metzervisse sur un pourcentage de 5 % de la base d'attribution.

# L'Association sports culture loisirs forte de 463 membres



Une soixantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'Association sports culture loisirs.

Photo RL

C'est devant une soixantaine de personnes que Jean-Pierre Ramirez, président de l'ASCL (Association sports culture loisirs), a tenu l'assemblée générale du club, qui regroupe actuellement 463 adhérents, que ce soit dans le domaine sportif de compétition, de loisirs ou du culturel.

**Depuis quand l'ASCL existe-t-elle et comment a-t-elle évolué ?**

**JEAN-PIERRE RAMIREZ :** « Créée en 1985 après la dissolution de l'ASLRM, cette association s'est considérablement développée depuis. Vingt clubs et associations (dix en sport, neuf en divers, loisirs et culture) sont

regroupés en son sein. Avec sa quatrième équipe municipale, un changement s'est fait au niveau de son unique salarié qui est employé 20 h par semaine par la municipalité, sur ses 35 h de travail.

Quant aux nouvelles activités sportives qui ont vu le jour dernièrement, il y a l'actimarche (trente personnes environ), le tai chi (vingt-cinq personnes) et la reprise du sport vitalité (quatre-vingts personnes). Par contre, une activité ne perce pas dans la notoriété, c'est l'atelier mémoire. Après deux séances gratuites et la première payante, elle n'a mobilisé que quelques personnes. Une

dernière chance va lui être proposée au début du mois de janvier. »

**Quelle est l'utilité de l'ASCL ?**

« C'est une inter-association qui génère des emplois, surtout avec les journées de CLSH pendant la participation des nombreux bénévoles, nous organisons un vide-greniers et une fête du coquelet grillé qui brassent énormément de visiteurs, ainsi que d'autres animations tout au long de l'année, comme la Saint-Valentin, la journée champêtre ou des activités pour les aînés. Si nous pouvons réaliser tout cela, c'est grâce à l'aide des ouvriers



Le président Jean-Pierre Ramirez a présenté son bilan annuel et annoncé qu'il passerait le flambeau à la fin 2015. Photo RL

communaux et des dirigeants de l'ASCL qui sont présents à 98 % aux différentes réunions. »

**Quelles sont les perspectives pour 2015 ?**

« Nous reconduisons toutes les animations qui fonctionnent, les plus importantes étant prévues le samedi 14 février 2015, avec le repas dansant de la Saint-Valentin et le dimanche 6 sep-

tembre pour la seizième édition du vide-greniers. Maintenant, je vais vous donner un scoop, après trente-deux années d'activités au niveau communal, comme conseiller municipal, adjoint puis maire et presque vingt ans en tant que président de l'ASCL, j'ai décidé de passer le flambeau lors de l'assemblée générale qui aura lieu en décembre 2015. »

# Le terrain de tennis inauguré

23.10.2015

En présence de diverses personnalités de la Fédération de tennis régionale et départementale, ainsi que le président du Tennis-club de Rurange-Montrequierne, Jean-Luc Batzli, des entraîneurs et du président de l'ASCL Jean-Pierre Ramirez. Le maire, Pierre Rosaire a inauguré le nouveau terrain de tennis, qui a été entièrement recréé au même emplacement que l'ancien. Tout a été remplacé, un nouveau revêtement en béton poreux, la clôture extérieure et le rajout d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Comme la nuit commençait à se lever, c'est sur les terrains de la salle polyvalente que l'inauguration s'est déroulée.

Le maire a déclaré : « Notre commune se développe à un rythme qui est le sien, mais qui reste dynamique. Et c'est aux élus, qu'il appartient d'accompagner au mieux ce développement. Compte tenu de son impact positif sur la santé physique et morale. Le sport, que ce soit en matière de santé publique, de loisirs ou d'éducation, est désormais reconnu à sa juste valeur. »

Concernant la pratique du tennis, il a précisé que dans le passé, ce sport était réservé à une élite de privilégiés, qui est devenue au fil des années, un sport très populaire qui rassemble actuellement 31 licenciés. Le tout par des séances d'entraînement dirigées par des bénévoles qui a su toujours privilégier la convivialité et la bonne ambiance du club.

C'est pour cela que la municipalité a décidé de rénover les deux terrains à l'extérieur, grâce à ses fonds personnels de 43 359 € et une aide de la Fédération française de tennis de 3 000 €, qui fut remise lors de cette cérémonie.



Pour un coût de 43 359 €, la seule subvention reçue par la mairie, fut celle de la Fédération française de tennis, d'un montant de 3 000 €. Photo RL

## L'œil des voisins

**VOISINS VIGILANTS**  
S'il n'aide pas la police, mon voisin l'aide !

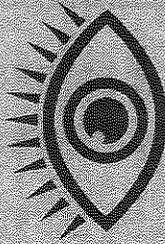


Photo DR

Un dispositif intitulé "Participation citoyenne et Voisins vigilants" se met en place à Rurange.

Chaque référent quartier sera un relais entre voisins vigilants et les forces publiques.

Une réunion d'information aura lieu en mairie,

ce vendredi 6 novembre à 20 h. Contact : Joël Collotte au 06 08 48 26 50.

Enfin, pour officialiser ce projet, une réunion publique sera organisée au CSC de Montrequierne, le vendredi 11 décembre, à 20 h, en présence des forces de l'ordre et des référents de quartiers identifiés. Des maintenant, les personnes intéressées pour adhérer à ce dispositif comme voisins vigilants peuvent se faire connaître en mairie. Contact : 03 87 73 90 85.

# Rentrée mouvementée pour l'Arc mosellan

**Pour son premier conseil communautaire, la CCAM a choisi de jouer les prolongations. Suite à la volonté des délégués de réduire le nombre de vice-présidents, tous ont dû être réélus mardi soir.**

La soirée a été longue pour les conseillers communautaires de l'Arc mosellan. Suite au décès du maire de Hombourg-Budange, Patrick Hippert, la CCAM a dû revoir la composition de son conseil communautaire. Pour être plus représentatif, celui-ci est passé de 7 à 50 délégués. Et certaines communes ont perdu, ou gagné des élus (Guénange passe par exemple de 8 à 11). « 12 conseillers ont perdu leur siège alors qu'ils avaient œuvré pendant 15 mois avec beaucoup d'abnégation, a rappelé Pierre Heine, le président de la CCAM, en début de séance. Je comprends leur amertume, leur frustration. Je le regrette mais je n'y peux rien ».

## Dix vice-présidents à réélire

Mardi soir, c'est donc un conseil d'installation qui attendait les élus avec, notamment, la désignation d'un nouveau bureau. Car la diminution du nombre de délégués a également entraîné celle des vice-présidents. Fixé initialement à 12, il devait passer à 10. Néan-

moins, la loi autorise la CCAM à garder le même nombre. Pierre Heine a donc proposé de rester à 12 vice-présidents. Mais après un vote à bulletin secret, 27 conseillers ont répondu "non" à cette proposition. Les délégués se sont donc retrouvés dans l'obligation de réélire les 10 vice-présidents à bulletin secret.

À l'issue des différents votes, Jean-Pierre La Vaullée, Hubert Ditsch, Hervé Wax, Christian Sondag, Jean-Yves Le Corre, Salvatore La Rocca, Pierre Zenner et Pierre Kowalczyk ont conservé leur siège. Il a tout de même fallu trois tours à Pierre Zenner pour l'emporter face à Michel Ghibaudo. Un revers que le maire de Koenigsacker attribue à Pierre Heine. « Il a préparé l'élection avec les membres de son ancienne équipe. Il n'a pas fait de réunion avec tous les vice-présidents », a-t-il expliqué. « Encore aurait-il fallu qu'il le demande, je suis content de ce nouveau bureau, il va nous permettre de mieux travailler », a rétorqué le président de la CCAM qui a lui-même proposé des candidats pour chaque poste.

Élu également après trois tours, qui

l'ont opposé à Jean-Pierre Vouin et Guy Noël, Pierre Rosaire fait, quant à lui, son entrée au bureau. Il est rejoint par Marie-Rose Luzerne, la seule femme sur les 10. André Pierat, Norbert Priester, Guy Noël et Jean-Michel Werquin quittent en revanche leurs postes.

## Interprétation de la loi ?

La modification des membres du bureau a, par ailleurs, entraîné la suspension des commissions thématiques qu'ils président. Elles aussi vont être réorganisées pour passer de 12 à 10. Ce n'est qu'une fois la nouvelle liste connue que les élus pourront à nouveau y siéger.

Après ces élections, les débats se sont quelque peu envenimés. Le point suivant était l'approbation de la charte de l'élu local et de l'esprit communautaire, un texte qui doit guider l'action des délégués. Mais 13 d'entre eux se sont abstenus. « J'ai la sensation, par rapport au choix d'interprétation de la loi qui a été fait cet été pour en arriver là qu'on en est ce soir, que l'armée mexicaine porte le

pavillon de la ville de Guénange. Quelle va être la plus-value de ces 11 délégués ? Je pense qu'il aurait été beaucoup plus dans l'esprit de la charte de conserver la même répartition qu'avant. Je ne suis pas certain que ce soir, vous ayez conforté l'esprit de la charte que vous nous proposez et c'est pour cela que je m'abstiens », a déclaré Jean Zordan, le maire de Valmestroff. « Je ne te donne pas le droit de dire qu'on a interprété la loi. C'est de services de l'État qui l'ont confortée. La loi, je la respecte, et dans l'esprit et dans la forme », s'est énérvé Pierre Heine.

Le reste du conseil s'est déroulé beaucoup plus vite et plus sereinement. Les points suivants ont servi à désigner les membres des différentes commissions et les représentants de la CCAM dans des instances comme la Commission intercommunale pour l'accessibilité, la Sodeyam ou le Smitu. Si de plusieurs délégués sont restés en place, quelques ajustements ont été réalisés.

Jérémy NADÉ

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

# Madame Denise KUHLER

née EMMERICH

survenu à Rurange-lès-Thionville, le 8 septembre 2015, à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Un recueillement a eu lieu dans l'intimité.

Son corps a été incinéré.

De la part de:

Astrid et Thierry, Solange et Christian, Jacques et Véronique, Pascal et Béatrice, Laurence et Christophe, ses enfants ;

ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi que de toute la famille.

Un grand merci à Pierre, Laurence et Nathalie, ses infirmier et infirmières, pour leurs bons soins et leur gentillesse.

Ses cendres ont été rejoindre son mari

# Monsieur Guillaume KUHLER

décédé en 1992.

**Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.**



**RURANGE-LÈS-THONVILLE.** — Nous apprenons le décès de Mme Denise Kuhler née Emmerich survenu le 8 septembre à son domicile, à l'âge de 80 ans.

Née à Amnéville le 6 août 1935, Mme Kuhler était veuve de M. Guillaume Kuhler décédé en 1992.

Elle était entourée de l'affection de ses cinq enfants Astrid, Solange, Jacques, Pascal et Laurence, et avait onze petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants.

Un recueillement a eu lieu dans l'intimité avant la crémation de son corps.

Nos condoléances à la famille.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# 312 coquelets No-9.15 passés à la broche



*L'équipe de bénévoles de l'interassociation ASCL a assuré côté restauration.* Photo RL

Malgré un nombre d'exposants en diminution, la fête du Coquelet grillé de Rurange-lès-Thionville, organisée par l'ASCL, a connu une nouvelle fois un vif succès, n'égalant pas, par contre, celui de l'année précédente, qui fut exceptionnel.

C'est vrai que les circonstances favorables n'étaient pas réunies. Temps incertain, malgré l'absence de pluie, et de nombreux vide-greniers dans la région ont généré une baisse importante des exposants extérieurs, avec plus de 150 au total, répartis tout au long des rues du vieux village.

Les coquelets grillés ont néanmoins attiré du monde. 312 gallinacés ont été passés à la broche, et il était même difficile de trouver une place libre à midi.

Pendant qu'un groupe de musiciens sillonnait les rues du village et accompagnait, par une ambiance musicale, les clients dégustant les copieux repas, les enfants pouvaient se détendre à l'intérieur du château gonflable.

Toute la journée, près de 2 000 visiteurs, qu'ils soient chineurs, curieux, collectionneurs, brocanteurs, ont déambulé au milieu des exposants, avec la présence discrète de deux membres de La Protection civile 57 de Guénange, comme le veut la législation pour ce genre de manifestation.



*Attendu depuis plusieurs années, le marquage au sol de la rue des Martyrs de la Résistance a été effectué. En effet cette rue est, depuis longtemps, à sens unique, matérialisée à son extrémité de par deux panneaux, de sens interdit. Par contre les automobilistes, principalement des livreurs, entant dans la rue des Martyrs pour se rendre chez des habitants situés, en amont de ces panneaux d'interdiction, ignorent que cette rue est à sens unique, car rien n'indique cette interdiction. Résultat, ils la descendent souvent à contre sens. Elle est même parfois empruntée volontairement par des Rurangeois pressés voulant éviter un détour par la rue du Presbytère. Maintenant c'est chose faite, on ne pourra plus dire : « Je ne savais pas ! ».*

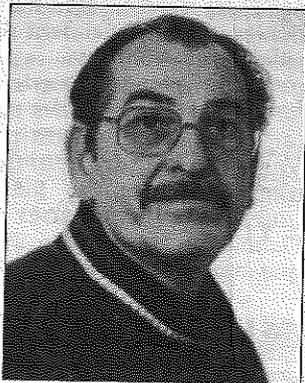
# Dans le bon sens !

5.9.15

LES TRAVAUX À RURANGE-LÈS-THONVILLE

## NÉCROLOGIE

### M. Gérard Lagarde



**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** — Nous apprenons le décès de M. Gérard Lagarde, survenu le 31 août, à Hayange, à l'âge de 69 ans.

Né le 7 avril 1946 à Knuttange, il avait pris pour épouse Mme Jeanine Solver, le 25 novembre 1967 à Fontoy.

Il était entouré de l'affection de ses trois enfants, Martial, Olivier et Cyrille, de ses quatre petits-enfants, Corentin, Chloé, Emilie et Nathan.

Il était dessinateur industriel à la retraite.

Les obsèques seront célébrées ce jeudi 3 septembre, à 15 h, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.



**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** C'est avec trois classes que la rentrée en maternelle s'est effectuée à Montrequienne. Malgré l'action menée en juin dernier par les parents d'élèves pour maintenir la 4<sup>e</sup> classe, le couperet est tombé. Pas de maintien.

En revanche, une jeune enseignante, Marielle Gondat, s'occupe de la classe des petits-moyens en binôme

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE - HAYANGE MARSPICH - FONTOY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

### Monsieur Gérard LAGARDE

survenu à Hayange, le 31 août 2015, à l'âge de 69 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 septembre 2015, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur Gérard LAGARDE repose au centre funéraire Saint-François de Thionville.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI PLAQUES, NI FLEURS, NI COURONNES.

Il n'y aura pas de condoléances  
à l'issue du service religieux.

De la part de:

Madame Jeanine LAGARDE, née SOLVER, son épouse ;

Monsieur Martial LAGARDE et sa compagne Martine SELZNER ;

Monsieur Olivier LAGARDE

et son épouse Karine WAWRZYNOWICZ ;

Monsieur Cyrille LAGARDE,

ses enfants et leurs conjoints ;

Corentin, Chloé, Emilie, Nathan, ses petits-enfants ;

ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Cindy et Rémi 31.8.15

C'est devant  
Pierre Rosaire,  
maire,  
que se sont  
unis, en mairie  
de  
Rurange-lès-  
Thionville, Rémi  
Graziani,  
chauffeur poids  
lourds,  
et Cindy  
Bencheikh,  
mère au foyer,  
domiciliés  
tous deux  
à Rurange-lès-  
Thionville.

Tous  
nos meilleurs  
vœux  
de bonheur  
aux jeunes  
époux.



# Fête de Montrequienne : Un cru exceptionnel

16 8-15

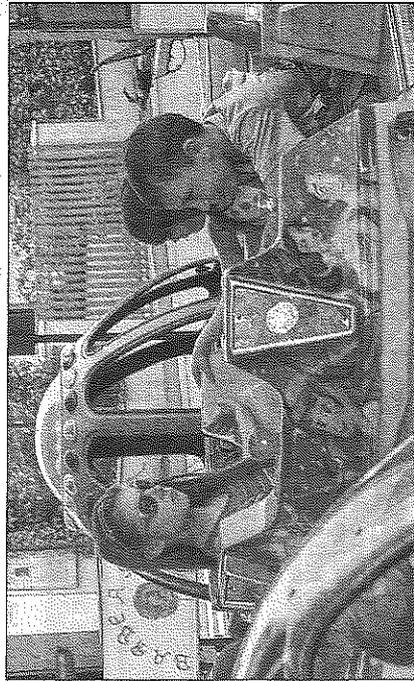
Le cru 2015 de la fête de Montrequienne restera dans les annales. En effet, après la traditionnelle inauguration par le maire, Pierre Rosaire, plusieurs centaines de personnes ont investi les tables mises à leur disposition, pour se restaurer et assister au bal du samedi soir. Tous étaient encouragés par la météo très favorable, mais aussi charmé par cette fête qui garde encore un côté rétro, avec son bal champêtre gratuit. L'orchestre

Nicky-Michel n'est pas étranger à ce succès, car énormément de danseurs sont venus de toute la région messine et thionvilloise, pour danser au son de sa musique.

L'une des preuves de ce succès, mais qui a un peu déconcerté les clients : à partir de 22h, il n'y avait plus rien à manger. Et le même scénario s'est répété le dimanche et le lundi, pour l'enterrement de la fête, où même la boisson était en rupture de stock, au grand

désespoir des organisateurs. Mais comme l'ambiance à Montrequienne est très conviviale, la clientèle a pris cela d'une manière bon enfant et s'est reportée sur les chouchous et gaufres préparées par les forains.

Côté animation, attractions foraines, confiseries et taureau rodéo ont amusé petits et grands. Le maire a remercié les très nombreux bénévoles du village, qui ont permis le bon déroulement de cette fête 2015.



Les attractions foraines ont ravi le jeune public. Photo RL



Dans le mille ! Photo RL

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Un cru exceptionnel

12/8-15

Le cru 2015 de la fête de Montrequienne restera dans les annales. En effet, après la traditionnelle inauguration par le maire Pierre Rosaire, plusieurs centaines de personnes ont investi les tables mises à disposition, pour se restaurer. La météo était très favorable, ce qui a incité à venir à Montrequienne, principalement pour cette fête, qui garde encore son côté rétro, avec bal champêtre gratuit. L'orchestre Nicky-Michel n'est pas étranger à ce succès : énormément de gens sont venus de la région messine ou thionvilloise, pour danser.

Une des preuves de ce succès, mais qui a un peu déconcerté : à partir de 22 h, il n'y avait plus rien à manger ! Le même scénario s'est répété dimanche et lundi, pour l'enterrement de la fête, où même la boisson était en rupture de stock, au grand désespoir des organisateurs. Mais comme l'ambiance à Montrequienne est très conviviale, la clientèle a pris cela d'une manière bon enfant. Côté animation, attractions foraines, confiseries et toro rodéo ont amusé petits et grands dans le secteur spécialement sécurisé dans le lotissement des Triches.



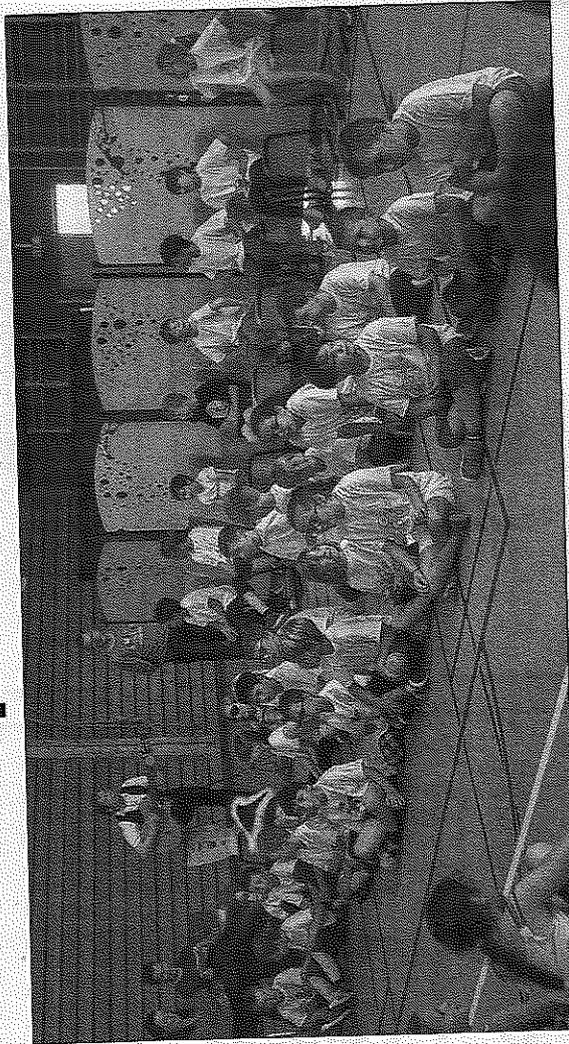
Dans 25 ans, lorsque je serais maire je continuerais à faire la fête à Montrequienne. Photo RL

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# L'Atel fait son spectacle 21/6/2015

Avec les nouveaux rythmes scolaires, la municipalité a organisé des Atel. De nombreux enfants y ont participé à l'issue des classes à 15 h 30. Ils avaient le choix entre activités sportives, activités culturelles, réalisations de dessins ou d'objets d'art, théâtre ou comédie musicale.

Les acteurs de ces deux activités ont présenté un spectacle d'une heure et demie. Ils se sont mis en scène grâce à trois saynètes : le baptême de l'air, le service des urgences d'un hôpital et le final avec quatorze enfants qui ont présenté les douze mois de l'année. Malgré un léger trac, pour certains, qui se produisaient pour la première fois à parler devant un public, les enfants ont assuré merveilleusement cette première partie du programme. La deuxième mettait en scène les enfants de l'école maternelle et de toutes les clas-



Les élèves qui ont suivi pendant l'année scolaire, les activités théâtre et comédie musicale ont offert une heure trente de spectacle. Photo RL

ses de l'école élémentaire. Accompagnés musicalement à la guitare et à la flûte par leur professeur et de son épouse, ils ont présenté différents tableaux chantés et dansés à la grande satisfaction des parents présents. À l'issue du spectacle, les parents ont pu découvrir les réalisations de l'activité arts créatifs.

## LES COMMUNIONS À RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Première hostie 2/6/15



Ambre, Adrien, Maéva, Florian, Laurinda et Dorian ont célébré leur première communion, le 31 mai 2015, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville. Tout au long de l'année, c'est une équipe motivée, composée de Laëtitia et Christelle, qui a accompagné les enfants dans l'enseignement du catéchisme et du chant, sous la responsabilité de Sylvie et Évelyne qui ont coordonné l'ensemble. Le Père Jurek a fait vivre une très belle messe de première communion rehaussée par la présence d'anciens communiantes de Bousse qui sont venus accompagner et guider les enfants pour leurs chants.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Cirques et vente ambulante taxés 3/6/15



Cirques et vendeurs ambulants devront s'acquitter, en mairie, d'un droit d'occupation du domaine public.

Photo RL

Lors du dernier conseil municipal, le maire, Pierre Rosaire, a présenté et commenté les sujets suivants :

- Taxes vente ambulante : suite à des dégradations qui auraient été commises dernièrement par un cirque, « au niveau du sol du parking de la salle polyvalente », la municipalité a décidé de demander une somme de 40 € par spectacle de cirque, avec une caution de 500 €. L'eau, l'électricité et l'enlèvement des ordures ménagères sont supportés par la commune. Quant aux vendeurs ambulants occupant le domaine public avec leur véhicule, une taxe de 5 € par jour de vente leur sera appliquée.

- Conventions : un logement du presbytère est lié, depuis le 6 juin 2012, par une convention

entre la commune et le locataire, pour trois ans. Le 1<sup>er</sup> juillet, cette convention sera renouvelée avec un loyer mensuel de 520,40 €.

- Urbanisme : avec la loi ALUR, une convention sera mise en place pour tous les dépôts de permis de construire. La déclaration préalable sera toujours faite en mairie de Rurange, mais le dossier sera transféré à la communauté de communes qui a passé une convention avec celle de Cattemom pour le traiter. En effet la CCCE à une compétence spéciale pour ce service et sera de ce fait plus économique. Ne sont concernées que les demandes de permis de construire faites pour des constructions supérieures à 20m<sup>2</sup> pour des logements neufs et à 40 m<sup>2</sup> pour des logements anciens.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

### 80 mamans à l'honneur 2/6/15



Photo RL

Samedi dernier, les mamans ont laissé leur mari à la maison pour se retrouver dans la salle du périscolaire, où elles étaient invitées par la municipalité, à l'occasion de la fête des Mères. 80 mamans ont répondu à l'appel et c'est autour d'un café-klatsh qu'elles ont passé la fin d'après-midi, avec pâtisseries, café et champagne. Un magicien de "close-up" a époustoufflé toutes ces dames, en réalisant des tours au nez des spectatrices. Avant de partir, chaque invitée a reçu un petit cadeau du maire, Pierre Rosaire, de la part de la municipalité.

### Vide-greniers de Montrequienne

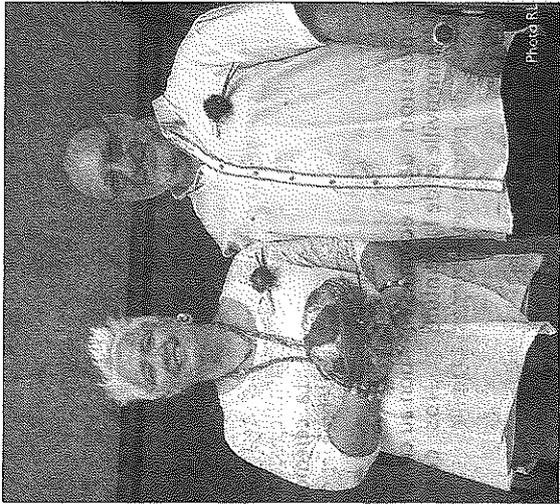
Organisé par la municipalité et en collaboration avec les associations de judo, handball et tennis, le premier vide-greniers de Montrequienne se déroulera ce dimanche 14 juin dans les rues Saint-Laurent, Jacques-Prévert et Paul-Verlaine. Cette manifestation est ouverte à tous les non-professionnels, l'accueil des exposants aura lieu dès 5 h. La clôture de ce vide-greniers se fera à 18 h. Le prix de l'emplacement a été fixé à 5 € les 5 m et la réservation est obligatoire. Une restauration et buvette seront assurées au centre socioculturel de Montrequienne.

Contact : Francine (tél. 06 27 34 08 99) ou Norbert (tél. 06 51 93 57 41).

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

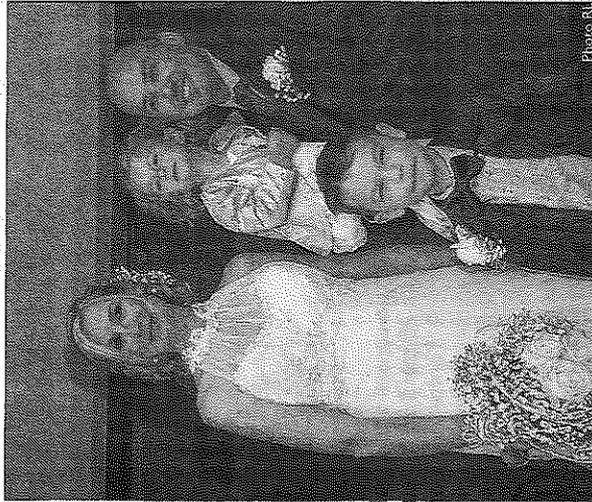
### Gérard et Catherine

25.5.15  
Devant Benjamin Deville, adjoint au maire Philippe Marx, agent d'exploitation, et Catherine Gérard, éducatrice, domiciliés à Montreuilienne se sont unis en mairie de Rurange-lès-Thionville. Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.



### Laure et Jérôme

C'est devant Benjamin Deville, adjoint au maire, que se sont unis, en mairie de Rurange-lès-Thionville, Jérôme Bour, ingénieur, et Laure Arquer, assistante maternelle, domiciliés à Rurange-lès-Thionville. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



## RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Invasion de Coccinelles



30 VW, principalement des Coccinelles et des Combis, ont pris le départ du 5<sup>e</sup> rallye VW Quiche Classic.

Dimanche, le rallye VW Quiche Classic organisé par l'association LorRetroSport a pris le départ, pour une 5<sup>e</sup> édition, devant la boulangerie Le Moulin de mon Grand-Père à Rurange-lès-Thionville. L'essai de coléoptères (majoritairement des Volkswagen Coccinelles et Combis) a parcouru les routes du département à la découverte de la brasserie d'Ay-sur-Moselle, de la ferme du moulin à Buding ainsi que son moulin. Pour certains véhicules, avec leur équipage qui

ont joué le jeu en se costumant, on se serait cru au temps des hippies et de la génération Peace and Love, avec leurs Combis et les tenues à fleurs. Les pilotes et copilotes aidés par un road-book mêlant orientation et culture automobile ont promené les trente autos de collection (dont la plus ancienne était une Coccinelle de 1952) à la découverte du patrimoine régional. Jusqu'à l'arrivée avec un verre de l'amitié offert par la commune de Monneren.

## Bienvenue 2015

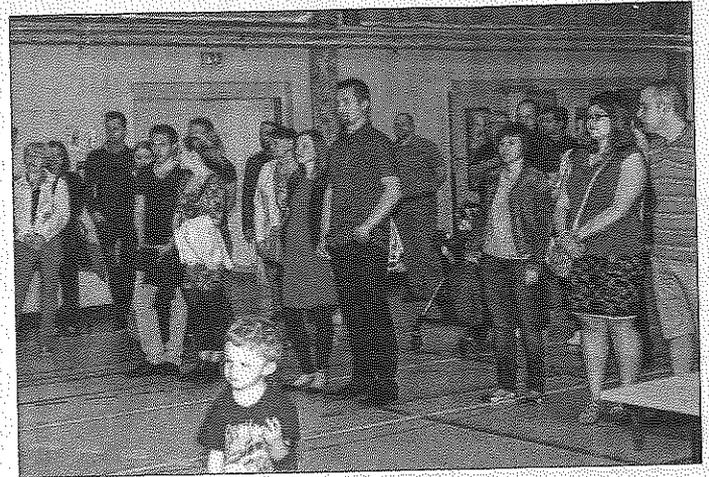


**RURANGE-LÈS-THONVILLE.** Les nouveaux habitants, qui ont emménagé en 2014-2015 à Rurange-lès-Thionville ou à Montrequienne, ont été invités par le maire, Pierre Rosaire, et le conseil municipal, dans la salle polyvalente de Rurange. Un diaporama sur les différentes activités proposées par les associations du village était diffusé en boucle. Le maire a également présenté les membres de la municipalité et les représentants du conseil des jeunes. Une plaquette en couleur, avec tous les renseignements utiles, a été remise aux nouveaux habitants.

**Un bel succès**

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Nouveaux habitants bien accueillis



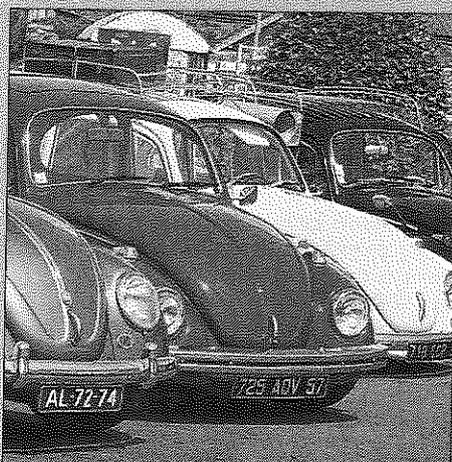
Les nouveaux rurangeois ont été accueillis et informés par la municipalité. Photo RL

Les nouveaux habitants qui ont emménagé à Rurange-lès-Thionville ou à Montrequienne en 2014 et 2015, ont été invités par le maire, Pierre Rosaire, et le conseil municipal, dans la salle polyvalente. Il leur a souhaité la bienvenue dans la commune et en a présenté les caractéristiques. Et sur un écran, un diaporama relatant les différentes activités proposées par les associations du village défilait en boucle. Le premier magistrat a également présenté les membres de la municipalité et les représentants du conseil des jeunes, présents à cette manifestation. Côté services, il a présenté les différents commerces, artisans, professions libérales installés dans la commune, accompagnant cette présentation d'une plaquette, où tous les renseignements utiles à chaque habitant sont répertoriés.

Samedi 23 Mai 2015

## DEMAIN À RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Rallye Coccinelle



Ce dimanche 24 mai, la 5<sup>e</sup> édition du rallye VW Quiche Classic, organisée par l'association Lor' Retro Sport, prendra son départ devant la boulangerie Le Moulin de mon Grand-Père à Rurange-lès-Thionville. L'essaim, composé d'une quarantaine de ces coléoptères mécaniques, majoritairement des Volkswagen Coccinelle et Combi, parcourra les routes du département à la découverte du patrimoine. Les amateurs de ces véhicules devront se rendre sur les lieux du départ à 8h.

ville  
in

lye  
sé

Père,  
ne  
itaire-  
cinel-

t  
(r)  
noine  
ces  
ont  
e ren-  
t à 8h.

# Très haut débit très gros investissements

3-4-15

Le sujet a accaparé une grande partie du conseil communautaire de L'Arc mosellan. Si l'intérêt de du très haut débit pour attirer population et entreprises n'est plus à démontrer, l'investissement e

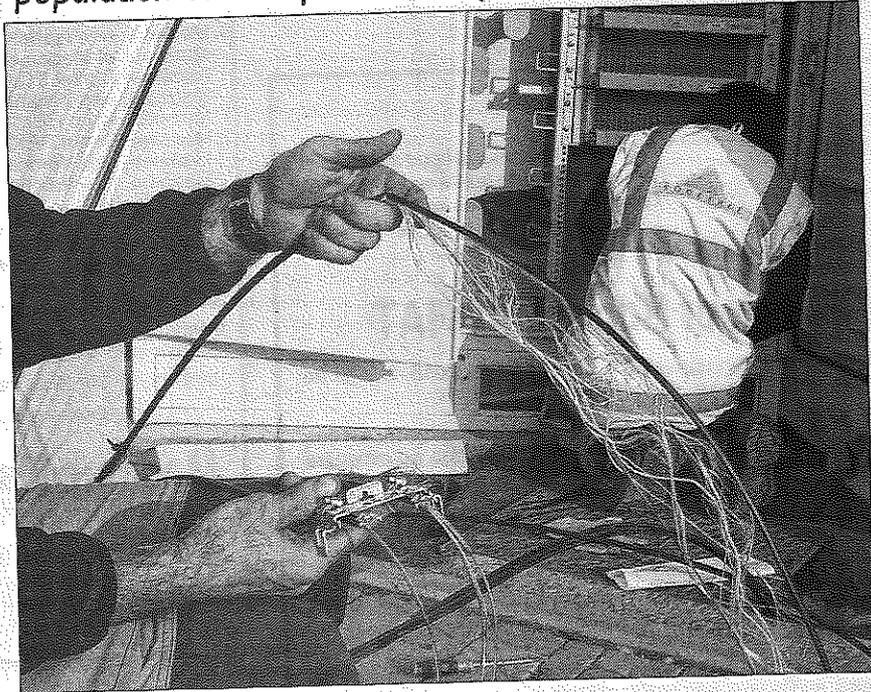
Il était question de faire un nouveau pas vers le très haut débit, mardi soir, au conseil communautaire de L'Arc mosellan (CCAM). Un engagement avait été pris dès juin 2013 pour l'étude et le diagnostic des technologies à prévoir pour un accès plus performant à l'internet pour l'ensemble de la population. Ces études avaient débouché sur deux scénarios. L'un - reposant sur le principe du "tout-fibre optique" - avait été écarté. Trop cher : 17 millions d'euros (M€). Le second proposait de mixer plusieurs technologies (une intervention sur 14 des 17 sous-répartiteurs du territoire et la pose de la fibre optique pour les communes de Bertrange, Bousse, Guénange et Rurange-lès-Thionville) pour 8,7 M€. Un chiffre ramené aujourd'hui à près de 7 M€.

Or le Conseil général de la Moselle a engagé, dans le même temps, une démarche de stratégie départementale en matière de très haut débit. Stratégie qui suppose la création d'un syndicat mixte (SMD) entre le conseil général et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), notamment les communautés de communes.

Objectif : la création d'un réseau fibre à l'abonné à l'horizon 2021.

Mardi soir, le conseil devait valider la création de ce syndicat mixte qui doit être lancé officiellement le 15 juin prochain.

Pierre Kowalczyk, en charge de la communication et du très haut débit, s'est chargé d'en détailler les coûts. Si elle s'engage sur cette voie, la CCAM devrait cotiser au titre du fonctionnement du SMD pour 25 000 €/ an, mais aussi verser une participation de 500 € par prise spé-



« En ville, dans les agglos, les opérateurs réalisent et financent l'installation du très haut débit. Pour nos EPCI de seconde zone, et pour les plus éloignés, c'est le citoyen qui paie ! », rage Salvatore La Rocca. Photo Archives Philippe RIEDINGER

cielle à poser, soit 6,7 M€.

Un chiffre qui a fait réagir le vice-président Salvatore La Rocca (Distroff) : « Jamais encore notre communauté n'a eu à se prononcer sur un tel montant d'investissement. Et encore moins dans une période de restriction budgétaire sans égale. Je suis très inquiet sur notre capacité future d'assumer des investissements bien plus modestes mais nécessaires à notre

fonctionnement. » Une discussion s'en est suivie pour évaluer les coûts que suppose un tel engagement : probablement 300 000 à 400 000 €/ an, sur vingt ans ou 200 000 €/ an, sur quarante ans.

## « Des arbitrages douloureux »

« Ne soyons pas des moutons de Panurge devant un ravin, a encore lancé Salvatore La Rocca. "Terminé les projets pharaoni-

ques" clame conseil déplace vers sur les citoyens

« J'avais été ceux à faire budgétaire, des finances débit, on ne décision pris seulement n ceux à venir.

Certains c sont encore réseau ne so du moins sur leurs. « Ces des villes, c'é czyk. Mais i collectivités prêtes d'être sage que le promesse de maires du se

Jean Zor l'importance territoire cor Mais aussi ( déjà entendu s'ils avaient internet da seraient pas élu.

À bulletin nautaires or sents, 42 se : création du S sont abstenu

## Vite dit... • Séjours itinérants.

Le conseil a fait savoir que onze semaines d'activités sportives et culturelles dont deux séjours itinérants et proposés aux jeunes habitants ou scolarisés dans la Communauté de communes de l'Arc mosellan.

Des bulletins d'inscriptions seront prochainement distribués dans les écoles et sont téléchargeables sur le site [www.arcmosellan.fr](http://www.arcmosellan.fr)

Renseignements : [semainesjeunesse@arcmosellan.fr](mailto:semainesjeunesse@arcmosellan.fr) ou 03 82 83 21 57.

• Nouveaux acteurs du tourisme. Le Département a lancé une nouvelle stratégie de développement touristique. Il suppose la dissolution des syndicats mixtes (tout du moins, ils ne seront plus subventionnés à compter de 2015) au profit d'offices de tourisme de pôle. À l'échelle locale, la structure de développement touristique engloberait les six EPCI du Nord mosellan. Ce qui rend sans objet le SMVT Les Trois Frontières.

Le conseil communautaire de L'Arc mosellan a donc voté sa dissolution au 30 juin prochain.

## Bulletins secrets

que représentant une décision imposer des pressions » soit voté ce fut le cas pour le très haut c on rappelle que le règ qu'un tiers des élus commun vote pour qu'il soit mis (Koenigsmacker) clame qu'« i politiques ». Qu'à cela ne tienn à marteler que plus démocratique »... et communautaires l

## Lumière sur les chouettes



Photo RL

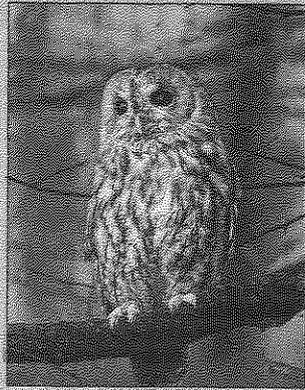
La bibliothèque municipale accueille en ce moment l'exposition Plumes de nuit, réalisée par la LPO (Ligue protectrice des oiseaux), sur les chouettes et les hiboux de la région. Vous pourrez y découvrir tous ces oiseaux nocturnes et même diurnes, avec leurs photos et toutes les particularités liées à ceux-ci. Cela pourra vous préparer à la découverte sur le terrain, lors de la Nuit de la chouette du samedi 21 mars prochain, qui clôturera cette animation.

L'exposition est ouverte aux horaires habituels de la bibliothèque. Entrée libre. Renseignements sur le site : <http://bibliotheque-rurange.e.monsite.com> ou via le site [www.rurange-montrequoise.com](http://www.rurange-montrequoise.com)

## Nuit de la chouette : c'est le 21 mars !

Tous les deux ans, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) organise une Nuit de la chouette. À Rurange-lès-Thionville, samedi 21 mars, des bénévoles de l'association proposeront au public de découvrir les rapaces nocturnes au travers d'une série d'animations. Elles commenceront à 19h, à partir du centre socioculturel de Montrequoise, par une sortie nocturne d'écoute (bonnes chaussures de marche indispensables), puis vers 21h, le film *Les ailes de la nuit* sera projeté. Une exposition documentaire, visible durant la quinzaine précédente à la bibliothèque municipale de Rurange, complétera l'information des participants, ainsi que des photos de Florent Rondel, photographe naturaliste habitant la commune, sur le même thème.

Si les conditions sont favorables, les espèces suivantes, présentes sur le secteur seront peut-être visibles : La chouette effraie (*tyto alba*) envergure : 80-95 cm, poids : 300 à 400 g, qui a été longtemps victime des superstitions de l'homme. La chouette hulotte (*strix aluco*) envergure : 90-100 cm,



Vous pourrez participer à la nuit de la chouette le 21 mars prochain. Photo RL

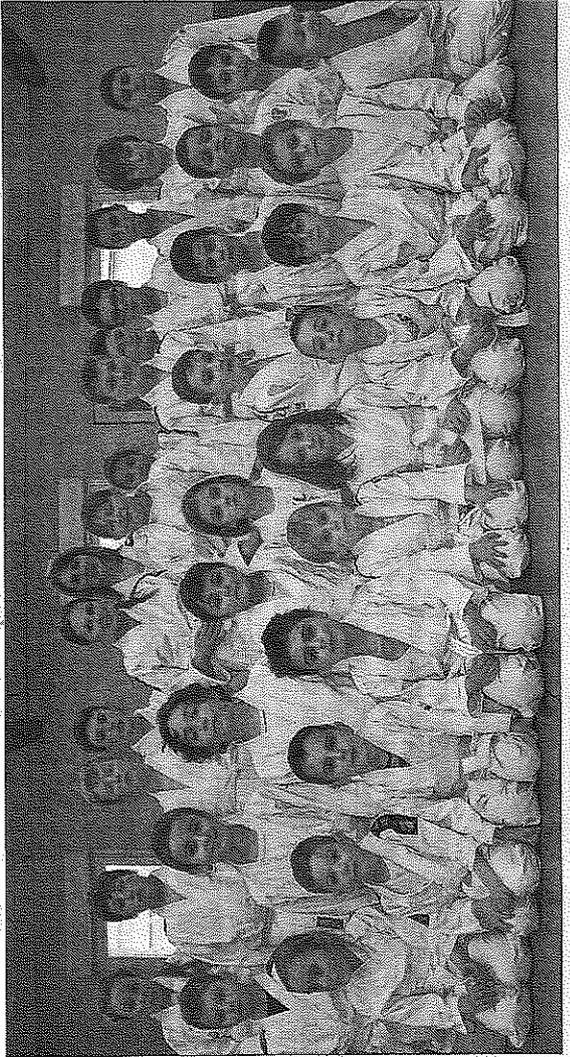
poids : 450-600 g, c'est la chouette forestière par excellence, la plus commune chez nous. Le hibou moyen duc (*asio otus*) envergure : 85-95 cm poids : 300 g, nocturne très commun qui se retrouve parfois à plusieurs dizaines dans des « dortoirs » en hiver. Et enfin, la chevêche d'Athéna (*athena noctua*) envergure : 50 cm, poids : 250 g, symbole de la sagesse chez les Grecs. La plus diurne des nocturnes, il n'est pas rare de l'apercevoir en fin d'après-midi.

Contact : 06 73 26 73 31.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

## Les judokas sous un autre jour

M | 3 | 2015



Une trentaine de judokas de Rurange-Montrequoise ont participé à un stage sur le thème du "ne waza".

Photo RL

Dernièrement, au dojo de Rurange-lès-Thionville, les mini-poussins, poussins, benjamins et minimes ont participé à deux jours de judo sur le thème du "ne waza" et des possibilités de mobilité au sol.

Les jeunes judokas ont présenté des situations de judo dans lesquelles ils se sentaient à l'aise, mais aussi des jeux de société où chacun a fait découvrir à l'autre ces jeux qui unissent et font découvrir les copains de tatami... autrement.

Il ne faut pas non plus oublier qu'entre le judo et les randonis, il y a aussi les poules-renards-vipères, les balles américaines... ils étaient à fond dedans ! Mais ce qui a fait sans doute le plus plaisir aux enfants, ce sont les goûters de gâteaux faits maison... « Mmmmmmm trop bon... On peut en reprendre une quatrième fois ? ». Merci à la maman de Julien, d'Antonin, de Vincent et Bastien.

Encore une fois, se retrouver sur les tatamis pour partager de tels moments est toujours très agréable. Rendez-vous est pris pour avril !

6/3/2015

# La pression fiscale devra être modérée

## La hausse fiscale soumise au débat d'orientation budgétaire a poliment mais fermement été retoquée par une majorité de conseillers. Président et vice-président en charge des finances ont accepté de retravailler la copie.

**A** l'Arc mosellan comme dans toutes les collectivités, les années à venir s'annoncent complexes. Augmentation des charges d'un côté et baisse des dotations publiques de l'autre (-1,25M€ de dotation globale de fonctionnement entre 2014 et 2017) ; nouvelles compétences à assumer et obligation morale de ne pas assasiner le contribuable davantage qu'il ne l'est... Une équation difficile à tenir, aujourd'hui encore plus qu'hier.

« Il faudra faire des choix. Il y aura des arbitrages difficiles », a averti Hervé Wax, l'autre soir, en préambule du débat d'orientation budgétaire. Les élus ont bien saisi le message du vice-président en charge des finances. « avaient promis » en leur temps « zéro

D'ailleurs, beaucoup ont exprimé leurs premières réticences. Notamment lorsqu'il a été suggéré d'augmenter de 0,5 point (point de base) la part intercommunale de la taxe d'habitation. Cette projection amènerait 170 000€ de plus dans les caisses de la CCAM. Pour le contribuable, cela représenterait une dépense supplémentaire d'environ 5€ par an.

André Claude (Distroff) a été le premier à faire les comptes : « 20€ par foyer ; ça fait dans les 100€ d'augmentation en fin de mandat... » Michel Ghibaudo (Bertrange), avec moult effets de manches, a dit tout le mal qu'il pensait de pareille proposition alors que les pères de l'intercommunalité « avaient promis » en leur temps « zéro

fiscalité sur les ménages ». Jean Zordan (Valmestroff) a regretté « que l'on ne soit pas plus inventif que ça » afin de faire rentrer de l'argent. Jean Kiffer (Kédange) a averti : « Si vous maintenez la hausse d'un demi-point au moment du vote du budget, je voterai contre. À 0,25, je réfléchirai... » Le vice-président Hubert Ditsch (Vostroff) a suggéré « une ambition politique sobre » et préconisé que l'on attende d'avoir « remis les choses à plat » avant d'augmenter la pression fiscale.

En face, le président Pierre Heine s'est voulu rassurant : « Pour l'instant, nos finances sont saines mais il faut réfléchir à long terme [...] Il faut bien trouver comment faire, sinon, on peut aussi barrer des

projets... » Hervé Wax a usé de toute sa pédagogie et de son expertise : « On essaie de raisonner sur la durée du mandat, tant du côté des investissements que des économies à réaliser ». Une vision partagée par Jean-Pierre La Vaullée : « Les affaires sont difficiles mais il faut éviter de broyer trop de noir. Nous sommes sur un territoire en voie de développement ».

Visiblement, les inquiétudes d'une majorité d'élus ont été entendues : le débat s'est achevé sur l'optique nouvelle de bâtir le budget primitif sur une augmentation de 0,25 point. Rendez-vous dans un mois pour le vote, cette fois.

C. F.

## La feuille de route 2015

Pour autant que la situation soit contraignante, l'Arc mosellan ne va pas s'interdire de faire vivre le territoire. Mais il y aura des ajustements.

Pour commencer, un audit sur l'intérêt communautaire et les compétences va être réalisé. Dit comme ça, cela n'a l'air de rien. En réalité, cela va aider la collectivité à mieux cerner ses obligations, donc indirectement ses dépenses. Ceci est particulièrement vrai sur les chapitres "petite enfance" et périscolaire. Tout le monde s'accorde pour dire qu'en 2013, « on a pris ces compétences trop vite » sans réellement savoir ce que cela pouvait impliquer (légalisation, assurances etc.). Aujourd'hui, pas mal de choses coïncident et l'audit se montre de plus en plus nécessaire.

De même, le mécanisme de transfert de charges sera remis à plat. Là encore, un bureau d'études est sollicité.

Toujours dans l'optique d'économiser sur le fonc-

tionnement, l'instruction des autorisations d'urbanisme sera faite par les services de la communauté de communes de Cattenom.

La force de la CCAM étant son faible taux d'endettement (2,5M€ seulement, soit 77€ par habitant - deux fois moins que la moyenne nationale -), on devrait avoir recours à l'emprunt pour les travaux liés au très haut débit.

L'aménagement des zones d'activités économiques se poursuivra, à Koenigsacker et Metzervisse. À Distroff, la vente d'un bâtiment industriel devient prioritaire pour rentabiliser l'investissement. À Buding, la zone historique et emblématique de la CCAM, pourrait enfin sortir de l'ornière. Après de nombreux rebondissements, la gestion du restaurant vient d'être confiée à l'Addepa de Yigy.

Enfin, il n'est pas question de renoncer au programme pluriannuel d'investissement en faveur des communes.

## Par ici les petits...

Hormis quelques dissidences, dont celle de Rurange-lès-Thionville - qui n'a pas réussi à se mettre d'accord avec la CCAM sur le lieu d'implantation d'une future structure d'accueil -, le schéma petite enfance a été validé par le conseil communautaire.

Les jeunes habitants du territoire seront sans doute ravis d'apprendre que des micro-crèches (10 places chaque fois) feront leur apparition à Metzervisse, Kédange-sur-Canner et Bertrange. De même, un multi-accueil de 25 places verra le jour à Koenigsacker.

Alois que le territoire souffre d'un manque cruel de places pour les tout petits, et que le multi-accueil de Guénange arrive à quasi-saturation, ce schéma devrait soulager pas mal de (futurs) parents.

Il faudra tout de même patienter une grosse année - au bas mot - pour profiter de ces installations ; le temps d'instruire les projets de construction puis de les réaliser. Y'a plus qu'à...



HANDBALL

20/2/2015 ORL

coupe de france régionale hommes (16<sup>es</sup> et 8<sup>es</sup> de finale)

# « Essayer de prolonger l'histoire »

L'Arc Mosellan n'était jamais allé en finale de secteur. Après-demain, la formation de Prénationale devra gagner deux matches afin de se hisser en quarts. Pas impossible selon son coach, Jean-Pierre Lauer.



Jean-Pierre Lauer, dont l'équipe s'est rodée en amical hier soir contre Bouzonville, disposera de tout son effectif, à l'exception de Xavier Contal (ligaments croisés). Photo RL

10/2/2015 ORNE

RURANGE-LÈS-THONVILLE

11/2/15

# Vingt-cinq ans passés au service de la Ville

Jean-Bernard Mellinger, employé dans la commune depuis vingt-cinq ans, aux services techniques puis comme garde champêtre, a décidé de prendre une retraite bien méritée.

Sympathique cérémonie organisée à l'occasion du départ en retraite de Jean-Bernard Mellinger, après vingt-cinq ans passés au service de la commune. À cette occasion, le maire, Pierre Rosaire, a dressé l'historique de carrière du tout nouveau retraité : « Élu conseiller municipal le 18 mars 1989, tu as démissionné le 17 octobre 1994 pour endosser le costume de garde champêtre. Le 1<sup>er</sup> janvier 1995, tu intègres le service technique en tant que conducteur spécialisé, pour ensuite gravir les échelons : agent technique qualifié le 1<sup>er</sup> mars 1999, agent technique principal le 1<sup>er</sup> décembre 2001, adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et adjoint technique principal 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> juillet 2007, jusqu'à ce jour. »

## L'embellissement de la commune, c'était lui

Et pour lui, le travail était important. On pouvait apercevoir Jean-Bernard Mellinger à chaque endroit de la commune où les travaux techniques demandaient un spécialiste. Mais il avait un domaine préféré, les espaces verts et le fleurissement. « [...] Nous allons te regretter car tu as toujours répondu présent lorsqu'on avait besoin de toi. [...] Le binôme que tu formais avec Béatrice va manquer aux habitants et aux parterres de fleurs, qui n'auront pas de larmes à verser faute d'être



Conseillers et employés municipaux ont honoré le départ en retraite de leur collègue. Photo RL

arrosés chaque matin. [...] Nous nous souviendrons de toi comme de quelqu'un qui a toujours su faire face à ses responsabilités et nous te remercions sincèrement », a tenu à souligner Pierre Rosaire.

Et pour le travail accompli sur la commune durant toutes ces années, le maire, au nom de la municipalité, s'est fait un plaisir de lui offrir un petit cadeau, sans oublier le bouquet de fleurs à son épouse car combien de fois, aussi bien le samedi qu'en semaine, elle aussi s'était donnée pour mission d'arroser les parterres de fleurs si bien préparés par son mari.

Pour clore la cérémonie, Pierre Rosaire a tenu à adresser un dernier petit mot à Jean-Bernard Mellinger : « Râteau, pelle, débrous-

saieuse et tondeuse ne devraient pas trop te manquer. À ce propos, la commune te lance un défi : remporter le premier prix du concours des maisons fleuries. Juste

pour continuer à contribuer à embellir et à parfumer notre commune. Nous espérons que tu pourras t'adonner à ta passion : la chasse. »



Le maire, Pierre Rosaire, a remercié Jean-Bernard Mellinger et son épouse.

Photo RL

arrosés chaque matin. [...] Nous nous souviendrons de toi comme de quelqu'un qui a toujours su faire face à ses responsabilités et nous te remercions sincèrement », a tenu à souligner Pierre Rosaire. Et pour le travail accompli sur la commune durant toutes ces années, le maire, au nom de la municipalité, s'est fait un plaisir de lui offrir un petit cadeau, sans oublier le bouquet de fleurs à son épouse car combien de fois, aussi bien le samedi qu'en semaine, elle aussi s'était donnée pour mission d'arroser les parterres de fleurs si bien préparés par son mari. Pour clore la cérémonie, Pierre Rosaire a tenu à adresser un dernier petit mot à Jean-Bernard Mellinger : « Râteau, pelle, débrous-

saieuse et tondeuse ne devraient pas trop te manquer. À ce propos, la commune te lance un défi : remporter le premier prix au concours des maisons fleuries. Juste pour continuer à embellir et à parfumer notre commune. Nous espérons que tu pourras t'adonner à ta passion : la chasse. »

# Recyclons ici pour éclairer là-bas

Les élèves de la classe de CM2 ont relevé le défi Recylum. Il s'agit de la deuxième édition proposée par cet éco-organisme, en charge de la collecte des ampoules usagées, en partenariat avec Electriciens sans frontières.

**C**'est la seule ONG de solidarité internationale, qui a comme domaine l'électricité. Reconnue d'utilité publique, elle agit, depuis bientôt trente ans, pour l'accès durable aux populations les plus démunies, à une énergie efficace, abordable et la plus propre possible, grâce à la mobilisation de ses 1 000 bénévoles.

### Trois obligations à réaliser

Autour du recyclage des lampes pour le défi Lum'invit, les enfants avaient trois obligations à réaliser. La première, commentée par Noé : construire une mini box pour recueillir les ampoules basses consommation. En deuxième, mettre une affiche dans un magasin partenaire à l'opération, en l'occurrence E.Leclerc. Hauconcourt, et en troisième défi, la réalisation d'un livre racontant l'histoire du recyclage des ampoules électriques dans la vie de tous les jours.

Ils ont accueilli, dans leur classe, Didier Issen et Jacques Moyne de la délégation Lorraine Champagne Ardennes d'ESF, qui leur ont préalablement projeté un film sur les travaux réalisés

par ESF dans le monde. À l'issue de la projection, les deux invités ont organisé un débat avec les élèves et fait le point sur les défis et projets dans des écoles au Bénin, Togo et Burkina Faso.

Au total, ce sont 15 écoles en Afrique qui vont bénéficier de la lumière. Là-bas, l'électricité apporte beaucoup aux quotidiens des villages de communes rurales isolées des réseaux électriques. Accéder à l'électricité, c'est permettre à un enfant de naître en toute sécurité, aux élèves de rester dans leur classe éclairée pour faire leurs devoirs, aux adultes de suivre des cours d'alphabétisation et à toute la population de se déplacer en toute sécurité.

### Un débat très enrichissant

Au cours de ce débat, les enfants ont posé de nombreuses questions aux deux électriciens, dont Maëlle : « Combien de personnes vont dans les écoles installer l'électricité et avez-vous des femmes ? »  
 « En général ce sont des groupes de trois personnes qui se déplacent dans les écoles. Et afin d'avoir un meilleur dialogue et



La classe de CM2 de Mme Lefèvre, a participé au défi Recylum, permettant d'installer l'électricité dans les pays africains. Photo RL

apporter une certaine confiance avec les femmes des pays visités, nous en avons une parmi nous qui est ingénieur en électricité.»  
 Et Dorian : « Vous fabriquez de l'électricité sans utiliser de combustible ? »  
 « Oui, grâce principalement au soleil, avec des panneaux photo-

voltaïques, et parfois avec l'eau qui fait tourner des minis turbines ou le vent avec les éoliennes »  
 Avant de quitter les élèves, Didier Issen et Jacques Moyne, ont rappelé aux enfants, qu'il n'y a pas seulement les ampoules à recycler, mais également les lunettes, c'est inimaginable le nombre de paires de lunettes qui dorment dans les tiroirs des habitations, alors qu'elles pourraient servir pour des pays pauvres. Il y a aussi, les piles, le verre, cartons, métaux, papiers, plastiques, textiles et déchets alimentaires pour faire du compost.

2015

31/11  
ce20

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Conseil: des projets ajoutés au budget

Lors du dernier conseil municipal, présidé par le maire, Pierre Rosaire, les élus ont pris les décisions suivantes.

### Personnel communal: deux remplacements

Le conseil a débuté sur des notes optimistes, puisque deux postes seront remplacés au niveau du personnel communal. Le premier sera un poste d'agent technique à trente-cinq heures par semaine, en contrat d'aide à l'insertion, d'une durée d'un an, avec la possibilité de le reconduire quatre fois. Le maire sera chargé du recrutement de l'agent et est habilité à conclure le contrat.

Le second, afin de renforcer les effectifs des services administratifs, sera un poste d'adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe à temps complet, soit trente-cinq heures par semaine. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire catégorie C, filière administrative.

### Vacations funéraires

Suite au départ en retraite du garde champêtre, les vacations funéraires seront assurées par la police municipale, au tarif de 25€, qui seront versés au Trésor Public.

### Chasse

La chasse communale, qui était auparavant divisée en deux lots, a été rassemblée en un lot unique. Suite à l'appel

d'offres lancé par la municipalité, deux dossiers sont parvenus en mairie.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer le lot de chasse sur le territoire de Rurange à Sébastien Schlegel, pour une période allant du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2024.

### Budget

Afin de faire face aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015, il a été accordé la somme de 209 641 €, classée dans le reste à réaliser 2014.

Parmi les projets les plus importants: l'achat de forêt, l'acquisition d'un columbarium, la construction d'une école maternelle, mais aussi l'achat de mobilier et de matériel de bureau.

### État civil

L'ensemble des membres du conseil a approuvé la convention avec l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), concernant la dématérialisation des avis électoraux et de l'état civil.

### Éclairage

Les élus ont également approuvé l'adhésion de la commune de Moyeuve-Petite au sein du Siscodipe (Syndicat intercommunal de suivi de la concession de distribution publique), qui gère l'éclairage public dans le pays des trois frontières.

25/11/15  
ce20

## La marche nordique arrive à Rurange



**RURANGE.** Après avoir créé en octobre 2014, l'activité Acti'March, les deux villages de Bousse et de Rurange-lès-Thionville ont une nouvelle fois la volonté commune de créer une nouvelle activité sportive: la marche nordique. C'est une « marche active » d'une durée de 1h15, avec la participation d'un animateur, certifié par la fédération. Cette activité extérieure se déroulera sur terrains divers et variés durant 1h15 et s'adresse à toutes personnes, hommes ou femmes, de 18 à 65 ans. Les candidats à cette nouvelle activité devront bénéficier d'un certificat médical de non-contre indication, à la pratique de la marche nordique. À noter que, en supplément, pour les candidats de plus de 45 ans, un test de l'effort est recommandé. Une réunion d'information est prévue en mairie de Rurange-lès-Thionville, le vendredi 6 février, à 19h.

Contact : Joël Collotte :  
association.actimarch@gmail.com ou au  
06 08 48 26 50.